

BIBLIOTHEQUE
LOUIS FERRAND
N° 4035

Achat des Musées Nationaux
Musée des Arts et Traditions Populaires

Marie Joseph herve

Le Sa Mottelle 100

7 br 18 23

amouzeau

Les Règles
amorieuse Joseph
De la

10R
1457

BIENSÉANCE

Es de la

CIVILITÉ CHRÉTIENNE

Divisée en deux Parties.

Par Monsieur J. B. DE LA SALLE,
Prêtre, Docteur en Théologie, Instituteur
des Frères des Écoles Chrétiennes.

À l'usage des Écoles Chrétiennes de
Gascogne.

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE.



À Pauvres

Chez GALLES AÎNÉ, Imp.-Libraire,
rue Préfecture.

27

PRÉFACE

C'est une chose surprenante, que la plupart des Chrétiens ne regardent la Bienfiance & la Civilité que comme une qualité purement humaine & de politesse ; & que, ne pensant pas à élever leur esprit plus haut, ils ne la considèrent pas comme une vertu qui a rapport à Dieu, au Prochain & à nous-mêmes. C'est ce qui fait bien connoître le peu de Christianisme qu'il y a dans le monde, & combien il y a peu de personnes qui y vivent selon l'esprit de Jésus-Christ. C'est cependant le seul esprit qui doit animer toutes nos actions, pour les rendre saintes & agréables à Dieu ; & c'est une obligation dont S. Paul nous avertit, en nous disant, en la personne des premiers Chrétiens, que, comme nous devons vivre par l'esprit de Jésus-Christ, nous devons aussi nous conduire en toutes choses par le même esprit.

89.451

ij

PRÉFACE.

C'EST une chose surprenante, que la plupart des Chrétiens ne regardent la Bienfiance & la Civilité que comme une qualité purement humaine & de politesse ; & que, ne pensant pas à élever leur esprit plus haut, ils ne la considèrent pas comme une vertu qui a rapport à Dieu, au Prochain & à nous-mêmes. C'est ce qui fait bien connoître le peu de Christianisme qu'il y a dans le monde, & combien il y a peu de personnes qui y vivent selon l'esprit de Jésus-Christ. C'est cependant le seul esprit qui doit animer toutes nos actions, pour les rendre saintes & agréables à Dieu ; & c'est une obligation dont S. Paul nous avertit, en nous disant, en la personne des premiers Chrétiens, que, comme nous devons vivre par l'esprit de Jésus-Christ, nous devons aussi nous conduire en toutes choses par le même esprit.

Comme il n'y a aucune de nos actions, selon le même Apôtre, qui ne doive être sainte, il n'y en a pas aussi une qui ne doive être faite par des motifs purement chrétiens ; & ainsi toutes nos actions extérieures, qui sont les seules qui peuvent être réglées par la Bienfiance, doivent toujours porter avec elles un caractère de vertu.

C'est ce que les pères & mères sont obligés de considérer dans l'éducation de leurs enfans, & à quoi les maîtres & maîtresses chargés de l'instruction des enfans doivent faire une attention particulière.

Ils ne doivent jamais, en leur enseignant les règles de la Bienfiance, oublier de leur rappeler qu'il ne faut les mettre en pratique que par des motifs purement chrétiens, & qui regardent la gloire de Dieu & le salut. Se contenter de dire

a ij

aux enfans dont ils ont la conduite ; que s'ils ne font pas une telle chose on les blâmera, qu'on n'aura pas d'estime pour eux, qu'on les tournera en ridicule ; c'est leur inspirer l'esprit du monde & les éloigner de celui de l'Évangile ; qui doit être leur seule règle. Lors donc qu'ils voudront les porter à des pratiques extérieures qui regardent le maintien du corps & la seule modestie, ils auront soin de les y engager par le motif de la présence de Dieu, dont se sert S. Paul pour le même sujet, en avertissant les Fidèles de son tems, que leur modestie devoit paroître à tous les hommes, parce que le Seigneur étoit proche d'eux, c'est-à-dire, par respect pour la présence de Dieu devant qui ils étoient. S'ils leur apprennent & leur font faire des pratiques de Bienfaisance qui ont rapport au prochain, ils les engageront à ne donner ces témoignages de bienveillance, d'honneur & de respect, que comme à des Membres de Jésus-Christ & à des Temples vivans & animés du Saint-Esprit.

C'est ainsi que S. Pierre exhorte les premiers Fidèles, auxquels il écrit, d'aimer leurs frères, & de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû, pour se montrer de véritables serviteurs de Dieu, en témoignant que c'est Dieu qu'ils honorent en la personne de leur prochain.

Si tous les Chrétiens se mettent en état de ne donner des marques de bienveillance, d'estime & de respect que dans ces vues & par des motifs de cette nature, ils sanctifieront par ce moyen toutes leurs actions, & donneront lieu de distinguer, comme on doit le faire, la Bienfaisance & la Civilité chrétienne, de celle qui est purement mondaine & presque payenne ; & vivant ainsi en véritables Chrétiens, ayant des manières extérieures conformes à celles de J. C. & à celles de leur profession, ils se feront discerner des Infidèles & des

Chrétiens de nom, comme dit Tertulien, qu'on connoissoit & qu'on discernoit les Chrétiens de son tems par leur extérieur & par leur modestie. La Bienfaisance chrétienne est donc une conduite sage & réglée, que l'on fait paroître dans ses discours & dans ses actions extérieures, par un sentiment de modestie, de respect, d'union & de charité à l'égard du prochain, faisant attention au tems, au lieu & aux personnes avec qui l'on converse ; & c'est cette Bienfaisance, guidée par l'esprit de Dieu, qu'on nomme proprement *Civilité Chrétienne*.

On doit, dans les pratiques de Bienfaisance & de Civilité, avoir égard au tems ; car il y en a plusieurs qui ont été en usage dans les siècles précédens, ou même il y a plusieurs années, qui ne le sont pas présentement ; & celui qui voudroit encore s'en servir passeroit pour un homme singulier, bien loin d'être regardé comme une personne civile & honnête.

Il faut aussi se conduire, dans ce qui regarde la Bienfaisance, selon ce qui se pratique dans les pays où l'on demeure & où l'on se trouve ; car chaque nation a ses manières de Bienfaisance & de Civilité qui lui sont particulières, ce qui fait que très-souvent ce qui est malhonnête dans un pays est regardé comme civil & honnête dans un autre. Il y a même des choses que la Bienfaisance exige en quelques endroits, & qui sont entièrement défendues en d'autres lieux ; car ce qui doit se faire chez le Roi, ou même dans ses appartemens, ne doit pas se faire ailleurs ; parce que le respect qu'on doit avoir pour la personne d'un Roi demande qu'on ait de certains égards dans sa maison, qu'il ne faut pas avoir dans celle d'un particulier.

On doit aussi se conduire différemment dans la

propre maison, que dans les maisons des autres, & chez les personnes qu'on connoît, autrement que chez celles que l'on ne connoît pas.

Puis donc que la Civilité demande qu'on ait & qu'on fasse paroître un respect particulier pour les uns, qu'on n'est pas obligé & qu'il seroit même contre la Bienfaisance d'avoir pour les autres, quand on se rencontre, ou qu'on converse avec quelqu'un, il faut faire attention à sa qualité, pour le traiter & agir avec lui selon que sa qualité le demande.

Il faut aussi se considérer soi-même, & ce que l'on est; car celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieurs, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par leur qualité, & de leur témoigner beaucoup plus de respect que ne seroit un autre qui seroit leur égal.

Un Paysan, par exemple, doit rendre extérieurement plus d'honneur à son Seigneur, qu'un Artisan qui ne dépend pas de lui; & cet Artisan doit porter plus de respect à ce Seigneur, qu'un autre Gentilhomme qui iroit lui rendre visite.

La Bienfaisance & la Civilité ne consistent donc proprement que dans les pratiques de modestie & de respect à l'égard du prochain; & comme la modestie se fait particulièrement connoître dans la contenance & le respect pour le prochain, & dans les actions ordinaires qui se font presque toujours en présence des autres, on s'est déterminé à traiter dans ce Livre de ces deux choses séparément. 1. De la modestie qui doit paroître dans le port & le maintien des différentes parties du corps. 2. Des marques extérieures de respect ou d'affection particulière qu'on doit donner, dans les différentes actions de la vie, à toutes les personnes en présence de qui on les fait, & avec qui on veut avoir affaire.

PRÉFACE
 AVERTISSEMENT.

IL n'est pas nécessaire, ce me semble, de faire ici l'éloge de ce Livre, puisque le titre qu'il porte & le fruit qu'il a déjà produit lui tiennent lieu de grandes louanges. Aussi n'est-ce pas pour cela, mon cher Lecteur, que je vous donne cet Avertissement; c'est seulement pour vous en faire connoître l'Auteur, qui jusqu'à présent a été presque inconnu. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avoit été composé par un particulier qui le fit imprimer en caractères romains vers l'an 1713, & le dédia à Monsieur le Grand-Chantre de l'Église Métropolitaine de Paris. Mais ce seroit priver feu Monsieur de la Salle du fruit de son travail, & donner à un autre une louange qui ne peut convenir qu'à lui seul. Ce saint homme, dont la vie fut un modèle de toutes les vertus (& qui mourut, chargé d'années & de mérites, le jour du Vendredi-Saint de l'année 1719), ayant quitté tous les avantages qu'il avoit dans le monde, pour instituer la Société des Frères des Écoles Chrétiennes, crut que de tous les Livres qu'il pouvoit mettre au jour, il n'y en pouvoit avoir de plus utile que celui-ci. Il ne fut pas trompé, car à peine eut-il paru, que chacun l'applaudit; & le débit en fut si prompt, qu'il fut obligé de le faire réimprimer trois fois. On espère que cette dernière Édition, qui a été exactement revue, corrigée & augmentée, ne produira pas un moindre fruit que les précédentes.



TABLE

Des Chapitres de la première Partie.

CHAP. I. DU port & du maintien de tout le Corps,	page 1
CHAP. II. De la Tête & des Oeilles,	6
CHAP. III. Des Cheveux,	9
CHAP. IV. Du Visage,	13
CHAP. V. Du Front, des Sourcils & des Joues,	17
CHAP. VI. Des Yeux & des Regards,	20
CHAP. VII. Du Nez,	26
CHAP. VIII. De la Bouche, des Lèvres, des Dents & de la Langue,	30
CHAP. IX. De la manière de parler & de prononcer,	33
CHAP. X. De la manière de bâiller, de cracher & de touffer,	39
CHAP. XI. Du Dos, des Épaules, des Bras & du Coude,	44
CHAP. XII. Des Mains, des Doigts & des Ongles,	46
CHAP. XIII. Des parties du Corps qu'on doit cacher, & des Nécessités naturelles,	51
CHAP. XIV. Des Genoux, des Jambes & des Pieds,	54

Seconde Partie.

CHAP. I. DU Lever & du Coucher,	59
CHAP. II. De la manière de s'habiller & de se déshabiller,	67
CHAP. III. Des Habits,	70

TABLE.

RTA. I. De la Propreté & de la Mode des Habits,	70
ART. II. De la modestie & de la Netteté des Habits,	76
ART. III. Du Chapeau & de la manière de s'en servir,	80
ART. IV. Du Manteau, des Gants, des Bas, des Souliers, de la Chemise & de la Cravate,	84
ART. V. De l'Épée, de la Bague, de la Canne & du Bâton,	87
CHAP. IV. De la Nourriture,	91
ART. I. Des choses qu'on doit faire avant de manger, du Laver des Mains, de la Bénédiction de la Table, & de la manière de s'y affeoir,	96
ART. II. Des choses dont on doit se servir lorsqu'on est à Table,	104
ART. III. De la manière dont on doit inviter, demander, recevoir ou prendre à manger lorsqu'on est à Table,	109
ART. IV. De la manière de couper les Viandes, de les servir & de se servir soi-même,	114
ART. V. De la manière de manger, pour le faire honnêtement,	124
ART. VI. De la manière dont on doit manger le potage,	130
ART. VII. De la manière dont on doit servir, prendre & manger le Pain & le Sel,	135
ART. VIII. De la manière dont on doit se comporter à l'égard des Os, de la Sauce & du Fruit,	139
ART. IX. De la manière dont on doit demander & recevoir à boire, & boire lorsqu'on est à Table,	143

TABLE.

ART. X. De la sortie de la Table, & de la manière d'y servir & desservir,	150
CHAP. V. Des Divertissemens,	159
ART. I. De la Récréation & du Rire,	161
ART. II. De la Promenade,	167
ART. III. Du Jeu,	173
ART. IV. Du Chant,	182
ART. V. Des Divertissemens qui ne sont pas permis,	185
CHAP. VI. ART. I. De l'obligation que la Bienfaisance impose de faire des Visites, & des dispositions qu'on doit y apporter,	192
ART. II. De la manière d'entrer chez une personne à qui on rend Visite,	195
ART. III. De la manière dont on doit aborder, saluer & prendre congé dans les Visites,	197
ART. IV. De la manière dont on doit recevoir les Visites, comment l'on doit s'y comporter, & sortir de celles que l'on rend,	202
CHAP. VII. Des Entretiens & de la Conversation,	206
ART. I. De la Vérité & de la Sincérité qui doivent toujours régner dans les Conversations,	207
ART. II. Du Respect que l'on doit conserver dans la conversation pour tout ce qui a rapport à Dieu & à la Religion,	212
ART. III. Il ne faut jamais parler dans la Conversation au désavantage du Prochain,	214
ART. IV. Des fautes que l'on commet en parlant inconsidérément ou inutilement,	217
ART. V. Des Eloges,	223
ART. VI. Comment on doit interroger, répondre & dire son sentiment,	226

TABLE.

xj

ART. VII. Des Règles que l'on doit observer dans les disputes, & lorsqu'on est obligé de reprendre,	230
ART. VIII. Des bonnes & des mauvaises façons de parler,	233
CHAP. VIII. De quelques autres Règles de la Bienfaisance,	236
CHAP. IX. Des Lettres,	242
CHAP. X. De la conduite que les Enfans doivent tenir dans les Églises,	246
<hr/>	
Les Maximes de l'Honnête-Homme ou de la Sageffe,	253
Profession de dix Articles de Foi qu'un Chrétien est obligé de croire & de savoir,	258
Actes de Foi pour tous les jours de la Semaine,	260
Abrégé de la Grammaire française,	263
Modèles de Lettres,	307

Fin de la Table.



LES RÈGLES
DE LA BIENSÉANCE
ET DE LA
CIVILITÉ CHRÉTIENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

De la modestie qu'on doit faire paroître
dans le port & le maintien des différentes
parties du Corps.

CHAPITRE PREMIER.

Du port & du maintien de tout le Corps.

CE qui contribue le plus à donner
de l'aiz à une personne, & à la
faire considérez par sa modestie comme
sage & bien réglée, c'est lorsqu'elle tient
toutes les parties de son corps dans la
situation que la nature ou l'usage lui a
prescrite.

A

On doit pour cela éviter plusieurs défauts dans le maintien des parties du corps, dont le premier est l'affectation ou la gêne, qui rend une personne quindée dans son extérieur; ce qui est tout-d-fait contre la bienséance & les règles de la modestie.

Il faut aussi se garder d'une certaine négligence qui, étant ordinairement une marque de lâcheté & de mollesse, rend une personne tout-d-fait méprisable, parce que cette mauvaise qualité marque une bassesse d'esprit, aussi bien que de naissance & d'éducation.

Ainsi il est à propos d'avoir une attention toute particulière sur soi, pour ne rien faire remarquer de léger dans son maintien; ce qui est l'effet d'un esprit ébété.

Ceux qui ont l'esprit naturellement léger & étourdi, s'ils veulent s'en corriger & ne pas tomber dans ce défaut, doivent faire en sorte de ne pas remuer un seul de leurs membres sans réflexion, & de ne le faire qu'avec beaucoup de retenue; ceux aussi qui sont d'un tempérament

actif, doivent beaucoup s'étudier à ne jamais agir qu'avec une grande modération, & penser avant d'agir, & à avoir le corps le plus qu'ils peuvent dans une contenance & situation sponnée.

Quoiqu'il ne faille rien faire paroître d'étude dans son extérieur, il sied bien cependant de savoir compasser toutes ses démarches, & de bien régler le port de toutes les parties du corps.

C'est ce qu'on doit apprendre aux enfans avec beaucoup de soix, & ce à quoi les personnes dont les parens ont été assez négligens pour ne pas les former dans leur bas âge, doivent s'appliquer d'une manière particulière jusqu'à ce qu'ils se soient accoutumés, & qu'ils se soient rendu ces pratiques aisées & comme naturelles.

Il faut qu'il y ait toujours dans le port d'une personne quelque chose de grave & de majestueux; mais elle doit bien prendre garde qu'il n'y ait rien qui ressemble l'orgueil & la hauteur d'esprit, car cela déplaît extrêmement à tout le monde.

Ce qui doit donner cette gravité, est

la seule modestie & la sagesse qu'un Chrétiens doit faire éclater dans toute sa conduite. Comme il est d'une naissance élevée parce qu'il appartient à J. C. Christ & qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Etre, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur, & tout y doit avoir un certain air d'élevation & de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance & à la majesté du Dieu qu'il sert & qui lui a donné l'être, mais qui ne vienne pas d'estime de soi-même & de préférence aux autres; car tout Chrétiens étant obligé de se conduire selon les règles de l'Evangile, il doit porter honneur & respect à tous les autres, les regardant comme les enfants de Dieu & les frères de J. C. Christ, & se considérant comme un homme chargé de péchés; il doit pour cela s'humilier continuellement & se mettre au-dessous de tous.

Lorsqu'on est debout, il faut tenir le corps droit, sans le pencher ni d'un côté ni d'autre, & ne pas se courber en

avant, comme une personne fort avancée en âge. Il est aussi indécent de se redresser avec affectation, & s'appuyer contre une muraille, ou contre quelqu'autre chose, & faire des contorsions de corps, & de s'allonger avec indécence.

Quand on est assis, il ne faut pas s'étendre lâchement ni s'appuyer bien fort contre le dossier de la chaise; il est indécent d'être assis trop bas ou trop haut, à moins qu'on ne puisse faire autrement, & il vaut mieux ordinairement être assis trop haut que trop bas. Mais lorsqu'on est en compagnie, il faut toujours donner aux autres, particulièrement aux femmes, les sièges les plus bas, comme les plus commodes.

Le froid, ainsi que toute autre incommodité ou douleur, ne doit pas nous faire tenir dans une posture indécente; & il est contre la bienséance de faire paraître par sa contenance, qu'on a quelque incommodité, à moins qu'on ne puisse faire autrement.

C'est aussi une marque d'une trop

grande délicatesse, lorsqu'on ne peut rien souffrir sans le faire connoître à l'extérieur.

CHAPITRE II.

De la Tête & des Oreilles.

Pour tenir la tête avec bienséance, il faut l'avoir droite, sans la baisser ni la pencher en avant, ni d'un côté ni d'un autre. Il faut bien se garder de la serrer ou enfoncer entre les deux épaules. La tounerie à tout vent, cela est d'un esprit léger. La remuée souvent, est la marque d'une personne inquiète & embarrassée.

C'est aussi témoigner de l'arrogance, de relever la tête avec affectation. Il est tout-à-fait contre le respect qu'on doit à une personne, de la hausser, de la secouer ou de la branler quand elle nous parle; car cela fait paroître qu'on n'a pas pour elle l'estime qui lui est due, & qu'on n'est pas disposé à croire & à faire ce qu'elle nous dit.

C'est une liberté qu'il ne faut jamais se donner, d'appuyer sa tête avec la

main, comme si on ne pouvoit la soutenir. Baisser sa tête quand on parle, ou même en compagnie, quand on n'y parleroit pas, cela est d'une très-grande indécence, & indigne d'une personne bien née: c'est aussi l'effet d'une grande négligence & malpropreté; car cela vient ordinairement de ce qu'on n'a pas assez de soin de se bien peigner & de se tenir la tête nette; il n'y a que des personnes mal élevées qui tombent dans cette négligence; & on doit regarder la netteté du corps, & particulièrement de la tête, comme une marque extérieure & sensible de la pureté de l'ame.

La modestie & l'honnêteté demandent qu'on ne laisse pas amasser d'ordures dans ses oreilles; ainsi il faut de temps en temps les nettoyer avec un instrument fait exprès, qu'on nomme pour ce sujet Cure-Oreille. Il est très-indécent de se servir pour cela de ses doigts, ou d'une épingle; & il est contre le respect que l'on doit aux personnes avec qui on se trouve, de le faire en leur présence,

Il seroit encore bien plus indécent, & contraire au respect dû aux Lieux Saints, de le faire dans les Eglises.

Il n'est pas séant d'avoir les oreilles percées, & d'y pender des anneaux; cela ne sied point à un Homme, c'est une marque extérieure d'esclavage qui ne lui convient pas.

La plus belle parure des oreilles est qu'elles soient toutes nues & bien nettes; les hommes, pour l'ordinaire, doivent les couvrir de leurs cheveux; les femmes les ont plus découvertes, & il est quelquefois d'usage, surtout aux femmes de qualité, qu'elles aient des perles, des diamans ou des pierres précieuses pendues à leurs oreilles. Il est cependant plus modeste & plus chrétien de ne donner aux oreilles aucun ornement, parce que c'est par elles que la parole de Dieu entre dans l'esprit & dans le cœur, & que le respect qu'on est obligé d'avoir pour cette divine parole doit empêcher que rien n'en approche qui essente la vanité.

Le plus bel ornement des oreilles d'un

Chrétien, est qu'elles soient bien disposées & toujours peignées à écouter avec attention, à recevoir avec soumission les instructions qui regardent la Religion & les maximes du Saint Evangile.

C'est pour cela que les saints Canons ont ordonné à tous les Ecclesiastiques d'avoir les oreilles entièrement découvertes, pour leur faire connoître qu'ils doivent toujours être attentifs à la Loi de Dieu, à la doctrine de la Vérité & à la science du salut, dont ils sont les dépositaires & les dispensateurs.

CHAPITRE III.

Des Cheveux.

Il n'y a personne qui ne doive prendre pour règle & pour pratique de se peigner tous les jours, & il ne faut jamais paroître devant qui que ce soit avec des cheveux mêlés & malpropres; qu'on ait surtout égard qu'il n'y ait point de vermine ni de lentes; cette précaution & ce soin sont de conséquence à l'égard

des enfans, & contribue singulièrement à leur santé.

Il est ridicule, même nuisible de gargariser les cheveux de poudre & de pommade, cela rendent l'homme efféminé. L'excès contraire serait également blâmable, car rien n'est plus malpropre & plus dégoûtant que des cheveux gras & humides : il convient donc de garder un juste milieu & de n'employer de poudre & de pommade que ce qui est nécessaire pour conserver les cheveux & les tenir propres.

Si Saint Pierre & Saint Paul descendent aux femmes de se saisir les cheveux, ils condamnent à bien plus forte raison ces sortes d'ajustemens dans les hommes qui, ayans naturellement bien moins de penchant à ces sortes de vanités que les femmes, doivent par conséquent en avoir beaucoup plus de mépris, & être bien plus éloignés de s'y abandonner.

Comme il n'est pas à propos d'avoir les cheveux trop courts, car cela iroit à défigurer la personne, il faut aussi prendre garde qu'ils ne soient pas trop

longs, & particulièrement qu'ils ne tombent pas sur les yeux ; c'est pourquoi il est bon de les faire couper proprement de tems en tems.

Il y a des gens qui, pour leur commodité, quand ils ont grand, ou quand ils ont quelque chose à faire, mettent leurs cheveux derrière leurs oreilles, ou sous leur chapeau ; cela est très-malhonorable, & il est à propos de laisser toujours pendre les cheveux naturellement ; il est aussi de la modestie & de l'honnêteté de n'y pas toucher sans nécessité ; & le respect qu'on doit avoir pour les autres exige qu'on ne mette pas la main sur les cheveux en leur présence.

Qu'on se garde donc de passer plusieurs fois la main plate sur sa tête, en pressant les cheveux, & les étendre ou boucler de chaque côté avec les doigts, d'y passer les doigts en travers, comme pour les peigner, ou de les secouer indécemment, en branlant la tête : toutes ces manières sont grossières & déplacées. Il est très-malhonorable de sortir en papillotes ; et

c'est manquer au respect que l'oy doit aux Eglises, que de s'y présenter dans cet état.

Il est encore bieu plus contre la bienséance d'avoie une perruque mal peignée, que ses cheveux mal arrangés; c'est pourquoy ceux qui la portent doivent avoie un soin tout particulier de la rendre propre, parce que les cheveux dont elle est composée n'ayant pas de soutien par eux-mêmes, ils ont besoyn d'être peignés & ajustés avec beaucoup plus de soin que les cheveux naturels, pour être tenus dans la propreté.

Une perruque est beaucoup plus propre & bieu plus convenable à la personne qui la porte, lorsqu'elle est de la couleur de ses cheveux, que quand elle est plus brune ou plus blonde: il y en a cependant qui la portent si frisée & d'un blond si fade, que cela sent plus la femme que l'homme.

Quoiqu'on ne doive pas fort négliger ces sortes de parures, lorsqu'elles sont en usage, il est néanmoins contre la bienséance & la sagesse d'un homme, d'employer

ployer bien du tems, & de se donner beaucoup de peine pour les rendre propres & les bieu ajuster.

CHAPITRE IV.

Du Visage.

Le Sage dit que c'est d'l'air du visage qu'on connoit un homme de bon sens: c'est pour ce sujet que chacun doit faire en sorte de composer tellement son visage, qu'il puisse en même tems se rendre aimable, & édifier le prochain par son extérieur.

Pour être agréable aux autres, il faut n'avoie rien de sévère ni de rebutant dans le visage, il ne faut pas aussi qu'il y paroisse rien de farouche ni de sauvage, rien de léger ni d'étoué, tout y doit respicere une gravité douce, une sagesse aimable, & l'oy doit éviter d'avoie l'air gairin & mélancolique.

Le visage doit être gai sans dissolution ni dissipation, sérieux sans être trop libre, ouvert sans donner des marques

d'une trop grande familiarité; il doit être doux sans mollesse; mais il doit donner à tous des témoignages de respect, ou au moins d'affection & de bienveillance.

Il est cependant à propos de composer son visage selon les différentes affaires & occasions qui se présentent; car, comme on doit avoir des égards pour le Prochain, & témoigner par son air qu'on prend part à ce qui le touche, il ne faut pas avoir un visage gai & enjoué lorsqu'on apporte quelque nouvelle triste, ou qu'il est arrivé quelque accident fâcheux; & il ne faut pas non plus avoir un visage sombre lorsqu'on vient dire quelque chose d'agréable, & qui doit causer de la joie.

À l'égard de ses propres affaires, un homme sage devoit sâcher d'être toujours le même, & avoir un visage toujours égal; car, comme l'adversité ne doit point l'abattre, la prospérité ne doit pas aussi le rendre plus gai; il doit avoir un visage toujours tranquille, qui ne change pas facilement de disposition & de

mouvement, selon ce qui arrive d'agréable ou de désagréable.

Ces personnes dont le visage change à chaque occasion qui se présente, sont très-incommodes, & on a bien de la peine à les supporter: tantôt elles paroissent avec un visage gai, tantôt avec un visage & un air mélancolique; quelquefois il marque de l'inquiétude, d'autres fois de l'empressement. Tout cela fait connoître dans une personne qu'elle n'a point de vertu, qu'elle ne travaille point à dompter ses passions. Ces manières d'agir sont tout humaines & naturelles, & ne sont nullement selon l'esprit du Christianisme.

Il ne faut pas non plus avoir un visage gai & libre à l'égard de toutes sortes de personnes.

Il est de l'honnêteté de faire paroître par son visage beaucoup de retenue lorsqu'on se trouve avec des personnes à qui on doit un grand respect, & il est de la bienséance d'avoir un air sérieux & grave en leur présence. Il est aussi de

la pudence de n'avoir pas un Visage trop ouvert à l'égard des inférieurs, particulièrement des domestiques : si on est obligé d'avoir de la douceur et de la condescendance pour eux, il est aussi de conséquence de ne pas se familiariser avec eux.

Quant aux personnes avec lesquelles on est libre, et avec lesquelles on converse ordinairement, il est à propos d'avoir un Visage plus gai avec elles, afin de donner par là plus de facilité & d'agrément à la conversation.

Il est de la propreté de se nettoyer tous les matins le Visage avec un linge blanc, pour le dégraisser. Il est moins sçeu de le laver avec de l'eau, car cela rend le Visage plus susceptible du froid en hiver, & du hâle en été.

C'est manquer à l'honnêteté de se frotter & de se toucher en quelque endroit du Visage que ce soit, avec les mains nues, principalement quand il n'y a pas de nécessité : si il y a même quelque besoin de le faire, comme pour ôter

quelque orduce, il faut le faire légèrement avec le bout du doigt; & lorsqu'on est obligé d'effuyer son Visage durant la chaleur, on doit pour cela se servir de son mouchoir, & ne pas frotter bien fort, ni avec les deux mains.

Il n'est pas bien séant de souffler des orduces sur son Visage, il ne faut cependant jamais le nettoyer en présence des autres; & si il arrive qu'on y remarque lorsqu'on se trouve en compagnie, on doit se couvrir le Visage avec le gapeau pour les ôter.

Les hommes ne doivent jamais se peindre le Visage, cette vanité n'est pas même tolérable dans les femmes; elle est contraire à la simplicité & à la modestie chrétienne; on ne doit y placer des mouches que pour le besoin, & jamais pour l'ornement.

CHAPITRE V.

Du Front, des Sourcils & des Joues.

Il est très-indécent d'avoir le front ridé, c'est ordinairement la marque

D'un esprit inquiet & mélancolique ; & il faut prendre garde qu'il n'y paroisse rien de rude, mais qu'il aie un air de sagesse, de douceur & de bienveillance.

Le respect qu'on doit avoir pour les autres ne permet pas, lorsqu'on parle de quelqu'un, qu'on se frappe le front, pour marquer que c'est une personne arrêtée à son sens & à son propre jugement, ou de frapper le front d'un autre lorsqu'on veut faire connoître qu'on a ce sentiment de lui.

Il est incivil de froncer les sourcils, c'est une marque de fierté, & il faut toujours les avoir étendus ; les élever, c'est un signe de mépris, & les baisser sur ses yeux, cela prouve qu'on est chagrin & mélancolique.

Le plus bel ornement des joues est la pudeur : c'est, selon Saint Paul, ce dont un Chrétien doit se parer. L'effet qu'elle produit dans une personne bien née, c'est de la faire rougir quand on profère en sa présence quelque parole déshonnête, quelque mensonge ou quelque médisance. Il

n'y a même que les insolens & les effrontés qui puissent mentir hardiment, ou dire ou faire quelque chose d'indécent, sans avoir les joues couvertes de rougeur.

Émousser les joues, les enfler, les battre des mains, sont de toutes les incivilités les plus grossières & les plus piteuses.

Lorsqu'on mange, il faut le faire de telle manière que les joues n'en soient pas plus élevées ; c'est une marque, quand cela arrive, qu'on mange avec une extrême avidité, & ce ne peut être que l'effet d'une gouernandise tout-à-fait outrée.

Il ne faut pas non plus prendre la liberté de toucher sur la joue, quand ce ne seroit que pour rire, ou par manière de jeu ; toutes ces manières d'agir étant des familiarités qui ne sont jamais permises.

Donner un soufflet sur la joue à une personne, c'est lui faire une très-grande injure : cela passe dans le monde pour un affront insupportable. L'Évangile con-

scille & le souffrir, & Veuils que les Chrétiens qui tâchent d'imiter Jhesu-Christ dans sa patience, soient disposés & même tout petits, après avoir reçu un soufflet, à présenter l'autre joue pour en recevoir un second; mais il descend & le donner, & ce ne peut être que la grande colère, ou un sentiment de vengeance qui le fasse faire.

Un homme sage ne doit jamais lever la main pour donner sur la joue à quelqu'un: la bienséance & l'honnêteté ne le permettent pas à l'égard même d'un domestique.

CHAPITRE VI.

Des Yeux et des Regards.

On connoît souvent, dit le Sage, par l'expression des yeux, ce qu'une personne a dans le fond de son ame, & quelle est sa bonne ou mauvaise disposition; quoiqu'on ne puisse pas s'en assurer avec certitude, c'en est cependant une marque assez ordinaire. Ainsi l'un

des premiers soins qu'on doit avoir pour ce qui regarde l'extérieur, est de bien composer ses yeux & de bien régler sa vue.

Une personne qui veut faire profession d'humilité & de modestie, & avoir un extérieur sage & posé, doit faire en sorte d'avoir les yeux doux, paisibles et retenus.

Ceux à qui la nature n'a pas donné cet avantage doivent tâcher d'en corriger le défaut par une contenance gaie & modeste, & avoir attention à ne pas rendre leurs yeux plus désagréables par leur négligence.

Il y en a qui ont des yeux affectés, qui marquent un homme ou en colère ou violent; il y en a d'autres qui ont toujours les yeux extrêmement ouverts: & qui regardent avec hardiesse; c'est l'ordinaire des esprits insolens qui n'ont de respect pour personne.

Il s'en trouve qui ont des yeux égarés, regardant tantôt d'un côté & tantôt d'un autre: c'est le propre d'un esprit léger.

Il s'en trouve aussi quelquefois qui ont les yeux si fort attachés à un objet,

qu'ils semblent vouloir le devorer ; & cependant il arrive fort souvent que ces sortes de personnes ne font pas la moindre attention à l'objet qui leur est présent ; & ce sont ordinairement des gens qui pensent attentivement à quelque affaire qui leur est fort à cœur, ou qui ont l'esprit vague, sans s'arrêter à rien de déterminé.

Il y en a d'autres qui regardent fixement à terre, & quelquefois même d'écarter & d'auter, comme des personnes qui s'écarter des yeux quelque chose qu'elles auroient perdu : ce sont des esprits inquiets & embarrassés, qui ne savent que faire pour se retirer de leur inquiétude.

Toutes ces manières d'arrêter les yeux, & de regarder, sont tout-à-fait contraires à la bienséance & l'honnêteté, & on ne peut les corriger qu'en tenant le corps & la tête droite, & les yeux modestement baissés, & en tâchant d'avoir un extérieur libre & engageant.

Comme il n'est pas décent d'avoir la vue trop élevée, il ne faut pas aussi que ceux qui vivent dans le monde tien-

nent leur vue trop basse, car cela a plus l'air d'un Religieux que d'un Séculier. Les Ecclésiastiques néanmoins, & ceux qui prétendent à l'être, doivent tous paroître avec des yeux & un extérieur tout-à-fait retenus ; car il est de la bienséance à ceux qui sont engagés, ou qui ont dessein de s'engager dans ces états, de s'accoutumer à la mortification de leurs sens, & de faire paroître par leur modestie, qu'étant consacrés à Dieu, ou voulant s'y consacrer, ils ont l'esprit occupé de lui & de ce qui le regarde.

La règle qu'on peut prendre à l'égard des yeux est de les avoir médiocrement ouverts, & à la portée de la hauteur de son corps, en sorte qu'on puisse voir facilement toutes les personnes avec qui on est. Il ne faut pas fixer les yeux sur qui que ce soit, particulièrement sur des personnes de différent sexe, ou qui sont supérieures ; & si il est à propos de regarder quelqu'un, il faut que ce soit d'une manière naturelle, douce & honnête, & qu'on ne puisse remarquer dans

les regards aucune passion ni affectation déréglée.

Il est très-incivil de regarder de travers, car c'est un signe de mépris; & cela ne peut être permis, tout au plus, qu'à un maître à l'égard de leurs domestiques, pour les reprendre de quelque faute grossière dans laquelle ils seroient tombés. Et il est aussi de mauvaise grâce de remuer les yeux incessamment, & de les cligner coup sur coup, cela est d'un petit génie.

Il n'est pas moins contre la bienséance que contre la pitié, de regarder légèrement & curieusement toutes ce qui se présente, & on doit faire en sorte de ne pas regarder de trop loin, & de ne regarder que devant soi, sans tourner la tête ni les yeux de côté & d'autre. Mais comme l'esprit de l'homme est naturellement porté à tout voir & à tout savoir, il est bien nécessaire de veiller sur soi pour s'en abstenir, & d'adresser souvent à Dieu ces paroles du Prophète Royal: *Mon Dieu, détournez mes yeux, et*
ne

ne permettez pas qu'ils s'arrêtent à regarder des choses inutiles.

C'est une grande incivilité de regarder par-dessus l'épaule en tournant la tête: c'est mépriser les personnes avec qui on est, que d'en user ainsi; c'est aussi une très-grande incivilité de regarder par derrière & par-dessus l'épaule d'un autre qui lit ou qui tient quelque chose, pour voir ce qu'il lit ou ce qu'il tient.

Il y a quelques défauts touchant la vue qui tiennent si fort de la bassesse ou de la légèreté, qu'il n'y a ordinairement que des enfans ou des écoliers qui puissent être capables d'y tomber: quelque grossiers que soient ces défauts, on ne doit pas être surpris qu'on les exprime ici, afin que les enfans y prennent garde, & qu'on puisse veiller sur eux pour les empêcher de s'y laisser aller.

Il y en a quelquefois qui font des grimaces avec les yeux, pour se rendre affectueux; il y en a d'autres qui contrefont les loués, pour faire rire les autres; on en voit quelques uns qui écartent leurs

paupières avec leurs doigts; il s'en trouve aussi qui regardent avec un œil fermé, comme font les gens qui visent à un but. Toutes ces manières de regarder sont tout-à-fait inciviles & malhonnêtes; & il n'y a point de personnes raisonnables, ni d'enfans bien nés, qui n'aient honte de toutes ces grimaces, comme de choses indignes d'un homme sage.

CHAPITRE VII.

Du Nez.

Il est indécent de froncez le nez, ce sont ordinairement les railleures qui le font; il est aussi malhonnête et incivil de le remuer, d'y porter la main sans nécessité, & de mettre les doigts dans les narines: outre que cela est malhonnête, il en peut résulter des incommodités dont on se ressent long-tems, aussi les parens doivent veiller avec soin à ce que les enfans ne contractent point cette mauvaise habitude.

Il est de la bienséance de se tenir

le nez fort net, & il est très-vilain de le laisser rempli d'ordures. Il faut donc le nettoyer souvent, afin de le tenir propre: car le nez est l'honneur & la beauté du visage, & il est la partie de nous-mêmes la plus apparente.

Il faut observer, en se mouchant, toutes les règles de la bienséance & de la propreté; ainsi l'on ne doit jamais se moucher qu'avec son mouchoir que l'on aura attention de remettre dans sa poche dès que l'on s'en sera servi; car il est très-malhonnête de le mettre sur une table, une chaise ou tout autre meuble; il l'est également de gesticuler avec son mouchoir.

Il est fort incivil de se servir du mouchoir d'un autre; & lorsque l'on se mouche, il faut, lorsque l'on est en compagnie, se couvrir le visage de son gilet, ou si l'on est à table, de sa serviette.

Il faut éviter avec soin de faire trop de bruit en se mouchant, ainsi qu'en étrennant, & ne faire l'un ou l'autre

au Visage de qui que ce soit.

Oy doit bien se garder, après qu'oy s'est mouffé, de regarder dans son mouchoir; mais il est à propos de le plier aussitôt & de le remettre dans sa poche.

Il n'est pas honnête de tenir son mouchoir à la main, ni de l'offrir à quelqu'un pour quoi que ce soit, quand même il seroit tout blanc: si cependant quelque personne le demande & presse de le lui donner, alors on peut le faire.

Lorsqu'on se sent disposé à éternuer, il ne faut pas s'en empêcher; mais il est à propos de se tourner tant soit peu le Visage de côté, & de le couvrir de son mouchoir, & puis éternuer le plus doucement & avec le moins de bruit qu'il est possible; il faut ensuite remercie honnêtement la compagnie qui aura salué, en lui faisant la révérence.

Quand quelqu'un éternue, il ne faut pas dire tout haut: Dieu vous bénisse ou Dieu vous assiste; oy doit seulement, sans proférer aucune parole, se découvrir, faire une inclination, & la faire pro-

fonde, si c'est à l'égard d'une personne à qui oy doit beaucoup de respect.

Oy ne doit faire usage de tabac en poudre que dans le besoin; cets usages occasionne la malpropreté. Il n'est jamais permis de fumer ni de mâcher du tabac en compagnie.

Si une personne qualifiée prend du tabac devant ceux qui sont avec elle, & qu'elle s'en en présente, le respect qu'ils lui doivent le lui empêche de le refuser; & s'ils ont quelque répugnance à le prendre par le nez, il suffit qu'ils en fassent semblant.

Si la coutume de prendre du tabac peut être permise aux hommes, étant si forte tolérée par l'usage, elle ne doit pas avoir lieu à l'égard des femmes, & il est aussi indécent à ceux qui en prennent d'avoir toujours un mouchoir à la main, & de le tenir plein d'ordure & de tabac; ce qui cependant ne peut pas manquer d'arriver à ceux qui en prennent souvent par le nez.

Lorsqu'on prend du tabac en compagnie, il faut que cela soit rare, & qu'on n'ait

pas toujours une tabatière entre les mains & les mains pleines de tabac. On doit aussi prendre garde qu'il n'en tombe pas sur le linge ni sur les habits; car il n'est pas honnête qu'on s'en aperçoive: afin que cela n'arrive pas, il en faut prendre peu à la fois.

+—————+—————+

CHAPITRE VIII.

De la Bouche, des Lèvres, des Dents
& de la Langue.

La Bouche ne doit être ni trop ouverte ni trop fermée; & lorsqu'on mange, il ne faut jamais l'avoir pleine, mais on doit toujours manger avec une telle modération, qu'on puisse être en état de parler facilement, & être entendu distinctement, lorsqu'il s'en présente quelque occasion.

Il est de l'honnêteté que la bouche soit toujours nette, & il est à propos pour cela de la laver tous les matins: il n'est cependant pas honnête de le faire ni à table, ni en présence des autres.

La bienséance ne permet pas d'avoir quoi que ce soit à la bouche, & ne veut pas qu'on tienne rien ni entre les lèvres ni entre les dents; c'est pourquoi on ne doit y mettre ni une plume quand on écrit, ni des fleurs, en quelque tems que ce soit.

Il est de mauvaise grâce de serrer trop les lèvres, ou même de les mordre, & il ne faut jamais les tenir entreouvertes; mais il est insupportable de faire avec les lèvres des moues & des grimaces; la situation qu'on doit leur donner est de les tenir jointes l'une contre l'autre, doucement & sans contrainte.

Il n'est pas bienséant de faire trembler ses lèvres lorsqu'on parle, ni en aucune autre occasion; il faut les avoir toujours fermes, & ne les remuer ordinairement que pour manger ou pour parler.

Il y en a quelquefois qui élèvent tellement la lèvre d'en haut, & abaissent si fort celle d'en bas, que leurs dents paroissent quelquefois même tout entières; cela est tout-à-fait contre la bienséance, qui ne veut pas qu'on voit jamais les

dents à découvert, la nature ne les ayant couvertes des lèvres que pour les cacher.

Il faut bien prendre garde de se servir de ses ongles, & de ses doigts ou d'un couteau pour nettoyer ses dents: il est de la bienséance de le faire avec un instrument fait exprès, qu'on nomme Cure-dent, ou avec un bout de plume taillée à propos pour cela, ou avec un gros lingot.

C'est ne savoir ce que c'est qu'hygiène, & grincer ou craquer des dents; on ne doit pas aussi les serrer trop fortes en parlant, ni parler entre ses dents: c'est un défaut qu'on doit beaucoup s'appliquer à corriger, en ouvrant forte la bouche lorsqu'on parle à quelqu'un.

C'est une chose honteuse & indigne d'une personne bien née de tirer la langue par mépris, ou pour refuser ce qu'on antec demande, & il est malhonnête de l'avancer jusque sur le bord des lèvres, & de la remuer en la faisant passer d'un côté à l'autre.

Il est donc de la bienséance que la langue soit toujours renfermée par les dents, & ne soit jamais au-delà; car c'est là tout l'enclot que la nature lui a donné.

Il est fort imprudent de casser avec les dents des noix ou autres corps durs, c'est le moyen de se perdre les dents de bonne heure, & l'on éprouve dans la suite des maux cruels occasionnés par cette mauvaise habitude que contractent presque tous les enfans.

On se gâte infailliblement les lèvres en se les mordant, ou en les remuant avec contorsions, les vesserant, les élevant trop, & les écartant ou tirant avec les doigts.

CHAPITRE IX.

De la manière de parler & de prononcer.

Comme se parler se forme de la bouche, des lèvres, des dents & de la langue, il paroît que c'est ici le lieu où il est à propos d'en traiter.



Pour bien parler, il ne faut ni serrer les dents, ni parler du gosier, ni trop se peësser, parce que cette volubilité confond les sons & les mots: c'est le défaut des caractères étourdis & pétulans.

Lorsqu'on parle, il faut faire en sorte de prendre un ton de voix doux & posé, & assez élevé pour pouvoit être entendu de ceux à qui on parle; car on ne parle que pour se faire entendre. Il est cependant ridicule de crier comme si l'on parloit à des sourds, & il l'est également de parler trop bas & entre ses dents, ce qui décelé une timidité puérile.

Une chose à laquelle on doit bien prendre garde en parlant, est qu'il n'y ait rien de rude, ni d'aigrec, ni de hautain dans la voix; mais aussi qu'il n'y ait rien de mal & d'efféminé, point d'affectation & de singularité; & à quelque personne qu'on parle, il faut toujours le faire avec un air d'innocence & de bienveillance.

C'est une chose ridicule de parler du

nez; & afin que la mauvaise disposition du nez ne donne pas occasion de le faire, il faut prendre garde qu'il ne soit pas bouffé, & qu'il soit toujours fort net & sans ordures.

Ceux qui ont la langue grasse, & qui voulent corriger ce défaut, doivent faire en sorte de fortifier leur voix, en appuyant avec point sur les lettres ou sur les syllabes qu'ils ne peuvent pas bien prononcer, cela leur rendra au moins la prononciation plus aisée.

Il est de conséquence de s'appliquer à corriger ces défauts dans le bas âge; car il est ensuite presque impossible de quitter l'habitude qu'on a prise d'une certaine manière de parler; & quoiqu'on voie bien dans un âge plus avancé qu'elle est inessante & désagréable, on ne peut cependant s'en défaire & en prendre une autre.

Il est indécent de parler seul, c'est même une chose qu'on ne doit pas faire ordinairement, & qui ne peut convenir qu'à un homme passionné ou sans

esprit, ou à quelqu'un qui médite quelque chose en lui-même, & prend des desseins sur ce qui le regarde, & des mesures pour les exécuter.

Une chose qui est des plus importantes, quand on parle, c'est de bien faire sonner toutes les lettres & toutes les syllabes, & de prononcer tous les mots séparément les uns des autres; il faut aussi ne pas manquer de prononcer la consonne qui finit un mot, lorsque ce mot est suivi d'un autre qui commence par une voyelle; & on ne doit pas au contraire prononcer la consonne finale, lorsque la première lettre du mot suivant est aussi une consonne.

Il y a deux sortes de défauts à éviter dans la prononciation: les uns regardent la prononciation en elle-même; les autres regardent la manière de prononcer.

À l'égard de la prononciation dans les discours ordinaires, il faut qu'elle soit égale & uniforme, & qu'on ne change pas à tout moment de ton, comme feroit un Dédicataire: il faut aussi qu'elle soit toujours

toujours ferme, en sorte qu'on ne l'abaïsse pas sur la fin des mots: au contraire, il faut prononcer la fin des mots & des périodes plus fermement que le commencement, afin qu'on puisse être toujours bien entendu. Il faut aussi qu'elle soit entière, sans omettre une seule lettre ni syllabe; il faut enfin qu'elle soit tellement exacte, qu'on n'y change jamais une lettre en une autre.

Il y a différentes sortes de manières de prononcer très-messantes: il y en a qui prononcent d'une certaine manière molle, lente & même languissante; les gens qui prononcent ainsi sont très-désagréables, & il semble qu'ils se plaignent toujours en parlant: cette prononciation marque en eux beaucoup de lâcheté & de mollesse dans leur conduite. Ce défaut est plus ordinaire, & est aussi plus tolérable dans les femmes que dans les hommes; il n'est personne cependant qui ne doive s'efforcer de s'en corriger.

Il y en a d'autres dont la prononciation

est pesante & grossière, & c'est le propre des paysans; ils ne peuvent corriger ce défaut qu'en adoucissant leur ton de Voix, & en ne faisant pas sonner si fort les mots & les syllabes.

Il y en a quelques-uns dont la manière de prononcer est dure & brusque, & cette manière de parler est fort mal-jouée: il faut, pour s'en défaire, parler toujours doucement, avec attention sur soi, & en témoignant aux autres de la bienveillance.

Quelques autres ont la prononciation aiguë & précipitée; le moyen dont ils peuvent se servir pour la changer est de prendre toujours un ton de Voix ferme, & s'étudier à prononcer toutes les syllabes distinctement & avec attention.

La prononciation française doit être en même temps ferme, douce & agréable. Pour apprendre à bien prononcer, il faut commencer par parler peu, dire toutes les paroles les unes après les autres avec modération, prononcer distinctement toutes les syllabes & tous les mots; il faut

surtout ne converser ordinairement qu'avec des personnes qui parlent purement & qui prononcent bien.

 CHAPITRE X.

De la manière de Bâiller, de Cracher & de Tousser.

Il est de la bienséance de s'abstenir de bâiller lorsqu'on est avec d'autres personnes, surtout avec celles à qui l'on doit du respect; car c'est témoigner qu'on est ennuyé ou de la compagnie, ou des discours de ceux avec qui l'on est, ou qu'on en fait peu de cas. Si cependant on se trouve obligé de bâiller par nécessité, on doit alors cesser entièrement de parler, mettre sa main ou son mouchoir devant sa bouche, & se tourner un peu de côté, afin de n'être pas aperçu en le faisant par ceux qui sont présents. Il faut surtout prendre garde en bâillant de ne rien faire qui soit indécent, & ne pas bâiller excessivement: il est très-maléant de le faire

avec bruit, & encore plus de s'allonger
& de s'étendre en le faisant.

Il ne faut pas s'accoutumer à cracher
trop souvent & sans nécessité; cela est
non-seulement très-malhonorable, mais cela
dégoute & incommode toute le monde:
on doit faire en sorte que le besoyn en soit
rare lorsqu'on se trouve en compagnie,
principalement avec des personnes pour
qui on doit avoir un respect particulier.

Quand on se trouve avec des personnes
de qualité, & lorsqu'on est dans les lieux
qu'on tient propres, il est de l'honnêteté
de cracher dans son mouchoir, en se tou-
rant un peu de côté, & de le remettre aussitôt
dans sa poche, sans y regarder.

Il est même de la bienséance que cha-
cun s'accoutume à cracher dans son mou-
choir lorsqu'on est dans les maisons des
Grands & dans toutes les places qui
sont cirées ou parquetées; mais il est
bien plus nécessaire de prendre l'habitude
de le faire lorsqu'on est dans l'Eglise:
le respect qu'on doit avoir pour ces lieux
consacrés à Dieu, & destinés à lui ren-

dre le culte qui lui est dû, demande qu'on
ne fasse honneur jusqu'au paré même sur
lequel on marche, & cependant il arrive
souvent qu'il n'y a point de lieu plus
sacré que celui de l'Eglise, quoiqu'elle soit
la demeure & la maison de Dieu sur
la terre.

Il est fort malhonorable de cracher par
une fenêtre, dans le feu, sur les tisons,
contre la cheminée, ou même contre la
muraille, & en quelqu'autre endroit où on
ne puisse pas marcher sur le craché.
Il est aussi contre la bienséance de cracher
devant soi en présence des autres, ou de le
faire de trop loyn, en sorte qu'on soit obligé
de s'avancer pour marcher dessus.

On doit avoir grand soyn de ne ja-
mais cracher sur ses habits ni sur ceux
des autres: c'est être ou bien malpropre,
ou bien peu circonspect de le faire.

Il y a un défaut qui n'est pas
moins considérable, & dont il faut bien se
donner & garder, qui est de ne pas
jeter sa salive, en parlant, sur le visage
de ceux à qui on parle; cela est très-indé-

cents, & tout-d-fait incommodé.

Quand on aperçoit à terre quelque gros cragat, il faut aussitôt adroitement mettre le pied dessus. Si on en remarque sur l'habit de quelqu'un, il n'est pas bien séant de le faire connoître, mais il faut avertir quelque domestique de l'aller ôter, & s'il n'y en a point, il faut l'ôter soi-même, sans qu'on s'en aperçoive; car il est de l'honnêteté de ne rien faire paroître à l'égard de qui que ce soit qui puisse lui faire peine, ou lui donner de la confusion. Si quelqu'un a la bonté de nous rendre ce bon office, il faut lui en témoigner une reconnaissance toute particulière.

Il y a quelques défauts souffrants le cragat, aux quels on doit faire une très-grande attention pour n'y pas tomber.

Il y en a qui font beaucoup de bruit, & un bruit qui est même désagréable, en tirant les flegmes et cragats, comme par force, du fond de leur poitrine; c'est ce qui arrive ordinairement aux personnes âgées: cette manière de cragat est fort

malhonnête. On doit avoir attention, pour n'être pas incommodé aux autres, & ne pas faire de bruit, ou à n'en faire que très-peu lorsqu'on crache.

Il y en a d'autres qui tiennent long-tems des cragats dans leur bouche: cela est tout-d-fait contre la bienséance, qui veut qu'on crache aussitôt qu'on a le cragat sur la langue.

Il y en a même quelquefois (ce qui n'arrive ordinairement qu'à des enfans), qui crachent expressément sur d'autres; il y en a d'autres qui crachent au planche ou en l'air: ces sortes de sottises & d'impertinences sont des incivilités dont une personne bien née ne peut pas être capable.

On doit s'abstenir, autant qu'on le peut, de souffler, & il faut surtout prendre garde de ne pas le faire à table quand on parle à quelqu'un, ou que quelqu'un nous parle; on doit particulièrement ce respect à la parole de Dieu, lorsqu'on l'écoute, afin aussi de ne pas empêcher les autres de l'entendre avec facilité. Mais il n'y

a personne qui, lorsqu'il a besoyn de touffer en compagnie, ne doit faire en sorte de le faire rarement & sans beaucoup de bruit.

CHAPITRE XI.

Du Dos, des Épaules, des Bras & du Coude.

Il est très-indécent de baïsser le dos comme si on avoit un pesant fardeau sur les épaules; mais il faut s'accoutumer & faire prendre l'habitude aux enfans de se tenir toujours droit.

Il faut aussi éviter avec soyn d'élever les épaules & de faire un gros dos; & on doit avoir attention à ne pas tenir les épaules de travers, & à ne pas baïsser l'une plus que l'autre.

La bienséance ne permet pas, quand on marche, de tourner les épaules de côté & d'autre, comme le balancier d'une horloge, ni d'avancer l'une devant l'autre; cela a l'air d'un esprit superbe & d'une personne qui se fait accroire.

Il ne faut pas aussi tourner le dos, ni même tant soit peu les épaules, quand on parle à quelqu'un, ou que quelqu'un nous parle.

C'est une grande incivilité d'étendre & d'allonger les bras, & les tourner d'un côté ou d'autre, de les tenir derrière soi, ou les mettre sur le côté, comme font quelquefois des femmes lorsqu'elles sont en colère, & qu'elles disent des injures à d'autres.

Il ne faut point aussi remuer les bras en marchant, sous prétexte même d'aller plus vite & de faire plus de chemin.

On ne doit pas aussi avoir les bras croisés, c'est une modestie propre aux Religieuses, & qui ne convient pas à des Séculiers. La posture qui leur est bien-séante est qu'elles soient posées naturellement contre le corps.

Il est tout-à-fait contre la civilité & s'accorder en écoutant quelqu'un qui nous parle; il l'est encore plus de le faire étant à table, & c'est beaucoup manquer

de respect à l'égard de Dieu que de tenir cette posture en se priant.

Qu'on se garde bien de seapper quelqu'un, ou de le pousser avec le coude, quand ce ne serait que par familiarité ou par badinage; on ne doit jamais en user ainsi quand on veut parler à quelqu'un, ni même lui parler la main sur le bras.

C'est une manière d'agir bien rustique de rebutter quelqu'un qui vient à nous pour nous parler, en levant le bras comme pour le seapper & pour l'éloigner de nous, ou en le repoussant rudement avec le coude: la douceur, l'humilité & le respect pour le Prochain doivent toujours se faire voir dans notre conduite.

CHAPITRE XII.

Des Mains, des Doigts & des Ongles.

IL est de la bienséance d'avoir ces doigtentiez toujours les mains nettes, & il est honteux de paroître avec des mains noires & crasseuses; cela ne peut être supportable qu'à des Manouvriers & à des Paysans. Pour avoir

les mains nettes & propres, il faut les nettoyer tous les matins, les laver exactement avant le repas, & toutes les fois qu'il arrive pendant le jour qu'on les a salies en faisant quelque ouvrage.

Il n'est pas décent, après avoir sali ou lavé ses mains, de les essuyer à ses habits, ou à ceux des autres, ou à une muraille, ou à quelqu'endroit qui puisse salir quelqu'un.

C'est prendre bien de la liberté de frotter ses mains en présence des personnes à qui on doit du respect, soit à cause du froid, soit par un sentiment de joie, ou par quelqu'autre raison; on ne doit pas le faire lors même qu'on est avec ses amis les plus familiers.

Il est de mauvaise grace à des personnes du monde de cacher leurs mains sous leurs habits, ou de les avoir croisées, lorsqu'elles parlent à quelqu'un: ces contenance sentent plus le Religieux que le Séculier. Il n'est pas même bienséant à qui que ce soit de mettre ses mains dans ses poches, ni de les

mettre ou tenir derrière soi; c'est une grossièreté qui tient du porte-faix.

Il n'est pas honnête de donner des coups avec les mains en badinant avec quelqu'un; cela vient de la légèreté, & ne peut être fait que par quelqu'enfant volage & sans conduite.

Quand on parle, dans la conversation, il ne faut ni seapper des mains ni faire aucun geste, & on doit bien se garder de toucher les mains de ceux à qui on parle, ce seroit avoir bien peu d'honnêteté & de respect à leur égard, & encore beaucoup moins de tirer les boutons, les gants, la cravate ou le manteau à quelqu'un, ou même d'y porter la main.

C'est donner à une personne un témoignage d'amitié & d'union particulières, & mettre sa main dans la sienne, par manière de civilité: c'est pour ce sujet que cela ne doit se faire ordinairement que par des personnes qui sont égales, l'amitié ne pouvant exister qu'entre des personnes qui n'aient rien l'une au-dessus de l'autre.

Il n'est pas permis à une personne qui doit du respect à une autre de lui présenter la main, pour lui donner quelque marque de son estime ou de son affection; ce seroit manquer au respect qu'on seroit obligé d'avoir pour cette personne, & user à son égard d'une familiarité trop indiscrète. Si cependant une personne qui est de qualité, ou qui est supérieure, met la main dans celle d'une autre qui est de moindre qualité qu'elle, ou qui lui est inférieure, celle-ci doit s'en faire honneur, offrir sa main assidue, & recevoir cette faveur comme un témoignage singulier de bonté & de bienveillance.

Quand on donne la main à quelqu'un pour marque d'amitié, il faut toujours la présenter nue, & il est contre la bienséance d'avoir alors le gant à la main; mais quand on la présente pour retirer quelqu'un d'un mauvais pas, ou même à une femme pour la conduire, il est de l'honnêteté de le faire le gant à la main.

C'est ne pas savoir ce que c'est que

la bienséance, de monter au doigt la personne de qui on parle, ou quelqu'autre; c'est une liberté qu'une personne honneste ne doit pas se donner, de se tirer les doigts l'un après l'autre pour les allonger, ou les faire craquer. C'est aussi une chose ridicule, & qui tient du réveur, de jouer du tambour avec les doigts.

Une personne sage ne doit jamais donner des coups avec les doigts, non plus qu'avec la main; & ces coups de doigts pliés, qu'on nomme Chique-naudes, doivent lui être tout-à-fait inconnus.

Il est sués à propos de ne pas laisser croître ses ongles, & de ne pas les avoir remplis d'ordures: c'est pour ce sujet qu'il est bon de prendre pour pratique de les couper tous les huit jours, & de nettoyer tous les jours l'ordure qui s'y glisse.

Il est indécent de les couper lorsqu'on est en compagnie, particulièrement quand on est avec des personnes à qui on doit du respect; il ne faut pas les

couper avec un couteau ni les ronger avec les dents: on doit se servir de ciseaux & le faire en particulier; si on est avec des personnes avec qui on vit ordinairement, se détourner d'elles quand on les coupe.

Gratter une muraille ou des livres, ou quelqu'autre chose qu'on tient à la main; faire des raies avec l'ongle sur des cartes ou sur du papier; mettre l'ongle dans quelque feu ou dans quelqu'autre chose; se gratter soi-même en quelque partie du corps: toutes ces incivilités sont si indécentes, qu'on ne peut s'y laisser aller sans bassesse d'esprit, & qu'on ne doit y penser que pour s'en donner de l'aversion.

CHAPITRE XIII.

Des Parties du Corps qu'on doit cacher & des Nécessités naturelles.

Il est de la bienséance & de la pudeur de couvrir toutes les parties du corps, hors la tête & les mains, ainsi

il est indécent d'avoir la poitrine découverte & les bras nus, les jambes sans bas & les pieds sans souliers : il est même contre la loi de Dieu & de découvrir quelques parties de son corps, que la pudeur aussi-bien que la nature obligent de tenir toujours cachés.

Où doit éviter avec soin, & autant qu'on le peut, de porter la main sur toutes les parties du corps qui ne sont pas ordinairement découvertes ; & si on est obligé de les toucher, il faut que ce soit avec beaucoup de précaution.

Comme nous ne devons considérer nos corps que comme des temples vivans où Dieu veut être adoré en esprit & en vérité, & des tabernacles que Jésus-Christ s'est choisis pour sa demeure, nous devons aussi, dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent, leur porter beaucoup de respect, & c'est cette considération qui doit particulièrement nous engager à ne pas les toucher, & à ne pas même les regarder sans une nécessité indispensable.

Il est à propos de s'accoutumer à souffrir plusieurs petites incommodités sans se tourmenter, se frotter ni gratter, sans se remuer & sans tenir aucun autre posture qui soit indécente ; car toutes ces sortes d'actions & de postures inestables sont tout-à-fait contraires à la pudeur & à la modestie.

Lorsqu'on est couché, il faut tâcher de tenir une posture si décente & si modeste, que ceux qui approchent du lit ne puissent pas voir la forme du corps ; il faut aussi avoir attention à ne pas se découvrir de telle manière qu'on fasse voir aucune partie de son corps nu, & qui ne soit très-décemment couverte.

Pour les besoins naturels, il est de la bienséance (aux enfans même), de n'y satisfaire que dans des endroits où l'on ne puisse être vu.

Il est très-incivil de laisser sortir en compagnie des vents de son corps, soit par haut, soit par bas, quand même ce serait sans faire aucun bruit ; & il

est honteux & vilain de le faire d'une manière qui puisse être entendue des autres.

Il n'est jamais stant de parler des parties du corps qui doivent toujours être cachées, ni de certaines nécessités du corps, auxquelles la nature nous a assujettis, ni même de les nommer; & si quelquefois on ne peut pas s'en dispenser à l'égard d'un malade ou d'une personne incommodée, on doit le faire d'une manière si honnête, que les termes dont on se servira ne puissent en rien choquer la bienséance.

CHAPITRE XIV.

Des Genoux, des Jambes & des Pieds.

La Civilité veut que, lorsqu'on est assis, on tienne les genoux dans leur posture naturelle, & il est indécent de les serrer de trop près & de les éloigner beaucoup; mais il est surtout de mauvaise grace de les croiser l'un sur l'autre, principalement lorsqu'on se trouve avec des femmes.

Il sied très-mal de remuer les jambes lorsqu'on est assis; mais c'est une chose insupportable de les branler; on ne doit même jamais le souffrir dans les anses, tant cela est contraire à la bienséance.

Mettre les jambes l'une sur l'autre, cela est de très-mauvaise grace & on ne doit jamais le faire, quand ce seroit devant des domestiques.

Il faut prendre garde de n'avoir pas les pieds suans, & qu'ils ne donnent pas de mauvaise odeur, particulièrement en été; car cela est quelquefois très-incommodé aux autres. Afin que cet inconvénient n'arrive point, il faut avoir soin de les tenir toujours fort nets.

Lorsqu'on est debout, il est de la bienséance d'avoir les pieds à demi en dehors, & les talons un peu éloignés l'un de l'autre; il est indécent de les remuer souvent, & il l'est encore plus de les battre contre la terre ou quelqu'autre chose.

Les esprits naturellement récents ou

légères doivent beaucoup faire attention sur eux-mêmes, pour ne pas tomber dans ces sortes de défauts.

C'est une posture qui sent le lâche, & tenir les pieds étendus en devant, & de se tenir tantôt sur un pied ex tantôt sur l'autre. Il ne faut pas faire paroître, lorsqu'on est avec d'autres, que l'on soit las d'être debout, comme on peut le juger par ces sortes de postures, principalement lorsqu'on se trouve avec des personnes qui sont, ou par leur qualité, ou par leur dignité, supérieures.

Ce à quoi l'on doit particulièrement prendre garde dans la contenance des pieds, lorsqu'on est assis, est de ne pas les scapper à terre coup sur coup l'un après l'autre, comme si l'on battait le tambour, & de ne pas les branler ni remuer, en badinant (cela ne doit pas même être souffert dans les enfans); & de ne pas aussi les croiser l'un sur l'autre; & de ne pas les soulever, posant le derrière du talon ou la cheville du pied

à terre, & de ne pas lever en l'air le devant des pieds, mais de les poser tous deux entièrement à terre & de les fixer.

Il faut aussi avoir attention de ne pas écarter les talons, & de ne pas poser le devant des deux pieds l'un contre l'autre.

On peut faire des fautes considérables contre la bienséance à l'égard des pieds lorsqu'on marche: car il est très-indécent alors de les traîner ou de les porter de travers; il faut aussi prendre garde de ne pas les tenir trop en dedans ou trop en dehors. Il est très-messéant de marcher sur la pointe des pieds; il ne l'est pas moins de marcher en sautant, comme si l'on dansait, ou de se frotter les talons l'un contre l'autre; & il est tout-à-fait contre l'honnêteté & la modestie de scapper rudement avec les pieds la terre, le pavé, ou le plancher.

Il faut bien se garder, lorsqu'on est à genoux, de croiser ses pieds;

on ne doit pas non plus les servir ni trop les braver : il est honteux alors de s'asseoir sur les talons, c'est la marque d'un cœur efféminé & d'une ame basse, & ce ne peut être que l'effet d'une grande lâcheté & d'une mollesse tout-à-fait sensuelle.

Il est bien malhonnête, & c'est même une chose honteuse, de donner des coups de pied à d'autres en quelque partie du corps que ce soit; cela ne peut être permis à personne, non pas même à un maître à l'égard de ses domestiques.

Cette sorte de punition est d'un homme violent & passionné, & non pas d'un Chrétien, qui ne doit avoir ni faire paraître que de la douceur, de la modération & de la sagesse dans toute sa conduite.

Fin de la première Partie.



LES RÈGLES
DE LA BIENSÉANCE
ET DE LA
CIVILITÉ CHRÉTIENNE.

SECONDE PARTIE.

De la Bienféance dans les actions communes & ordinaires.

CHAPITRE PREMIER.

Du Lever & du Coucher.

Quoique la Civilité ne règle rien touchant le tems qu'on doit être couché, & l'heure à laquelle on doit se lever, il est cependant de la bienséance de se lever de bon matin: car outre que c'est un défaut de se lever tard, c'est une chose honteuse

est insupportable, dit Saint Ambroise, que le soleil à soy lever nous trouve dans le lit.

C'est aussi changée & renversée l'ordre de la nature, de faire du jour la nuit & de la nuit le jour, comme font quelques-uns. C'est le Démon qui engage à en user ainsi; comme il fait que les ténèbres donnent occasion au péché, il est bien aisé que nous fassions nos actions pendant la nuit. Suivons plutôt l'avis de Saint Paul: *Laissons, dit-il, les œuvres de ténèbres, & marchons; c'est-à-dire, agissons avec bienséance, comme il faut le faire durant le jour; serons-nous pour cela des armes de la lumière, donnons la nuit au sommeil, & employons le jour à faire toutes nos actions: nous aurons sans doute de la honte & de la confusion de faire, pendant que le soleil luit, des œuvres de ténèbres, & de mêler dans nos actions quelque chose de déréglé, lorsque nous pouvons être vus.*

Il est donc tout-à-fait contre la bienséance,

bienséance, selon que Saint Paul nous l'insinue, de se coucher, comme font quelques personnes, dès le commencement du jour, & de se lever vers le midi, & il est très à propos, tant pour la santé que pour le bien de l'ame, & ne pas se coucher plus tard que dix heures, & de ne pas se lever plus tard que six heures du matin. On doit alors se dire à soi-même ces paroles de Saint Paul, & en avertir ceux que la paresse retient dans le lit: *L'heure est venue qu'il faut nous réveiller de notre sommeil, la nuit est passée & le jour est avancé; afin de pouvoir ensuite adresser à Dieu ces paroles du Prophète Ezi: Mon Dieu, mon Dieu, je songe à vous dès le matin.*

Il n'est pas d'une personne sage de se faire appeler plusieurs fois pour se lever, ni d'hésiter long-tems à le faire; aussitôt donc qu'on est éveillé, il faut se lever promptement, et avec tant de circonspection, qu'aucune partie du corps ne paroisse nue, quand même on seroit seul dans la chambre.

Il est aussi très-indécent & peu honnête de s'amuser à causer, à badiner, ou à jouer sur son lit; le lit n'étant fait que pour délasser le corps fatigué du travail & des occupations qu'on a eues pendant le jour, il ne faut s'en servir que pour se reposer, & l'on ne doit plus par conséquent s'y arrêter lorsqu'on n'a plus besoin de repos.

Il n'est pas aussi à propos qu'un Chrétien se laisse aller à ces sortes de divertissemens & de badineries, qui effaceroient aisément les bonnes idées qu'il pourroit avoir dans l'esprit.

Lorsqu'on sort du lit, il ne faut pas le laisser découvert, ni mettre son bonnet de nuit sur quelque siège, ou en quelqu'autre endroit où il puisse être aperçu.

L'amour qu'on doit avoir pour la pureté, aussi-bien que l'honnêteté, doit engager ceux qui ne sont pas mariés à ne pas souffrir qu'aucune personne de sexe différent entre dans la chambre où ils couchent, jusqu'à ce qu'ils soient

entièrement habillés, & que leur lit soit fait; c'est pourquoi il est à propos qu'ils ferment leur porte en dedans.

La bienséance demande qu'on fasse son lit avant de sortir de sa chambre, ou, s'il est fait par d'autres, qu'au moins on le recouvre honnêtement, & de telle manière qu'il paroisse comme s'il étoit fait; car il est très-indécent de voir un lit découvert & mal accommodé.

Il faut aussi avoir soigné de vider ou de faire vider son pot de nuit dès qu'on est levé, & on doit bien se garder de le vider par la fenêtre ou dans la rue; cela est contre l'honnêteté & contre la loi: on doit aussi faire en sorte de le tenir si net, qu'il ne se amasse point de crasse, & qu'il ne puisse pas causer de mauvaise odeur; c'est pour cela qu'il faut le laver et rincer sous les jours.

Il est très-incivil de faire paroître un pot de nuit devant quelqu'un, lorsqu'il est plein, & lorsqu'on va le vider; c'est pourquoi il est à propos de

prendre si bieu son temps pour cela, qu'on ne soiz ni vu ni aperçu de personne.

On doit être réglé dans le coucher aussi-bieu que dans le lever, & il n'est pas moins de conséquence de bien faire cette dernière action de la journée que la première.

Il est de la bienséance de se coucher ordinairement, au plus tard, environ deux heures après le souper.

Les enfans ne doivent pas aller se coucher, qu'ils n'aient été auparavant saluer leur père & leur mère, et qu'ils ne leur aient souhaité le bon soir; c'est un devoir et un respect que la nature veut qu'ils leur rendent.

Comme on doit se lever avec beaucoup de modestie, & donner, en le faisant, des marques de sa piété, il faut aussi, pour se coucher d'une manière chrétienne, ne le faire qu'après avoir prié Dieu, et ne se déshabiller ni coucher devant personne. L'on doit surtout, à moins qu'on ne soiz engagé dans le mariage, ne se

coucher devant aucune personne d'autre sexe, cela étant tout-à-fait contre la prudence & l'honnêteté.

Il est encore bien moins permis à des personnes de sexe différent de coucher dans un même lit, quand ce ne seroit que des enfans fort jeunes, puisque même il n'est pas séant que des personnes d'un même sexe couchent ensemble. Ce sont deux choses que Saints François & Sales a particulièrement recommandées à Madame de Chantal à l'égard de ses enfans, comme étant d'une très-grande conséquence, & qu'il regardoit autant comme des pratiques de bienséance, que comme des maximes de morale et de piété chrétienne.

La bienséance veut aussi qu'en se couchant, on se cache à soi-même son propre corps, & qu'on évite les moindres regards; c'est ce que les pères & les mères doivent beaucoup inspirer à leurs enfans, afin de les aider à conserver le précieux trésor de la pureté, qui leur doit être très-cher, & de conserver en

même tems le véritable honneur d'être membres de J'esus-Christ & consacrés à son service.

Aussitôt qu'on est dans le lit, il faut se couvrir tout le corps, à la réserve du visage qui doit toujours être découvert. Il ne faut pas aussi que, pour une plus grande commodité, on se mette dans une posture indécente, ni que le prétexte qu'on en dormira mieux l'emporte sur la bienséance. Il n'est pas séant d'y retirer ses jambes, mais il faut les étendre; et il est à propos de se coucher tantôt sur un côté, et tantôt sur l'autre, et toujours dans une posture naturelle.

Lorsque, par une nécessité indispensable, on est contraint de coucher avec quelqu'autre personne de même sexe, il n'est pas bienséant de s'en approcher; mais il faut se tenir de son côté avec une modestie sévère & vigilante.

Il n'est pas non plus honnête de parler lorsqu'on est couché, le lit n'étant fait que pour se reposer; aussitôt qu'oy

est, il faut se disposer à dormir. On doit faire en sorte de ne faire aucun bruit, & de ne pas ronfler en dormant; il ne faut pas non plus, dans le lit, se touner souvent de côté & d'autre, comme si on étoit inquiet, & comme si on ne savoit de quel côté se mettre.

CHAPITRE II.

De la manière de s'habiller & de se déshabiller.

C'est le péché qui nous a mis dans la nécessité de nous vêtir, & de couvrir notre corps d'habits. C'est pour ce sujet que, comme nous portons toujours avec nous la qualité de pécheurs, nous ne devons aussi jamais paroître non-seulement sans habits, mais sans être entièrement vêtus; c'est ce qu'exige la pudeur, aussi-bien que la Loi de Dieu.

Quoiqu'un très-grand nombre de personnes se donnent la liberté d'être souvent en robe de chambre, sans aucun autre habit, & quelquefois même en pantoufles,

Et qu'il semble que, pourvu qu'on ne sorte pas de la maison, il soit permis de tout faire en cet état, c'est cependant avoir un extérieur négligé de restez long-tems vêtu de la sorte.

Il paroît être contre la bienstancede reprendre sa robe de chambre pour sa commodité, aussitôt qu'on entre chez soi, & de se faire voir en cet équipage: il n'y a que des vieillards & des personnes incommodées à qui cela puisse être permis; ce seroit même manquer de respect à l'égard de quelque personne qui ne fût pas inférieure, de recevoir sa visite en cet état.

Il est encore bien plus indécent de n'avoir point de bas en présence de quelqu'un, ou de n'avoir le corps couvert que de sa chemise, & il n'est pas supportable d'avoir un bonnet de nuit en tête lorsqu'on est hors du lit, à moins qu'on ne soit incommodé, puisqu'il n'est fait pour servir que quand on est couché. Il est très à propos de s'accoutumer à ne jamais parler à personne, si ce n'est à

ses domestiques, qu'on ne soit vêtu de tous ses habits ordinaires; cela est d'un homme sage et bien réglé dans sa conduite.

Il est aussi de l'impudicité de s'habiller très-proprement, & de prendre d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, pour cacher ce que la nature ne veut pas qui paroisse. C'est ce qu'on doit toujours faire par respect pour la majesté de Dieu, qu'on doit avoir continuellement devant les yeux.

Il est incivil et impudique de se déshabiller & de se déchauffer en présence des autres. Il n'est pas non plus sçavoir, lorsqu'on est en compagnie, de quitter ses souliers, ni d'élever ses pieds pour se chauffer plus facilement: cela arrive quelquefois à des personnes qui cherchent leurs commodités; mais cela n'est nullement de la bienstancede.

Comme il est de l'impudicité, quand on s'habille, de mettre toujours d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, il est aussi de la bienstancede, en se désha-

billant, & quitter ces mêmes habits les dévies de tous, afin de n'être pas aperçu sans être vêtu d'une manière décente.

Lorsqu'on se déshabille, il faut avoir soin de placer ses habits proprement, ou sur un siège, ou en quelqu'autre endroit qui soit propre, & où on puisse facilement les retrouver le lendemain, sans qu'on soit obligé de les chercher.

On pourroit les mettre sur son lit pendant l'hiver; mais en ce cas il faut avoir soin de les retourner, afin de ne pas les salir: il seroit cependant plus à propos & plus sçant de ne pas s'en servir pour se couvrir pendant la nuit.

CHAPITRE III.

Des Habits.

ARTICLE I.

De la Propreté & de la Mode des Habits.

La propreté dans les habits est une des choses qui regardent le plus la bienséance; elle sert même beaucoup à faire

connoître l'esprit & la conduite d'une personne; elle donne aussi souvent une bonne idée de sa vertu, qui n'est pas sans fondement.

Pour que les habits soient propres, il faut qu'ils conviennent à la personne qui s'en sert, & qu'ils soient proportionnés à sa taille, à son âge et à sa condition.

Rien n'est plus mal sçant qu'un habit qui ne convienne pas à la taille de la personne qui le porte; cela défigure un homme, particulièrement lorsqu'il est ou trop ample, ou qu'il a plus de largeur ou plus de longueur qu'il ne convient à la personne qui s'en sert: il vaut mieux néanmoins ordinairement qu'un habit soit plus court & plus étroit qu'il ne doit être, que d'être ou trop large ou trop long.

Il faut aussi, pour qu'un habit soit propre, avoir égard à l'âge de la personne pour qui on le fait: car il n'est pas de la bienséance qu'un enfant soit vêtu comme un jeune homme, ni que l'habit d'un jeune homme ne soit pas plus orné que celui d'un vicillard.

Il seroit, par exemple, contre la bienséance qu'un garçon de quinze ans fût vêtu de moire, à moins qu'il ne fût Ecclésiastique, ou qu'il ne se disposât à l'être dans peu de tems. Il paroïtroit ridicule qu'un jeune homme qui pense à se marier eût un habit aussi simple et aussi nu qu'un vicillard de soixante-dix ans; & ce qui convient à l'un n'est pas assurément propre à l'autre.

Il n'est pas moins de conséquence que la personne qui se fait faire un habit ait égard à sa condition; car il ne seroit pas séant qu'un pauvre fût vêtu comme un riche, & qu'un roturier voulût être habillé comme une personne de qualité.

Il y a de certains habits, comme sont des habits unis & d'un drap qui n'est pas fort fin, qui sont d'un usage commun, & dont presque tout le monde, à la réserve des pauvres, peut se servir, quoiqu'il paroisse plus de la bienséance que les artisans laissent les habits de drap pour les personnes qui sont d'une condition élevée au-dessus de la leur.

Donc

Donc ce qui est des habits qui ont quelques ornemens, ils ne conviennent qu'à des personnes qui sont d'une qualité distinguée.

Un habit galonné d'or, ou d'une étoffe précieuse, ne sied qu'à une personne de qualité; & un roturier qui voudroit en porter un de cette nature se seroit moquer, outre qu'il seroit une dépense qui seroit sans doute désagréable à Dieu, étant au-dessus de ce que demande sa condition, & de ce que ses facultés lui peuvent permettre. Il seroit également ridicule à un marchand de porter un plumet à son chapeau & une épée à son côté.

La trop grande négligence dans les habits n'est pas moins à éviter que la trop grande curiosité; ces deux excès sont également blâmables: l'affectation est contraire à la loi de Dieu, qui condamne le luxe & la vanité dans les habits & dans les ornemens extérieurs. La négligence dans les habits est une marque ou qu'on ne fait pas d'attention à la présence de Dieu, ou qu'on n'a pas

G

affez de respect pour lui; elle fait aussi connoître qu'on n'a pas de respect pour son propre corps, qu'on doit cependant honorer comme le temple animé du Saint-Esprit & le tabernacle où Jesus-Christ a la bonté de vouloir bien se reposer souvent.

Si on veut donc avoir un habit qui soit propre, il faut suivre la coutume du pays, & s'habiller à peu près comme les personnes de sa condition & de son âge. Il est cependant de conséquence de prendre garde qu'il n'y ait ni luxe ni rien de superflu dans les habits, & on en doit retrancher tout le faste & ce qui est de la Mondanité.

Ce qui peut le mieux régler la propreté des habits est la mode: on doit indispensablement la suivre; car, comme l'esprit de l'homme est fort sujet au changement, & que ce qui lui plaisoit hier ne lui plaît pas aujourd'hui, on a inventé & on invente tous les jours des différentes manières de s'habiller, pour satisfaire cet esprit changeant; & qui voudroit s'habiller aujourd'hui comme on s'habillait il y

a trente ans, passeroit pour ridicule et pour singulier. Il est cependant de la conduite d'un homme sage & ne jamais se faire distinguer en rien.

On nomme mode la manière dont on fait les habits dans le temps présent; on doit s'y conformer aussi-bien dans le gajacou & dans le linge que dans les habits: il seroit contre la bienséance qu'un homme portât un gajacou à haute forme ou à grande bord, lorsque tout le monde en a d'une forme basse & de petite bord.

Il ne faut pas cependant donner d'abord dans toutes les modes: il y en a qui sont capricieuses & bizarres, comme il y en a qui sont raisonnables & bienséantes; & de même qu'il ne faut pas s'opposer à celles-ci, on ne doit pas aussi suivre indiscrètement les autres, qui ordinairement ne sont suivies que par un petit nombre de personnes, & ne sont pas de longue durée.

La règle la plus sûre & la plus raisonnable touchant les modes, est de

n'y être pas l'inventeur, & n'être pas des premiers à s'en servir, & de ne pas attendre qu'il n'y ait plus personne qui les suive pour les quitter.

Pour ce qui est des Ecclesiastiques, leur mode doit être d'avoir un extérieur & des habits conformes aux Ecclesiastiques les plus pieux & les plus réglés dans la conduite, suivant en cela l'avis que donne Saint Paul, & de ne pas se conformer au siècle.

ARTICLE II.

De la Modestie & de la Netteté des Habits.

LE moyen de donner des bornes à la mode touchant les habits, & d'empêcher ceux qui la suivent de se porter à des excès, est de se soumettre & réduire à la modestie, qui doit être la règle & la conduite d'un Chrétien dans tout ce qui regarde l'extérieur.

Pour avoir des habits modestes, il faut qu'il n'y ait aucune apparence ni

de luxe ni de vanité: c'est aussi une marque de bassesse d'esprit que de s'attacher à des habits, & d'en rechercher d'éclatans & de somptueux, & ceux qui le font se rendent méprisables à toutes les personnes de bon sens. Mais ce qui est bien plus de conséquence, c'est qu'ils renoncent publiquement aux promesses qu'ils ont contractées dans le Baptême, & à l'esprit du Christianisme. Ceux au contraire qui méprisent ces sortes de vanités donnent des marques qu'ils ont un cœur & un esprit fort élevés; ils sont en effet paroître qu'ils s'appliquent plus à orner leur ame de vertus, qu'à donner de l'agrément à leur corps; & ils sont connoître par la modestie de leurs habits la sagesse & la simplicité de leur ame.

Comme les femmes sont naturellement moins capables de grandes choses que les hommes, elles sont aussi plus sujettes à rechercher la vanité & le luxe dans les habits: c'est pour ce sujet que Saint Paul, après s'être appliqué à exhorter les hommes à éviter les vices les plus

grossiers, dans lesquels ils tombent plus facilement que les femmes, il recommande ensuite aux femmes d'être modestement vêtues; de se parer de pudeur & de chasteté, & de ne pas s'ornez d'or & de perles, ni d'habits somptueux; mais d'être habillées comme le doivent être des femmes qui montent, par leurs bonnes œuvres, qu'elles font profession de piété.

Après cette règle du grand Apôtre, il n'y a rien à prescrire aux Chrétiens que de la suivre, & d'imiter en cela les Chrétiens des premiers siècles, qui édifioient tout le monde par la modestie & la simplicité de leurs habits.

Il est honteux aux hommes, comme il s'en trouve quelquefois, d'être si efféminés que de se plaire à avoir des habits fort riches, & de vouloir se faire considérer par là; ils devoient bien faire attention que les habits sont des marques honteuses du péché; & se regardant d'ailleurs comme nés pour le Ciel, ils devoient mettre leur soix à rendre leurs ames belles & agréables à Dieu.

C'est encore le conseil que Saint Pierre donne aux femmes mêmes, en leur disant de mépriser ce qui paroît au dehors, de ne point se parer du tout de riches habits; mais de s'ornez au dedans par la pureté incorruptible d'un esprit tranquille & modeste, qui est très-estimé devant Dieu.

Il faut particulièrement avoir soix & tenir toujours ses habits fort nets; la modestie & la bienséance ne peuvent rien souffrir de sale & de négligé; ainsi ceux qui laissent leurs habits, leurs gapeaux ou leurs souliers tout blancs de poussière, péccent contre la modestie, aussi bien que ceux qui sortent & qui paroissent au dehors avec des habits croûtés; c'est toujours en eux la marque d'une grande négligence.

Il est aussi très-moeste de souffrir de la graisse ou des taches sur ses habits, ou de les avoir sales & déchirés; c'est la marque d'un homme de basse éducation & de peu de conduite.

On ne doit pas avoir le linge moins

propre & moins net que les habits ; il faut pour cela prendre garde de laisser tomber de l'encre sur son linge quand on écrit, & de le salir par sa négligence, soit en mangeant, soit en faisant quelq' autre chose ; il faut aussi en changer souvent, & au moins tous les huit jours, & faire en sorte qu'il soit toujours blanc.

ARTICLE III.

Du Chapeau & de la manière de s'en servir.

LE Chapeau sert à l'homme pour couvrir sa tête, aussi-bien que pour la garantir de plusieurs incommodités ; le porter sur l'oreille ; le mettre trop sur le devant de la tête, comme si on voulait se cacher le visage ; le porter sur le derrière de la tête, en sorte qu'il tombe sur les épaules, sont autant de manières ridicules & indécentes ; mais en relever le bord sur le devant, aussi haut que la forme, c'est une affectation & fierté qui n'est pas supportable.

Lorsqu'on salue quelqu'un, il faut prendre son gapeau avec la main droite, l'ôter entièrement de dessus la tête, d'une manière qui soit honnête, étendant le bras jusqu'en bas, en tenant le gapeau par le bord, & le côté qui doit couvrir la tête tourné en dehors : si on ôte son gapeau dans les rues, ou en passant devant quelque personne pour la saluer, on doit le faire un peu avant d'être auprès d'elle, & ne pas se recouvrir qu'on ne soit un peu éloigné de cette personne ; & si on salue quelqu'un en l'abordant, il faut ôter son gapeau cinq ou six pas avant d'en approcher. Lorsqu'on entre dans un endroit où il y a une personne de qualité, ou à qui on doit beaucoup de respect, il faut toujours ôter son gapeau avant d'entrer dans cet endroit : si ceux qui sont dans la place sont debout & découverts, on est obligé de se tenir dans la même posture ; après avoir ôté son gapeau avec bien de l'honnêteté, il faut tourner le dedans vers soi, & le mettre sous le bras gauche. Lorsqu'étant assis on est

obligé d'avoir le Gapeau bas, il est de la bienstance de le tenir sur ses genoux, ou dans quelqu'endroit destiné à cet usage.

C'est une grande incivilité, lorsqu'on parle à quelqu'un, & tourner son Gapeau, de le gratter, de battre le tambour dessus, & toucher le cordon, de regarder dedans ou toutz autour, de le mettre devant soy visage ou sur sa bouche, en sorte qu'on ne puisse pas être entendu en parlant: toutes ces manières sont piteuses, & annoncent une mauvaise éducation.

Les occasions dans lesquelles il faut se découvrir et ôter son Gapeau sont:

- 1.° Lorsqu'on se trouve dans un lieu où il y a des personnes considérables;
- 2.° Quand on salue quelqu'un;
- 3.° Quand on donne ou qu'on reçoit quelque chose;
- 4.° En se mettant à table;
- 5.° Quand on entend prononcer le Saint Nom de Jésus & de Marie, excepté lorsqu'on est à table, car alors il faut seulement baisser la tête;
- 6.° Lorsqu'on est devant des personnes à qui on doit beaucoup de respect, comme lorsqu'on est avec des Ecclésiastiques,

tiques, des Magistrats & d'autres personnes considérables: à l'égard de ces personnes, on doit se découvrir d'abord, mais il n'est pas nécessaire de se tenir découvert, à moins qu'on ne leur soit beaucoup inférieur. On doit aussi se découvrir devant toutes les personnes qui sont supérieures, & ne se recouvrir que par leur ordre; mais après s'être couvert, il ne faut pas se découvrir à chaque parole qu'on dit, ou à chaque pas qu'on fait; cela seroit importun & incommode aux personnes à qui l'on parle, & aussi bien qu'à la personne qui parle.

Il est contre la Bienstance d'être couvert à table, à moins que l'on ne soit incommode.

Lorsque quelqu'un parle le Gapeau bas, il faut toujours le faire couvrir, si on lui est supérieur, & on peut alors lui dire: Couvrez-vous, Monsieur. Cette manière de parler n'est cependant permise qu'à l'égard des personnes qui sont beaucoup au-dessous de soi.

faire couvrir quelqu'un qui est au-dessus

Par Marie François

de soi, c'est une très-grande incivilité : cela peut bien se faire à l'égard des personnes avec qui on est familière & qui sont d'égale condition ; mais il ne faut pas que ce soit par manière de commandement, ni qu'on se serve de paroles qui en expriment aucun : on doit le faire, ou seulement par signe & se couvrir en même temps, ou par quelque circonlocution, en disant par exemple : Vous pourrez, Monsieur, être incommodé d'être découvert ; ou se servant de paroles familières si on est avec quelqu'un de ses amis, comme de celles-ci : Ne voulez-vous pas bien que nous nous couvrions ?

ARTICLE IV.

Du Manteau, des Gants, des Bas, des Souliers, de la Chemise & de la Cravate.

L'honnêteté demande qu'on porte le manteau sur les deux épaules, et qu'il pende par-devant, & non pas qu'on le trausse par-dessus les bras ; il est encore

encore plus méfiance & le repliez par-dessous le coude, & il ne faut jamais le garder à table.

Il ne faut pas entrer dans un lieu où sont des personnes considérables, enveloppé dans son manteau : dans les Maisons des Princes, on s'exposeroit à quelques reprimandes, ou même à en être chassé.

Il est incivil de tirer par le manteau ou par la robe une personne à qui on veut parler, particulièrement si elle est de qualité ou supérieure.

Il est de la bienséance d'avoir les mains dans ses gants quand on marche dans les rues, quand on est en compagnie, & quand on va à la campagne, & il est indécent de les tenir dans sa main : les remettre, les mettre & ôter à chaque instant, badinez avec, & s'en servir pour donner des coups à quelqu'un, cela sent l'écolier.

Lorsque l'on se sert de gants, il faut les ôter lorsque l'on entre à l'Eglise, & ne les remettre que lorsqu'on en sort.

La bienséance exige aussi que l'on

dit ses gants lorsque l'on donne ou reçoit quelque chose. On ne doit jamais souffrir que les enfans mangent avec des gants, & il faut les accoutumer de bonne heure à ne pas être les esclaves d'une molle délicatesse.

Il est très-vilain de laisser tomber ses bas sur ses talons, faute de les attacher : il faut avoir soiy de les bien serrer, afin qu'ils ne fassent pas de plis sur la jambe, & c'est une négligence impardonnable de les porter sales, percés ou déchirés. À l'égard des souliers, il faut toujours avoir attention à ce qu'ils soient bouclés proprement : rien de plus malhonorable que de les porter en pantoufles, même dans la maison ; il convient aussi qu'ils soient toujours bien nettoyés.

Comme il est d'usage de tenir le haut de la Veste entre ouvert quelquefois, il faut attacher une petite épingle à la Gémise, afin qu'elle ne s'ouvre point, & que la poitrine reste cachée. Il ne faut pas trop serrer les manches de la Gémise sur les poignets ; il faut aussi

veiller à ce qu'aucune autre partie de la Gémise ni du caleçon ne paroisse.

La Bien séance ne souffre point qu'on ait le cou nu & découvert, mais elle veut qu'on ait toujours un col ou une cravate ; & lorsqu'on est dans la maison, soit déshabillé, soit incommode, on doit l'avoir toujours couvert d'un mouchoir.

 ARTICLE V.

De l'Épée, de la Baguette, de la Canne & du Bâton.

Il est très-messant & tout-à-fait contre l'ordre d'une police bien réglée, qu'un Bourgeois porte l'épée ; à moins qu'il ne soit en voyage ou en campagne ; un enfant néanmoins peut la porter s'il est Gentilhomme.

Il ne faut pas tenir la main sur la garde de son épée lorsqu'on parle à quelqu'un, ou qu'on se promène ; il suffit de l'y mettre quand on est obligé de la tirer.

Quelqu'homme de cœur que puisse

paroitre celui qui est toujours prêt à tirer l'épée lorsqu'on lui dit quelque parole malhonnête, ou qu'on lui fait quelque insulte, qu'il s'assure cependant que cela n'est ni honnête ni fraternel : car ce n'est que la passion & l'amour d'un honneur vain & imaginaire qui le font agir ainsi. La Religion, la raison & l'humanité ne permettent pas d'être si prompt à se défendre de quelque injure ou de quelque outrage ; & les règles de l'Évangile veulent qu'on les souffre patiemment. Jésus-Christ même commanda à Saint Pierre de remettre son épée dans le fourreau, lorsqu'il voulut s'en servir pour le défendre. On ne doit tirer l'épée que pour la défense de sa Patrie, de son Roi, des pauvres & des opprimés.

Quand on est assis, ou qu'on se met à table, il faut avoir attention de placer son épée de manière qu'elle n'embarrasse point les sièges & les personnes auprès desquelles on est assis.

Lorsqu'on est obligé de quitter son

épée, il ne faut ni la quitter sans ses gants, ni la mettre sur le lit avec ses gants ; ce seroit commettre une grande incivilité ; il faut les placer dans un endroit commode, qui soit hors de la vue des personnes qui peuvent entrer dans la chambre où l'on est.

Si l'on arrive que quelque personne de grande qualité entre dans le logis de quelqu'un qui a devoirs de porter l'épée, il doit la recevoir les gants à la main & l'épée au côté ; pour ceux qui ne portent pas l'épée, il faut aussi qu'ils aient les gants en main.

La bien-séance engage quelquefois à se servir d'une canne ; mais ce ne peut être que la nécessité qui permet d'avoir un bâton en main.

Il est méchant de porter une baguette ou une petite canne chez les Grands ; mais on peut en avoir une grosse canne à la main si on est incommodé, ou si on en a besoin pour se soutenir ou pour marcher avec plus de facilité.

Il est aussi très-incivil de badiner

avec une baguette ou une canne, & de s'en servir pour frapper la terre ou des cailloux, ou pour faire sauter de petites pierres: il est tout-d-fait indécent de la lever, comme si on vouloit frapper quelqu'un; & il n'est pas permis de s'en servir pour toucher quelqu'un, quand ce ne seroit que par récréation.

Quand on est debout, il ne faut point s'appuyer indécentement sur sa canne ni sur sa baguette, comme font quelquefois les payfans; il ne faut pas non plus la tenir ferme contre terre, comme un bâton, ce qui marqueroit quelque dignité ou quelque autorité dans la personne; mais il est à propos de la tenir suspendue en l'air, d'une manière honnête & modeste, ou de la laisser à terre sans s'y appuyer.

En marchant, il est contre la bienséance de porter une canne ou une baguette sous le bras: il ne l'est pas moins aussi de la traîner négligemment dans la rue; & il est ridicule de s'appuyer dessus d'une manière qui ressent l'orgueil & le faste; & lorsqu'on fait des

gestes, il ne faut jamais se servir pour cela de la canne ou de la baguette que l'on tient à la main.

Lorsqu'on est assis, il ne faut pas se servir d'une baguette ou d'une canne pour écrire sur la terre, ou pour y faire des figures; cela marque que l'on est ou rèveur ou mal élevé: il n'est pas bien aussi de mettre sa canne sur des sièges, mais il faut la tenir devant soi d'une manière honnête.

Avant de se mettre à table, il ne faut jamais mettre sa baguette ou sa canne sur le lit, cela est incivil; mais il faut la placer hors de la vue du monde: si on porte un bâton, on peut le mettre contre la muraille. On doit toujours quitter la baguette ou la canne lorsqu'on quitte l'épée & les gants.

CHAPITRE IV.

De la Nourriture.

C'EST une inclination si naturelle à l'homme de chercher son plaisir dans le boire & dans le manger, que Saint

Paul, exhortant les Chrétiens à faire toutes leurs actions pour l'amour & pour la gloire de Dieu, a cru être obligé d'exprimer particulièrement celle du boire & du manger; parce qu'il est très-difficile de manger sans offenser Dieu, & que la plupart des hommes ne mangent que pour satisfaire leur goût & leur sensualité.

Il n'est cependant pas moins contre la bienfaisance que contre les règles de l'Evangile, de faire paroître qu'on a de l'attaché au boire & au manger; & ce seroit, selon l'expression de Saint Paul, mettre sa gloire dans ce qui doit nous être un sujet de confusion. C'est pourquoi il est d'un homme sage de parler peu de cette action & de ce qui la regarde; & quand on est obligé d'en parler, on doit le faire sobrement & avec circonspection, en sorte qu'il paroisse qu'on n'y a aucune attaché, & qu'on ne recherche nullement les bons morceaux. Il n'est ni honnête ni bienfaisant de parler d'une manière avantageuse d'un festin ou d'un repas où l'on s'est trouvé, ni de ceux où l'on est invité, &

de prendre plaisir à faire le récit de ce qu'on a mangé ou qu'on y a dû manger.

L'un des plus grands reproches & des plus injurieux que les Juifs aient pu faire, quoiqu'injustement, à Notre-Seigneur, est qu'il aimoit le vin & la bonne chère. C'est aussi, avec sujet, l'un des plus sensibles qu'on puisse faire à un honnête homme: car rien ne marque plus la bassesse de son esprit. Le premier effet des excès de bon goût, selon la parole de Jésus-Christ, est qu'ils appesantissent le cœur; & la suite funeste de l'excès du vin, selon Saint Paul, est qu'il porte à l'impureté.

Il n'y a rien de plus contraire à la bienfaisance, que d'avoir toujours chez soi la table mise; car c'est faire connoître qu'on n'a rien plus à cœur, & qu'on ne songe qu'à remplir son ventre & à en faire son Dieu, comme le dit Saint Paul. En effet, cette table toujours préparée est comme un autel continuellement disposé pour lui offrir des viandes, qui sont les victimes qu'on lui sacrifie.

Il n'est pas moins contre l'Innécité de manger & de boire à toute heure, & d'être toujours prêt à le faire; cela sent le gourmand & l'ivrogne: au contraire, le propre d'un homme sage & Innécité est de régler tellement l'heure & le nombre de ses repas, qu'il n'y ait que quelque affaire pressée & extraordinaire qui puisse en changer le tems, ou qu'il n'y ait que l'obligation de tenir compagnie à quelque personne qu'on n'attendoit pas qui fasse quelquefois manger hors les heures réglées.

Comme il y a des gens qui, tous les jours, ou au moins souvent, ont des Rendez-vous avec leurs amis, pour déjeuner ou goûter ensemble, & qui dans ces sortes de repas mangent & boivent avec excès, il est du devoir d'un Chrétien qui veut mener une vie réglée de se dégager de ces sortes de compagnies.

La pratique la plus ordinaire des Innécés gens, quand ils déjeunent, est de prendre un morceau de pain & boire un coup ou deux; hors de là, il faut se con-

tenter du dîner & du souper, comme il est en usage parmi les gens sages & réglés qui jugent que ces deux repas sont suffisans pour satisfaire aux besoins de la nature.

Il est contre la bienséance de présenter à boire à ceux qui nous rendent visite & de les y exciter, si ce n'est lorsque quelqu'un arrivant de la campagne, échauffé, a besoin de ce petit soulagement: s'il arrive que quelqu'un nous en présente hors de cette nécessité, nous devons n'en pas prendre & nous en excuser le plus Innécément qu'il nous est possible.

Pour ce qui est des festins, il est quelquefois de la bienséance d'en faire & de s'y trouver; mais ce ne doit être que très-rarement & par une espèce de nécessité: c'est ce que Saint Paul veut nous faire entendre lorsqu'il nous dit de ne pas vivre dans les festins; il veut aussi que les festins ne soient ni magnifiques ni dissolus; c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas une trop grande abondance & diversité de viandes, & qu'on n'y fasse

par d'excès. C'est en quoi les règles de la bienséance s'accordent avec celles de la morale Grecienne, dont il ne nous est jamais permis de nous éloigner, non pas même par complaisance & par condescendance pour le Prochain; car ce seroit une fausseté mal réglée & un pur respect humain.

Les enfans, à ces repas, comme à tous les autres, doivent se comporter avec décence & avec propreté; ils ne doivent ni désigner leurs goûts ni toucher les plats, mais demander poliment ce dont ils ont besoin, enfin observer exactement ce qui est recommandé dans les articles suivans.

ARTICLE I.

Des choses qu'on doit faire avant de manger, du Laver des Mains, de la Bénédiction de la Table, et de la manière de s'y asseoir.

La Bienséance demande qu'un peu avant de manger, & de prendre son repas, on lave ses mains, on bénisse les

les viandes, & qu'on s'assoye à table; elle prescrit aussi des manières de bien faire ces actions.

Quoique, comme dit M^{rs} de Scigneux dans l'Evangile, ce ne soit pas une chose qui souille l'homme de manger sans laver ses mains, il est cependant de l'honnêteté & ne jamais manger sans l'avoir fait: c'est même une pratique qui a toujours été en usage; & si M^{rs} de Scigneux la reprend dans les Juifs, ce n'est que parce qu'ils s'y attachoient si scrupuleusement, qu'ils croyoient commettre une faute considérable s'ils ne lavoient leurs mains avant de manger, & qu'ils les lavoient même plusieurs fois, craignant d'être souillés s'ils touchoient quelques viandes avec des mains tant soit peu sales; tandis qu'ils n'apprehendoient pas de se souiller par un grand nombre de crimes qu'ils commettoient. J^{hs}us. Christ n'a donc nullement blâmé cette pratique, il n'en a condamné que l'excès.

Quoiqu'il ne soit plus d'usage de donner publiquement à laver, il faut

le faire toujours en son particulier ; si cependant on se trouvoit dans des maisons où cet ancien usage subsistât, il faudroit observer les règles suivantes.

L'ordre qu'on doit garder en lavant ses mains, c'est de le faire selon le rang que l'on tient dans la famille ; ou si on mange en compagnie, selon le rang qu'on tient parmi les conviés.

L'usage cependant le plus ordinaire est, lorsqu'on est avec des personnes à peu près égales, de se faire quelques distinctions les uns aux autres avant de laver les mains, mais de ne pas faire de grandes cérémonies pour cela, & de les laver presque tous ensemble.

Si il y a une ou plusieurs personnes dans la compagnie qui soient d'une qualité distinguée, on ne doit s'approcher du bassin pour se laver les mains, qu'après qu'elles auront lavé les leurs ; si cependant une personne supérieure nous prend la main, & nous prie de laver avec elle, ce seroit une incivilité de lui résister.

Les enfans ne sont pas assez

d'attention, lorsqu'ils se lavent les mains, & ne point faire jaillir l'eau sur leurs habits ; quelquefois ils font du bruit en les frappant l'une contre l'autre, & les effient à des linges malpropres : c'est une très-mauvaise habitude dont on doit les corriger.

Lorsque l'on a les mains trop sales, il faut les laver en quelque lieu particulier avant de les laver en compagnie.

Si la personne qui présente de l'eau mérite quelqu'honneur, on doit lui faire quelque signe d'honnêteté, en présentant les mains pour recevoir de l'eau, & on ne doit pas manquer de faire aussi quelque signe, après avoir pris de l'eau, pour marquer qu'on a vué suffisamment.

Lorsqu'il n'y a personne pour présenter la serviette, il est de la bien séance de la prendre aussitôt qu'on a lavé ses mains ; & il est de l'honnêteté, avant de les essuyer, de la présenter à ceux qui les ont lavés, ou avant nous, ou avec nous, & de les prévenir en cela. On ne doit jamais souffrir que la serviette de-

meure entre les mains d'une personne qui soit d'une qualité plus élevée, ou qui soit même supérieure; mais il est à propos de la tenir par le bout jusqu'à ce que cette personne s'en soit servie.

Il faut prendre garde, en s'essuyant les mains, de n'incommoder personne, & de ne pas tellement mouiller la serviette, que les autres ne puissent plus y trouver un endroit qui soit sec pour y essuyer les leurs: c'est pourquoi il est de l'honnêteté de ne s'essuyer les mains qu'en un seul endroit de la serviette ou de l'essuie-main dont on se sert pour ce sujet.

Après que tout le monde a lavé ses mains, tous doivent se mettre autour de la table & se tenir debout & découverts, en grande modestie, jusqu'à ce qu'on ait donné la bénédiction aux viandes.

Il est très-indécent à des Chrétiens de se mettre à table pour prendre leurs repas, avant que les viandes aient été bénies par quelqu'un de la compagnie; Jésus-Christ, qui doit être notre modèle en toutes choses, ayant eu pour pratique

Dans ses repas, selon qu'il est rapporté dans le Saint Evangile, de bénir ce qui étoit préparé pour servir de nourriture, à lui & à ceux qui l'accompagnoient: en user autrement, c'est se conduire comme les bêtes.

Lorsqu'il y a quelque Ecclésiastique dans la compagnie, il est de son devoir de donner la bénédiction avant le repas; & ce seroit faire injure à son caractère, si un Laïque, de quelque qualité qu'il fût, osoit entreprendre de bénir les viandes en sa présence; ce seroit aussi contrevvenir aux anciens Canons qui défendent à un Diacre, & à bien plus forte raison à un Laïque, de bénir en présence d'un Prêtre.

Si il n'y a point d'Ecclésiastique parmi les conviés, c'est au chef de la famille, ou au maître de la maison, ou à la personne qui a quelque qualité au-dessus des autres, à donner cette bénédiction; il seroit cependant très-messéant qu'une femme le fît en présence d'un ou de plusieurs hommes. Lorsqu'il y a quelque enfant présent, il arrive souvent qu'on

lui donne la commissioy de s'acquitter de cette fonction.

L'usage de bénir les viandes se pratique actuellement dans fort peu de maisons ; mais on ne doit jamais manquer de le faire en son particulier & à voix basse, en se mettant à table.

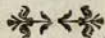
La bien séance veut qu'on observe ce que Notre-Seigneur ordonne dans le Saint Evangile, qui est de se mettre à la dernière place, & au bas bout de la table, ou d'attendre qu'on nous donne une place ; & il est très-incivil à des personnes qui ne sont pas distinguées par leur qualité, de se placer les premières, ou de prendre les premières places.

Pour ce qui est des enfans, ils ne doivent pas s'asseoir que tous les autres ne soient placés. En s'asseyant, on doit avoir la tête nue, & ne pas se couvrir qu'on ne soit tout-à-fait assis, & que les personnes les plus considérables ne soient couvertes.

Lorsqu'on est assis à table, la bien-

stance veut qu'on se tienne droit sur son siège, & qu'on prenne garde de ne pas se congeler sur la table, & de ne pas s'y appuyer indécemment ; il n'est pas séant de s'en éloigner si fort qu'on ne puisse pas y atteindre, ou de s'en approcher de si près qu'on la touche ; surtout il ne faut jamais poser ses coudes sur la table ; mais on doit être tellement disposé, qu'on n'avance pas dessus plus que les poignets.

L'un des principaux égards qu'on doit avoir lorsqu'on est à table, est de n'incommoder personne, soit avec les bras, soit avec les pieds ; c'est pourquoi on ne doit alors ni étendre ni élargir les bras ou les jambes, ni pousser avec le coude ceux qui sont auprès de soi ; & si l'on arrive qu'on y soit serré, il est à propos de se retirer un peu en arrière, pour se mettre plus au large ; on doit même se presser & s'incommoder pour mettre les autres à l'aise.



ARTICLE II.

Des choses dont on doit se servir lorsqu'on est à Table.

On doit se servir à table d'une serviette, d'une assiette, d'un couteau, d'une cuillère & d'une fourchette; & il seroit tout-d-faits contre l'honnêteté de se passer de quelqu'une de toutes ces choses en mangeant.

C'est à la personne la plus qualifiée de la compagnie à déplier sa serviette la première, & les autres doivent attendre qu'elle ait déplié la sienne pour déplier la leur. Lorsque des personnes sont à peu près égales, tous la déplient ensemble sans cérémonie.

En dépliant sa serviette, il faut l'étendre bien sur ses habits, pour ne pas les gêner en mangeant; il est à propos qu'elle les couvre jusqu'à la poitrine.

Il est malhonnête de se servir de sa serviette pour s'essuyer le visage; c'est aussi une chose indécente de s'en servir

pour nettoyer les assiettes & les plats. L'usage qu'on peut & qu'on doit faire de sa serviette, lorsqu'on est à table, est de s'en servir pour s'essuyer la bouche, les lèvres & les doigts, quand ils sont gras, pour dégraisser le couteau avant de couper du pain, &c.

Lorsque la cuillère, la fourchette ou le couteau sont sales, on peut les nettoyer avec sa serviette, s'il n'est pas possible de se procurer un autre service; il faut éviter de les essuyer avec la nappe, c'est une malpropreté impardonnable.

Après avoir déplié sa serviette, il faut avoir soin qu'on ait son assiette devant soi, & que le couteau, la fourchette & la cuillère soient à la main droite, afin qu'on puisse les prendre facilement & commodément.

Lorsque l'assiette est sale, on doit bien se garder de la ratisser avec la cuillère ou la fourchette, pour la rendre nette, ou de nettoyer avec ses doigts son assiette ou le fond de quelque plat; cela est très-vilain: il faut en ne pas la toucher, ou

si on a la commodité d'en changer, se la faire desservir, & s'en faire apporter une autre.

Lorsqu'on change ou qu'on ôte les assiettes, on doit laisser faire la personne qui s'acquitte de cet office, sans disputer contre elle, & sans la renvoyer à une personne plus qualifiée; on doit toujours se laisser desservir sans rien dire, & recevoir l'assiette qui est présentée.

Si il arrive cependant qu'en mangeant les assiettes, on en serve quelqu'un avant une personne qui lui est supérieure, ou si on ne donne pas assez tôt une assiette à cette personne, il faut alors lui présenter la sienne & la lui donner, pourvu qu'on ne s'en soit pas servi.

Il ne faut pas, lorsqu'on est à table, tenir toujours le couteau à la main; il suffit de le prendre lorsqu'on veut s'en servir.

Il est aussi très-incivil de porter un morceau de pain à la bouche, ayant le couteau à la main; il l'est encore plus de l'y porter avec la pointe du couteau: il

fait observer la même chose en mangeant des pommes, des poires, ou quelques autres fruits.

Il est contre la bienséance de tenir la fourchette ou la cuillère à pleine main, comme si on tenoit un bâton; mais on doit toujours les tenir entre les doigts; il ne faut aussi jamais les tenir de la main gauche lorsqu'on les porte à la bouche; & il n'est jamais permis de les lécher, après avoir mangé ce qui est dessus ou dedans; mais on doit prendre promptement ce qu'il y a, & en laisser le moins qu'on pourra.

Quand on prend le potage ou quelque autre soupe, avec la cuillère, il ne faut pas trop l'emplier, de crainte qu'il ne tombe quelque chose sur ses habits ou sur la nappe, car cela est d'un gormand. Il faut, en tirant la cuillère hors du plat ou de l'assiette, la glisser légèrement sur le bord, pour faire tomber les gouttes de bouillon qui pourroient rester dessous la cuillère.

On ne doit pas se servir de la four-

cette pour porter à sa bouche des Goses liquides, & qui pourroient se répandre; c'est la cuiller qui est destinée pour prendre ces sortes de Goses.

Il est de l'Impudicité de se servir toujours de la fourchette pour porter de la viande à sa bouche; car la bienstancede ne permet pas de toucher avec les doigts à quelque chose de gras, à quelque sauce, ou à quelque sirop; & si quelqu'un le faisoit, il ne pourroit se dispenser de commettre ensuite plusieurs autres incivilités, comme d'essuyer souvent ses doigts à sa serviette, ce qui la rendroit fort sale & fort malpropre; ou de les essuyer à son pain, ce qui seroit très-malhonorable; ou de lécher ses doigts, ce qui ne peut être permis à une personne bien née & bien élevée.

Si on veut rendre une cuiller, une fourchette ou un couteau, à quelqu'un qui les auroit prêtés pour quelque besoin, il est de la bienstancede les bien nettoyer avec sa serviette, à moins qu'on ne les donne à quelque domestique pour les laver

au

au buffet; il faut ensuite les mettre proprement sur une assiette nette, pour les présenter à la personne de qui on les a reçus.

ARTICLE III.

De la manière dont on doit inviter, demander, recevoir ou prendre à manger lorsqu'on est à Table.

Il n'est pas à propos que chacun se mêle d'inviter les autres à manger lorsqu'on est à table; c'est au maître ou à la maîtresse de la maison à le faire; d'autres qu'eux ne doivent point prendre cette liberté. Cela peut se faire en deux manières: 1.^o par paroles, avec beaucoup d'impudicité; 2.^o en présentant des viandes qu'on fait qui peuvent être le plus au goût des personnes à qui on les présente.

On doit avoir soin, lorsqu'on traite quelques personnes, de les engager & tenir en tenir à goûter quelques mets, & on doit le faire avec un visage & un

K

air gai, qui persuadent aux invités que c'est de bon cœur qu'on les traite : on ne doit pas cependant le faire trop fréquemment, ni avec un trop grand empressement ; cela seroit très-importun & incommode aux autres.

On peut aussi inviter les autres à boire, pourvu que ce soit honnêtement, modérément & sans les presser. Il faut bien se garder, dit le Sage, d'exciter ceux qui aiment le Vin, parce que le Vin en a perdu plusieurs, & que c'est une chose honteuse, & fâcheuse en même temps, de voir une personne qui s'est laissée aller à l'intempérance & à l'excès du Vin.

Il semble même qu'il seroit mieux, & plus selon la bienséance chrétienne, de n'inviter personne à manger, qu'on lui servant des Viandes sur son assiette, & d'exciter personne à boire ; mais de prendre garde seulement qu'on en fasse de temps en temps à ceux qui sont à table, en cas qu'ils s'abstiennent d'en demander.

C'est une marque qu'on est sujet à se boucher, de demander, lorsqu'on est à

table, ce qui est le plus à son goût, mais c'est une incivilité des plus grossières de demander le meilleur morceau.

Si celui qui sert les Viandes demande ce qu'on souhaite, on répond ordinairement, ce qu'il vous plaira, sans jamais rien demander en particulier : on peut cependant demander d'un mets préférablement aux autres, pourvu que ce ne soit pas d'un mets exquis & extraordinaire, ou de quelque friandise ; il est néanmoins beaucoup mieux de ne rien demander du tout, soit en se servant soi-même, soit en attendant qu'on nous en présente.

Lorsqu'une personne présente de quelques mets, & qu'on ne veut plus manger, il faut la remercier honnêtement, en lui faisant connoître qu'on n'a plus besoin de rien.

Comme il est incivil de demander quelque chose à table, il est aussi de la bienséance de recevoir tout ce qui est présenté, quand même on auroit de la répugnance à en manger ; il ne faut aussi

Jamais faire paroître qu'on a de la peine à manger de quelque chose qui est sur la table, & il est tout à fait contre la bienséance de le dire, ces sortes d'aversions n'étant souvent qu'imaginaires.

On pourroit s'en corriger facilement, si on vouloit se faire un peu de violence, particulièrement pendant qu'on est jeune; & un moyen sans doute fort aisé de le faire, seroit de souffrir quelques jours la faim; car la faim fait trouver tout bon, & souvent des choses dont une personne ne peut se résoudre à manger lorsqu'elle n'a pas faim, lui sont très-délicieuses quand elle a faim.

On doit aussi prendre garde de ne pas tant rechercher ses goûts; mais il faut, autant qu'il est possible, s'accoutumer à manger de tout, & pour cela se faire souvent servir des viandes pour lesquelles on a de l'aversion, particulièrement après avoir été quelque temps sans manger. Si on néglige de prendre ces sortes de précautions, on se met dans le cas, lorsqu'on est à table, d'être bien incommode aux autres, surtout à ceux qui traitent.

Si la répugnance qu'on a pour les choses qui sont servies est si grande qu'on ne puisse la vaincre, on ne doit pas pour cela refuser ce qui est présenté; mais après l'avoir pris honnêtement, sans faire semblant de rien, il faut le laisser sur son assiette; & quand les autres n'y prendront pas garde, se faire desservir ce qu'on n'aura pas pu manger.

Quand quelqu'un distribue des viandes coupées, il est incivil de tendre son assiette avec précipitation pour être servi des premières, c'est une marque & un effet d'une grande gourmandise; il faut attendre que celui qui sert en présente, & alors il faut avancer son assiette pour recevoir ce qui est présenté: si cependant celui qui sert passe le son d'un autre qui est au-dessus de nous, il est à propos de nous excuser de prendre ce qui est offert; mais si on est pressé de le prendre, on doit le présenter incontinent soi-même à la personne qui aura été passée, ou à la personne la plus qualifiée, à moins que ce ne fût elle-même qui le présentât. Si

la personne qui présente est ou supérieure, ou plus qualifiée, il faut s'incliner & la remercier en acceptant ce qu'elle présente.

Le pain, les fruits, les dragées, les œufs frais & les huîtres à l'écaillé, peuvent se recevoir avec la main; il est cependant plus honnête d'avancer son assiette pour les recevoir.

ARTICLE IV.

De la manière de couper les Viandes, de les servir & de se servir soi-même.

Il est très-incivil de se proposer pour couper les Viandes & les servir, lorsqu'on se trouve à la table d'une personne supérieure; c'est aux maîtres de la maison à le faire, ou à ceux de la compagnie qu'ils prient de se donner cette peine.

Si on prie quelqu'un de couper les Viandes, & qu'il ne sache pas le faire, il ne doit point avoir honte, ni se faire de la peine de s'en excuser; mais si c'est quelqu'un qui sache le faire, après avoir coupé les Viandes, il les laissera dans

le plat, afin que chacun en prenne, ou il pourra les servir si le maître l'en prie, ou bien il fera passer le plat devant les maîtres de la maison, afin qu'ils les distribuent selon leur volonté.

Si cependant la table est fort grande, & qu'il n'y ait pas de facilité à une même personne de servir tous les convités, on pourra servir seulement ceux qui sont auprès de soi.

Les jeunes gens & ceux qui sont de moindre considération ne doivent pas se mêler de servir les autres; mais ils doivent seulement prendre des mets qui sont devant eux, ou recevoir ce qu'on leur présente avec honnêteté & avec actions de grâces.

Quand on sert les autres à table, il est de la bienséance de leur donner tout ce dont ils peuvent avoir besoin, même des Viandes qui sont proches d'eux. Il faut aussi toujours leur donner les meilleurs morceaux, qu'il n'est jamais permis de prendre pour soi, & préférer les personnes les plus qualifiées à celles qui le sont le

moins, les seruant les premières, & leur donnant & ce qu'il y a de meilleur; ne touche à rien qu'avec la fourchette: si quelqu'un demande à un autre de quelque mets qui soit devant lui, il doit en user de même.

Afin qu'on ne puisse pas prendre pour soi les meilleures morceaux (ce qui pourroit quelquefois arriver par méprise, sans & le savoir), & qu'on puisse les servir à propos à ceux à qui il convient, on a ceu qu'il seroit bon & les faire connoître ici, afin de ne pas s'y tromper.

A l'égard du bouilli, la poitrine du d'apou ou de la poule passe pour le meilleure endroit, & on estime les ailes meilleures que les cuisses: dans un pied de bœuf, ce qui est le plus entrelardé de gras & de maigre est toujours le meilleur.

Les pigeons rôtis se seruent tout entiers, & se coupent au travail par la moitié: dans tous les oiseaux qui grattent la terre avec les pattes, les ailes sont les plus délicates; mais les cuisses valent mieux dans les oiseaux qui volent en

l'air: dans les oies & les canards, ce qui est le meilleur est le dessus de la poitrine, qui se coupe en long: dans un cochon de lait, ce qui est le plus estimé est la peau & les oreilles: dans les lièvres, les levrauts & les lapins, ce qui est le plus recherché est le rable, les cuisses, ce qui est aux côtés de la queue & les épaules: dans une longe de veau, le meilleur est le plus charnu; mais le rognon est ce qu'il y a de plus délicat.

Ce qu'on estime le plus dans les poissons est la tête & ce qui en approche le plus: pour ce qui est des poissons qui n'ont qu'une épine qui va tout du long, comme sont la dorade & la sole, le milieu est sans contredit le meilleur.

Si on présente quelque chose qui doit se prendre avec la cuillère, il est très-malhonorable de la présenter avec la ficelle, si on s'en est déjà servi; mais si on ne s'en est pas encore servi, on doit prendre avec ce que l'on veut présenter, puis la mettre sur l'assiette de celui à qui on présente quelque chose, & ensuite en demander une autre pour soi.

Si il arrive que celui qui a peit de servir ait envoyé ou présenté sa cuiller sur soy affecte à celui qui sert, il faut alors qu'il s'en serve, & moy pas de la sienne.

Quand une personne qui est éloignée demande quelque chose, il faut lui présenter ce qu'elle demande sur une assiette nette, & jamais avec le couteau, la fourchette ou la cuiller seulement.

Lorsqu'on présente quelque chose où il y a de la cendre, il ne faut pas souffler dessus pour l'ôter; mais il est à propos de la nettoyer avec le couteau avant de la servir, car le souffle de la bouche est capable de dégoûter les personnes; & en soufflant, on s'expose à jeter de la cendre sur la nappe ou sur le plat.

Il n'est pas honnête, lorsqu'on est invité chez un autre, de se servir soi-même, à moins que le chef du festin ne peit d'en agir librement, ou qu'on ne soit fort uni & fort familier avec lui.

Lorsqu'on se sert soi-même, il est

fort incivil de faire du bruit avec le couteau, la cuiller ou la fourchette, en prenant quelque chose dans le plat; mais on doit le prendre avec tant de retenue & de sagesse, qu'on ne puisse presque pas être aperçu, & encore moins entendu des autres.

On doit toujours se servir du couteau pour couper la viande, & en la coupant l'arrêter avec la fourchette, dont on doit user aussi pour porter sur son assiette le morceau qu'on aura coupé: il faut bien se garder de prendre la viande avec la main, & il est malhonorable d'en prendre un trop gros morceau à la fois.

La bienstance ne permet pas de chercher dans le plat, en retournant les morceaux, ce qui est le plus à son goût; elle ne permet pas non plus de prendre les derniers morceaux, ni ceux qui sont les plus éloignés; mais elle veut qu'on prenne ce qui est devant soi. Il est encore de mauvaise grâce de tourner le plat, pour prendre ce qu'on souhaite; cela ne peut se faire que par ceux qui servent les autres,

qui ne doivent même le faire que rarement & d'une manière fort sage.

C'est aussi une grande incivilité d'étendre les bras par-dessus le plat qui est devant soi, pour atteindre à quelqu'autre; il faut en demander, mais il faut bien mieux attendre qu'on en serve.

Il faut prendre en une fois ce que l'on veut manger, & il est très-indécent de mettre deux fois & suite la main au plat: il l'est bien plus de l'y mettre pour prendre morceau à morceau, ou de tirer la viande par lambeaux avec sa fourchette.

Lorsqu'on veut prendre quelque chose dans le plat, il faut auparavant essuyer la cuiller ou la fourchette avec laquelle on veut le prendre, si on s'en est déjà servi.

Il est bien incivil, & il est même très-honteux d'écurer les plats avec du pain, ou de les rendre si sales, soit avec la cuiller ou avec quelqu'autre chose, qu'il n'y reste plus ni sauce ni viande: il n'est pas moins mal-élevé de tremper du pain dans la sauce,

ou

ou de prendre le reste de la sauce dans la cuiller.

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main avant que les personnes les plus considérables & la compagnie ne l'y aient mise, ou de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat qui est vis-à-vis de soi. Il est meschant de toucher le poisson avec le couteau, à moins qu'il ne soit en pâte; on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le sert de même sur une assiette.

Les olives se prennent, non pas avec la fourchette, mais avec la cuiller. Toutes sortes de tartes, de confitures & de gâteaux, après avoir été coupés sur le plat, ou sur le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du couteau qu'on met par-dessous, & se présentent ensuite sur une assiette.

Les cerceaux se prennent dans le plat avec la cuiller, & les autres fruits secs & les confitures sèches se prennent avec la main.

Lorsqu'on coupe des citrons & des oran-

L

gée, on les coupe en tranches; pour ce qui est des pommes & des poires, on les coupe en long.

Il ne faut jamais poler aucun fruit avant de le présenter, cela seroit de la dernière indécence.

Il ne faut pas, lorsqu'on est à table, parler beaucoup de la qualité des viandes, si elles sont bonnes ou mauvaises, ni dire facilement son sentiment sur les assaisonnemens & sur les sauces: car ce seroit faire paroître qu'on prend bien du plaisir dans la bonne chère, & qu'on se plaît à être bien traité; ce qui est la marque d'une ame sensuelle & d'une très-basse éducation.

Il est cependant de la civilité de témoigner toujours qu'on est très-satisfait & contents de ce qui est servi, & qu'on le trouve bon: si le maître du festin demande à quelqu'un son sentiment sur les mets qui sont servis, & sur les viandes qui sont présentées, on doit toujours répondre le plus honnêtement & le plus avantageusement qu'il est possible, afin de ne pas lui donner sujet de se faire de la peine,

comme cela arriveroit si quelqu'un faisoit paroître que les viandes ne sont pas à son goût, ou qu'elles sont mal apprêtées.

Il est de mauvaise grace de se plaindre que les viandes ne sont pas bonnes, ou qu'elles sont mal assaisonnées; comme, par exemple, qu'elles sont trop salées ou trop poivrées, ou qu'elles sont trop grandes ou trop froides: ces discours ne sont capables que de faire de la peine à la personne qui traite, qui n'est pas ordinairement la cause de ces accidens, & qui quelquefois même ne s'en aperçoit pas. Il n'est pas moins méfiant de donner de grandes louanges aux viandes, & de tout ce qui est servi, & de donner des marques, par de tels discours, qu'on se plaît à faire bonne chère, & qu'on se connoît aux meilleurs morceaux: car c'est montrer qu'on est sensuel & gourmand.



ARTICLE V.

De la manière de manger, pour le faire honnêtement.

LE Sage donne plusieurs avis importants touchant la manière dont on doit se comporter lorsqu'on est à table, pour se manger avec honnêteté & avec bienséance. Il avertit, 1.^o qu'au lieu qu'on est à table, on ne doit pas se laisser aller alors à l'intempérance de sa bouche, en regardant les viandes avec avidité, comme si on devoit manger tout ce qui est sur la table, & ne rien laisser aux autres.

2.^o Il dit qu'on ne doit pas porter les premiers la main aux viandes: il faut aussi laisser cet honneur & cette marque de prééminence à la personne la plus qualifiée de la compagnie.

3.^o Il défend de s'empresser pour manger: il est aussi très-incivil de manger avec précipitation, cela sent le gourmand.

4.^o Il veut que chacun use comme un homme tempérant & ce qui est sçavoir, n'en mangeant qu'avec beaucoup & retenue & de modération, quoiqu'on en puisse prendre autant qu'on en aura besoin.

5.^o Il exhorte à déférer beaucoup aux autres lorsqu'on est à table, à ne pas porter la main au plat en même temps qu'eux: c'est ce qu'exige aussi la bienséance.

6.^o Il ordonne qu'on cesse le premier & manger, par modestie: c'est ainsi que doit se conduire une personne sotte, qui fait profession & suivre dans le manger les règles de la tempérance; & la raison qu'en donne le Sage, est qu'on ne doit pas se livrer à ses appétits, de peur & tomber en santé.

7.^o Il ajoute, pour engager à toutes ces pratiques d'honnêteté & de sobriété, que celui qui mange peu aura un sommeil & santé; & qu'au contraire l'insomnie, le dérangement & la santé sont le partage de l'homme intempérant.

La civilité ne nous prescrit rien de

plus précis touchant la manière de manger, que ces règles que le Sage nous donne pour nous conduire honnêtement dans cette occasion qui, en effet, demande de nous tant de précautions & de retenue.

Elle ne veut pas, lorsqu'on mange, qu'on mette un morceau dans la bouche avant que le premier soit avalé; elle ne veut pas aussi qu'on se presse tellement en mangeant, qu'on avale les morceaux sans presque se donner le temps de les mâcher. Elle ordonne de manger toujours avec beaucoup de modération, sans se hâter; & elle ne permet pas de manger avec une avidité qui puisse nuire à la santé, car c'est une marque d'une excessive intempérance. Elle donne pour pratique de ne pas commencer le premier à manger, non plus qu'à manger de quelques nouveaux mets, ou nouvellement servis, à moins qu'on ne soit le plus considérable de la compagnie; & elle ne peut suffire qu'on demeure le dernier à table, lorsqu'il se trouve des personnes pour

qui l'oy doit avoir du respect. En effet, c'est une grande incivilité de manger encore après que ces personnes ont cessé de manger; & rien n'est plus incivil que de manger seul, & de faire attendre les autres pour sortir de table.

Les enfans surtout doivent prendre pour règle de commencer les derniers à manger, & de finir les premiers.

Il y a quelques autres pratiques d'honnêteté touchant la manière de manger, qu'on doit observer exactement.

Il est, par exemple, de la bienséance de ne pas se pencher trop sur son assiette lorsqu'on mange; rien de plus grossier que de porter les morceaux à la bouche avec les deux mains, il n'y faut employer seulement que la main droite, & se servir de sa cuillère ou de sa fourchette pour y porter tout ce qui est frais, gras ou liquide, ou qui peut salir les mains; & il est tout-d-fait contre la civilité de toucher les viandes, & encore plus le poing, avec les doigts seuls.

C'est une curiosité gourmande de

jetter les yeux sur l'affiette de son voisin & de paroître avide des morceaux qu'on lui a servis : ce seroit une imprudence grossière & chercher à les partager avec lui, à moins qu'il ne les offrit lui-même avec de bonnes instances.

Il est très-messéant, lorsqu'on est à table, de flairer les viandes, ou de les donner à flairer aux autres ; & il n'est jamais permis, quand on s'aperçoit de quelque mauvaise odeur dans les viandes, de le faire connoître aux autres ; ce seroit encore une bien plus grande incivilité de remettre dans le plat les viandes qu'on auroit portées à son nez pour flairer.

S'il arrive qu'on trouve quelque os & dégoûtant dans les viandes, comme des cheveux, du charbon, ou quelque autre os, il ne faut pas le montrer aux autres ; mais on doit l'ôter si adroitement, que personne ne s'en aperçoive.

Lorsque, par mégarde, on a mis dans sa bouche quelque chose d'extraordinairement chaud, on qui est capable de faire

mal, il faut faire en sorte de l'avaler, sans rien faire paroître, s'il se peut, de la peine que cela fait ; mais si on ne peut absolument le garder dans sa bouche, il faut en se tournant tant soit peu de côté, & se couvrant de sa serviette avec l'autre main, remettre sur l'affiette ce qu'on a dans la bouche & changer aussitôt d'affiette ; l'honnêteté ne permet pas de rien jeter par terre. À l'égard de ce qu'on ne mange pas, comme sont les os, les écailles d'œufs, les pelures de fruits, les noyaux, &c., il faut toujours les poser sur le bord de l'affiette.

Il est tout-à-fait messéant de tirer de sa bouche avec les deux doigts ce qu'on ne peut avaler, comme les os, les noyaux, les arêtes, &c., & il l'est encore beaucoup plus de les laisser tomber de sa bouche du haut en bas, ou à terre, ou sur son affiette, comme si on vomissoit ; il est aussi malhonête de les cracher sur son affiette ; mais il faut les recevoir honnêtement avec la main gauche, la tenant à demi-fermée, & les mettre sur son affiette, sans que cela paroisse.

ARTICLE VI.

De la manière dont on doit manger le Potage.

LE potage se sert de deux différentes manières : lorsqu'on le sert en commun, on le met dans un plat ; lorsqu'on le sert à une personne en particulier, on le sert dans une écuelle ; cela se pratique aussi dans les familles, particulièrement à l'égard des enfans & des personnes incommodées.

Ce seroit une grossièreté de servir le potage dans des écuelles lorsqu'on donne à manger à quelqu'un ; on doit alors le mettre dans un plat, & l'on en sert à tous les conviés avec une grande cuiller destinée à cet usage. Il est de la dernière indécence de prendre dans le plat du potage avec une cuiller dont on s'est déjà servi pour manger ; mais il faut en mettre sur son assiette avec la cuiller à soupe, & se servir ensuite de sa cuiller pour manger ce qui est sur l'assiette.

Si l'on y a point de cuiller pour servir le potage, on peut se servir de la sienne, après l'avoir bien essuyée auparavant.

Donc ce qui est de la manière dont on doit manger le potage dans une écuelle, il est contre la bienséance de le humer dans l'écuelle, comme feroit un malade ; mais il faut le prendre peu à peu avec la cuiller : c'est aussi une grande incivilité de prendre l'écuelle par une oreille, & de verser dans la cuiller le reste du bouillou qui est dedans, après avoir mangé le potage.

Il est aussi fort malhonorable de tenir l'écuelle par l'oreille avec la main gauche, comme si on avoit peur que quelqu'un la prise.

La bienséance veut aussi qu'on ne fasse pas de bruit avec l'écuelle & la cuiller en prenant du potage, & qu'on ne racle pas bien fort de côté & d'autre, pour amasser le reste du pain qui est attaché au fond de l'écuelle.

Quoiqu'il ne soit pas bien d'écurer son écuelle si nette qu'il ne reste plus

vicy dedans, il est cependant de l'honnêteté de ne pas y laisser de potage; il faut manger tout ce qu'il y a dans l'écuelle & tout ce qu'on a mis sur son assiette. Il n'en est pas de même du plat; car ce seroit une incivilité de le laisser entièrement, & il ne faut pas y prendre le reste du potage quand il en reste peu.

Après que l'on a mangé tout ce qu'il y a dans son écuelle, il faut la rendre à celui qui a soin de desservir, ou la mettre en quelque endroit sur la table, où elle ne puisse incommoder personne; mais il ne faut jamais la mettre à terre.

Lorsqu'on mange du potage, il faut tenir honnêtement sa fourchette & la main gauche, & s'en servir pour accommoder proprement le potage dans la cuiller, afin qu'il ne tombe pas en le portant à la bouche.

C'est une grande incivilité de faire du bruit avec les lèvres, lorsqu'on met la cuiller dans sa bouche, ou d'en faire avec la gorge en avalant: il faut mettre le potage dans sa bouche, & l'avalier avec une si grande retenue, qu'on n'entende pas le moindre bruit.

On doit manger le potage fort doucement, en sorte qu'on ne fasse paroître en cette occasion aucune avidité ni aucun empressement, car ce seroit faire connoître évidemment sa gouernandise.

Il est très-indécent de manger en deux fois ce qui est dans la cuiller, & laissant encore quelque chose lorsqu'on la retire de sa bouche; mais c'est une chose encore plus malhonorable de répandre du potage sur l'assiette ou dans l'écuelle, & avant encore dans la cuiller quelque chose de reste de la cuillerée précédente: il faut manger en une seule fois ce qui est dans la cuiller & ce qu'on porte à sa bouche, & non pas à plusieurs reprises.

Le moyen d'en user ainsi est de ne pas trop remplir la cuiller lorsqu'on prend du potage, ce qui est une faute considérable contre la bienséance dans le manger; car si on l'emplissoit trop forte, cela obligeroit à deux grandes incivilités: l'une d'ouvrir extraordinairement la bouche pour faire entrer la cuiller, l'autre de manger à plusieurs reprises ce qu'on doit



prendre en une seule fois, outes qu'on se met en danger de laisser tomber quelque chose sur la nappe, sur sa serviette, ou même sur ses habits, en portant sa cuiller à sa bouffe, ce qui seroit très-malpropre.

La modestie qu'on doit garder lorsqu'on est à table ne peut permettre de s'incliner indécemment tout le corps vers sa cuiller, lorsqu'on la porte à sa bouche en mangeant le potage; mais on peut cependant s'incliner tant soit peu, afin de ne rien laisser tomber de la cuiller, & de ne pas salir ses habits; il faut cependant avoir attention de ne se baisser que fort peu.

Lorsque le potage, ou ce qu'on mange, est trop chaud, il faut bien se garder de le souffler, soit sur l'assiette, soit dans l'écuelle, soit dans la cuiller en la portant à sa bouffe: cela est tout-à-fait contre la bienséance: il vaut mieux attendre qu'il soit un peu refroidi; on peut cependant le remuer doucement avec sa cuiller.



ARTICLE VII.

De la manière dont on doit servir, prendre & manger le Pain et le Sel.

La place où l'on doit mettre le morceau de pain qu'on a pour manger, est le côté gauche auprès de l'assiette; il est très-gênant de le mettre à droite, ou devant ou derrière l'assiette, & encore plus auprès du pain d'un autre.

On peut commettre plusieurs incivilités en coupant du pain, dont les enfans particulièrement doivent se donner de garde. Il est, par exemple, très-malhonête de creuser le pain, en ne prenant que la mie, ou de séparer les deux croûtes, en le coupant en longueur, ou de l'écorcher, pour ainsi dire, en ôtant la croûte tout autour, ou de le couper tout par petits morceaux, comme on fait le pain bénit, et le laisser ainsi sur la table; ou, en le coupant, de laisser tomber beaucoup de miettes sur la nappe. Il n'est pas moins malhonête de le tenir à pleins maig en le coupant, ou

de le poser sur la poitrine, ou de couper son morceau de pain sur la nappé, ou sur son assiette; & il est encore plus mésséant de le rompre avec les mains, car il faut toujours se servir de son couteau pour couper le pain. Toutes ces manières de couper le pain sont si ridicules, qu'il n'y a que des personnes mal élevées, & d'une basse éducation, qui en soient capables.

Lorsqu'on veut présenter du pain à quelqu'un, on ne doit pas le faire avec la main, mais sur une assiette nette ou sur une serviette; & on doit le recevoir avec la main, en s'inclinant légèrement.

Quand on veut couper un morceau de pain d'un pain qui est commun, il faut auparavant nettoyer son couteau, & n'en pas couper un trop gros morceau à la fois: il faut bien se garder de n'en couper que la croûte par un coin; mais on doit toujours le couper droit en longueur jusque vers la moitié du pain, sans en prendre plus du côté d'une croûte que de l'autre; car il ne peut être ni jointe ni sage de goûter dans le pain ce qu'on en

veut prendre: ce seroit laisser aux autres son reste & ce qui n'est pas à son goût, & mettre sa sensibilité tout-à-fait en évidence.

Si on a de si mauvaises dents, qu'on ne puisse pas manger la croûte de son pain, il faut en enlever proprement toute la croûte, & la mettre sur la table dans un endroit qui ne gêne pas ses voisins.

Il seroit de très-mauvaise grace, en mangeant le pain, d'en tenir un gros morceau renfermé dans sa main; mais il faut le laisser ordinairement sur la table, & couper chaque fois avec le couteau le morceau qu'on veut porter à sa bouche; il est aussi de la bienséance que les morceaux qu'on porte à sa bouche soient petits, & il faut toujours les porter avec la main seule, & les y mettre en les tenant avec le pouce & le second doigt.

Les œufs à la coque se mangent ordinairement en rempant le pain dans l'œuf; c'est pourquoi, lorsqu'on veut en manger de la sorte, il faut, avant de le casser,

préparer le pain dont on a besoin pour le manger. Mais il n'est jamais permis de mettre du pain dans le vin, comme pour en faire de la soupe : cela est même peu supportable à des personnes qui seroient incommodées ; & elles ne doivent pas le faire, qu'il n'y paroisse une évidence nécessaire, & qu'il ne leur soit ordonné comme une chose utile à leur santé.

Le sel, dit l'Évangile, est l'assaisonnement des viandes : on doit le prendre dans la salière avec la pointe du couteau, & jamais avec les doigts, & ensuite le mettre sur son assiette.

Avant de mettre le couteau dans la salière pour y prendre du sel, il faut avoir soin de le nettoyer avec sa serviette ; car il est très-malhonorable d'en prendre avec son couteau gras ou malpropre, & il n'en faut prendre qu'autant qu'il est nécessaire.

On ne doit jamais mettre dans la salière les morceaux de viande qu'on veut manger, mais il faut les saler avec du sel qu'on aura mis sur son assiette.

Il ne faut pas se laisser prévenir de la sottise idée de certaines personnes qui se font scrupule de présenter du sel aux autres ; & lorsqu'on en veut présenter à ceux qui sont éloignés, il faut, ou en mettre sur une assiette pour le présenter ensuite à ceux qui en auront besoin, ou leur offrir la salière, si cela se peut, afin qu'ils en prennent eux-mêmes. On doit en user à l'égard de la moutarde, lorsqu'on s'en sert à table, à peu près comme on en use à l'égard du sel.

ARTICLE VIII.

De la manière dont on doit se comporter à l'égard des Os, de la Sauce & du Fruit.

Il est très-malhonorable de tenir les Os à pleins main, comme on tiendrait un bâton : il est même de la bienséance de ne les toucher que le moins qu'il est possible ; & si cela est nécessaire, il faut le faire avec les deux doigts, & les tenir par quelque endroit qui ne puisse pas les graisser.

C'est une glose bien plus vilaine de les ronger avec les dents & les tenir avec les deux mains; il est aussi très-indécens de les sucer en faisant du bruit, en sorte qu'oy soit entendu des autres; on ne doit même les porter à sa bouche que rarement; il faut se contenter d'en tirer doucement la viande avec le couteau, le plus proprement qu'on peut, & les mettre ensuite sur son assiette, sans jamais les jeter à terre, ce qui seroit une très-grande incivilité.

C'est une marque de sensualité qui n'est jamais permise, de casser les os avec le couteau ou avec quelqu'autre glose, ou de les frapper sur la table ou sur son assiette, ou de les secouer pour en tirer la moelle; il faut la tirer avec la fourchette, ou avec la pointe du couteau, ou avec le manche de la cuiller, si cela se peut facilement; sinon, il ne faut pas même essayer de le faire: il est cependant beaucoup mieux & bien plus honnête de ne se mettre aucunement en peine de tirer la moelle des os.

Il seroit à propos de ne pas prendre de sauce dans le plat, car cela marque toujours quelque sensualité dans la personne qui le fait; mais quand on en prend, il faut le faire avec une cuiller propre, & verser ensuite la sauce sur son assiette.

Il est très-grossier de saucer les morceaux de viande dans le plat, & mesurer qu'oy les mange; il l'est encore bien plus de tremper son pain dans la sauce; mais il est très-vilain d'y tremper le pain ou la viande qu'on a déjà mordu, après l'avoir porté à sa bouche.

A l'égard des fruits, des confitures, ou des autres gloses qui se donnent au dessert, l'honnêteté veut qu'on soit fort retenu à y toucher, & qu'on n'en mange qu'avec modération: en user autrement, ce seroit faire connoître qu'on est avide de ces sortes de friandises.

Il faut particulièrement que les enfans se donnent bien garde de faire quelques signes des yeux ou des épaules, qui marquent qu'ils en désirent; ils doivent attendre qu'oy leur en donne.

Une chose qu'il n'est jamais permise de faire, surtout lorsqu'on est à la table d'une personne à qui on doit du respect, est de mettre dans sa poche ou dans sa serviette du fruit pour le conserver, comme seroit, par exemple, une pomme, une poire, une orange, &c.

Il n'est aussi nullement permis, lorsqu'on est dans quelque jardin, à moins qu'il ne soit à quelqu'un de ses amis intimes, d'y cueillir des fruits ou des fleurs, ou d'en demander pour les emporter: la bienséance veut qu'on ne touche jamais à rien.

C'est une grande incivilité de présenter à quelqu'un du fruit, ou quelque chose dont on auroit déjà mangé; il est aussi mal-joué d'avaler les noyaux, ou de les casser avec les dents, ou avec quelque autre chose, pour en tirer l'amande. Il n'est pas aussi séant de les cracher sur son assiette, ou de les jeter à terre, ou dans le feu; mais il faut les recevoir dans la main gauche à demi-ouverte, & les mettre ensuite doucement sur son assiette.

ARTICLE IX.

De la manière dont on doit demander & recevoir à boire, & boire lorsqu'on est à Table.

Il est tout-à-fait contre la bienséance de demander à boire le premier, à moins qu'on ne soit le plus considérable de la compagnie; il faut attendre que ceux qui tiennent le premier rang aient bu.

C'est aussi manquer au respect qu'on doit à ceux avec qui on est, de demander à boire tout haut; il faut le demander tout bas, & il est encore mieux d'en demander par signe.

C'est aussi manquer de respect, de demander à boire, lorsqu'on en donne à quelqu'un de la compagnie, s'il n'y a qu'une personne qui s'excuse; on ne doit pas en demander avant que tous les autres soient servis, & jusqu'à ce qu'on ait achevé de boire: il est encore mieux, si on le peut, d'attendre à boire à son tour, à moins que la personne chez qui on est invité ne nous en fasse exception.

Il est incivil de recevoir à boire, ou de s'en faire servir, à côté d'une personne qu'on doit honorer; il faut alors prendre le verre, & se faire servir d'un autre côté.

Lorsqu'on présente à boire, il faut essuyer ses doigts avec la serviette, & puis prendre le verre par le pied, & non pas par le milieu; on doit aussi prendre garde que celui qui sert ne mette pas dans le verre plus qu'on ne peut boire en une fois, & que le verre ne soit pas si plein qu'il en puisse répandre sur la nappe ou sur ses habits.

Il faut toujours essuyer sa bouche avec sa serviette avant de boire, & ne jamais boire avant d'avoir mangé son potage; il est bien moins permis de le faire pendant qu'on le mange: il n'est même pas permis de boire aussitôt après l'avoir mangé; on doit attendre qu'on ait un peu mangé d'autre chose.

Il est de l'impudence de bien essuyer sa bouche avec sa serviette & de la vider entièrement

entièrement avant de boire, afin de ne pas graisser le verre, ce qui seroit très-mal-propre; & il est très-incivil de boire avant la bouffe pleine, et avant d'avoir achevé de manger. Il ne faut pas non plus faire de longs discours en tenant le verre à la main, & il est beaucoup mieux de ne pas parler depuis qu'on a cessé de boire jusqu'à ce qu'on ait bu. Il n'est pas moins incivil de considérer avec attention ce qu'on veut boire, & il l'est encore plus de goûter le vin avant de boire, & de se mêler d'en dire son sentiment. Il est bien mieux de boire simplement, sans aucune façon, car il n'est pas de l'impudence de faire paroître qu'on se connoît en vin.

On peut, en buvant, baisser un peu la tête, afin de ne rien répandre sur soi; mais il faut aussitôt la redresser: il est cependant mieux de tenir toujours la tête droite pendant qu'on boit.

Il ne faut boire ni trop lentement, comme si l'on goûtoit avec plaisir ce qu'on avale, ni trop vite,

comme font les sensuels ; mais il faut boire doucement & posément, quoique cependant tout d'une haleine, & non pas à plusieurs reprises : on doit, en buvant, avoir la Vne arrêtée dans le Verre, & toujours boire tout ce qui est dans soy Verre, sans y rien laisser.

La bienséance ne permet pas qu'on aie la Vne égarée, & qu'on regarde de côté & d'autre pendant que l'on boit ; il ne faut pas non plus, en buvant, faire du bruit avec le gosier, & donner lieu, par ce moyen, de compter les gorgées qu'on avale.

Il est indécent, après avoir bu, de pousser un grand soupir pour reprendre son haleine : il faut cesser de boire sans faire aucun bruit, non pas même avec les lèvres ; & aussitôt après avoir bu, il faut essuyer sa bouche, comme on a dû le faire avant de boire.

Il est très-incivil d'égoutter les pots, & en buvant, de succe les Verres : il faut aussi prendre garde de ne pas boire trop souvent, & de ne pas boire du Vin

pur ; l'honnêteté veut qu'il y ait toujours beaucoup d'eau mêlée avec le Vin.

Il n'est pas bien séant de boire lorsque quelqu'un boit à côté de soi, & on doit bien moins le faire pendant que la personne la plus considérable de la compagnie tient le Verre en main : il faut attendre qu'elle ait bu.

Si, dans le temps qu'on est obligé de répondre à une personne qui est supérieure, elle porte le Verre à sa bouche, il faut attendre qu'elle ait bu pour commencer son discours ; il faut observer la même chose, quelque personne que ce soit qui boive, & ne jamais lui parler pendant qu'elle boit.

Présenter à une personne un Verre de Vin dont on a goûté, c'est une chose très-malhonorable ; porter des santé aux uns & aux autres, pour les obliger de boire davantage, c'est une pratique qui sent le cabaret, & qui n'est nullement en usage parmi les honnêtes gens ; il ne faut pas même boire facilement à la santé les uns des autres, à moins qu'on

ne soit avec ses amis les plus familiers, & qu'on ne le fasse pour marque d'amitié ou de réconciliation. Les enfans surtouts ne doivent boire à la santé de personne, à moins qu'on ne leur commande.

Qui que ce soit ne doit boire à la santé d'une personne qui soit d'une qualité beaucoup supérieure à la sienne; & s'il est quelquefois permis de le faire, ce ne doit pas être en s'adressant à la personne même à la santé de laquelle on boit, en disant, par exemple: Monsieur, c'est à votre santé; mais on la porte à un autre en disant ainsi: Monsieur, c'est à la santé de Monseigneur. Il est encore bien plus incivil d'ajouter le surnom & la personne de qualité, ou le nom de sa qualité, en parlant à elle-même ou en levant à la santé & sa femme ou de quelqu'un de ses parens ou parentes, de dire: Monseigneur, à la santé de Madame votre Epouse, de Madame votre Sœur, de Monsieur votre frère; il faut nommer la femme par la qualité ou par le surnom de son mari, & les au-

tes, ou par leur surnom, ou par quelque qualité, s'ils en ont, en disant, par exemple: A la santé de Madame la Marquise, de Monseigneur le président ou de Monsieur le Comte.

Celui qui boit à la santé d'un autre qui est présent doit s'incliner fort honnêtement vers lui; & celui à la santé duquel on boit doit remercier celui qui boit, en s'inclinant autant que le demande la qualité & celui qui fait cette honnêteté, & boire ensuite à la santé de celui qui a bu à la sienne, en s'inclinant un peu, sans se découvrir.

Si c'est une personne de grande qualité qui boit à la santé d'une autre & moindre considération, celui à qui elle s'adresse doit s'incliner un peu sur la table, jusqu'à ce que cette personne ait achevé de boire, & on ne doit nullement lui faire raison, à moins qu'elle ne l'ordonne: cela ne doit pas cependant se faire, si la personne qui boit n'est pas d'une qualité beaucoup supérieure à l'autre.

Au surplus, l'usage de se porter ses

santée les uns aux autres est aboli depuis long-temps, & on ne doit se permettre cette familiarité qu'avec des amis & des personnes avec lesquelles on soit particulièrement lié.

ARTICLE X.

De la sortie de la Table, & de la manière d'y servir & desservir.

On ne doit pas attendre qu'on ait l'estomac plein de viandes, pour cesser de manger; & comme il est de l'honnêteté de manger avec modération, il l'est aussi de ne pas manger jusqu'à être entièrement rassasié.

Les enfans doivent toujours sortir de table les premiers, en se découvrant & en faisant la révérence.

Lorsqu'on est obligé de se lever & de sortir de table avant les autres, il ne faut le faire qu'ayant la tête nue, & en saluant la compagnie. Il ne faut jamais se lever de table le premier; il faut attendre que le maître de la maison ou

la personne la plus qualifiée de la compagnie en donne le signal en se levant la première.

Si il arrive que quelque personne pour laquelle on doit avoir de la considération mange & se tienne encore à table à la fin du repas, & qu'on soit le seul avec qui cette personne ait ou puisse avoir de la considération, particulièrement si on n'est ni dépendant d'elle, ni son domestique, on doit par honnêteté & par respect demeurer à table pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle se lève.

Il faut que les personnes qui servent à table aient les mains fort nettes, & soient toujours découvertes. La première chose qu'elles doivent faire est d'étendre proprement la nappe sur la table, mettre ensuite la salière dessus, & puis les assiettes sur lesquelles elles mettront le pain qu'elles couvriront honnêtement de la serviette, pourvu qu'on ne se serve pas d'écuelle pour la potage: car alors il faut mettre les écuelles sur les assiettes, & mettre le couteau, la cuiller & la four-

cheste à droite deffous le pain, & la serviette par-dessus.

Il faut ensuite laver les verres, & les disposer de telle manière sur le buffet, ou sur une petite table couverte d'un linge blanc, qu'on ne puisse pas les changer facilement lorsqu'on vaudra les présenter.

Il faut toujours avoir soyn que tout ce qui est nécessaire, comme le pain, le sel & les assiettes pour servir le pain, soient sur la table ou sur un buffet bien propre & bien rangé.

Dans les maisons où l'on donne à laver, on doit élever un peu l'aiguille avec cérémonie, ayant sa serviette pliee long sur l'épaule gauche, & tenant le buffet par-dessous posé sur la main & sur le bras gauche, à moins qu'il ne soit déjà posé sur quelque fosse. C'est sur les mains de la personne la plus considérable de la compagnie qu'il faut commencer à verser de l'eau; il faut ensuite en verser sur les mains des autres selon leur rang & leur qualité, & quelque fois sans aucun ordre ni distinction entre

elles, ce que l'on doit toujours faire lorsque les personnes ne sont pas d'une qualité fort distinguée.

Un des premiers soins qu'on doit avoir lorsqu'on sert à table, est de bien essuyer les plats par-dessus, particulièrement celui du potage, afin qu'ils ne salissent pas la nappe, & les disposer tellement que chacun puisse facilement porter la cuiller ou la fourchette quand il en aura besoin.

Le pain doit toujours se présenter sur une assiette ou dans une serviette, s'il n'y a point d'assiette nette sur le buffet; & on ne doit jamais le porter à la main, ni le servir du côté de la personne la plus honorable.

Ceux qui servent doivent toujours se tenir prêts à servir ce que l'on demandera, & ils doivent pour cela avoir toujours l'œil sur la table, & ne pas s'en éloigner.

S'il faut être découvert pour servir à table, il faut l'être particulièrement pour servir à boire; & lorsqu'on en présente à quelqu'un, il faut tenir le verre par le

picé avec la main gauche, ou la tasse par l'anse, & n'on pas à pleine main, ou en touchant le bord avec les doigts; il faut aussi toujours mettre du vin dans le verre avant de le présenter, & puis l'ayant présenté, en s'inclinant, verser doucement de l'eau avec l'aiguille, ou la carafe, qu'on doit tenir de la main droite, & ne pas cesser de verser jusqu'à ce que celui qui veut boire lève le verre pour faire connoître qu'il n'en veut pas davantage.

Il est de la bienséance de ne présenter à boire à personne, que l'on n'ait mangé quelque temps des viandes après que le potage aura été levé, & de commencer toujours à verser à boire du côté droit de la personne que l'on sert; si cependant il y a plusieurs personnes à table, il ne faut rien présenter à côté de la personne la plus qualifiée, à moins qu'absolument on ne puisse faire autrement.

Lorsqu'on sert du vin, on en a trop mis dans le verre; il faut le verser dans un autre verre; & si, au

contraire, on n'en a pas mis assez, il en faudra encore remettre autant que celui qu'on sert en souhaitera.

Lorsqu'on présente à boire à quelqu'un hors des repas, après lui avoir donné le verre, il faut tenir dessous une serviette ou une assiette, afin d'empêcher que quelque goutte ne tombe sur ses habits; & après qu'il aura bu, il faudra recevoir de lui le verre, en faisant une légère inclination; on met aussi une assiette nette sous le verre, lorsque c'est une personne de grande qualité qui boit.

Les personnes qui veulent manger proprement s'engagent d'assiette au moins deux fois durant le dîner, une fois après avoir mangé le potage, & une fois pour le dessert, & au souper seulement pour le dessert. Chez les personnes de qualité, & dans les grandes festins, on s'engage ordinairement à chaque service.

Il doit toujours y avoir des assiettes mises sur le buffet pour en s'engager à ceux qui peuvent en avoir besoin, & il est à propos d'en s'engager lorsqu'on a son assiette trop chargée.

Ceux qui servent & qui mangent les assiettes doivent commencer par la personne la plus considérable & la compagnie, & le faire à tous de suite en continuant, & rendre à chacun une assiette nette & mesurée qu'ils en ôteront & dessus la table.

Lorsqu'on est à table, il faut se tenir dans une grande retenue, & ne pas jeter fixement la vue sur ceux qui mangent, ni sur les viandes. On doit aussi avoir soin qu'il ne manque jamais rien à ceux qui sont à table, & qu'ils ne soient pas obligés & demander plusieurs fois à boire : c'est pourquoi ceux qui servent doivent être très-attentifs à examiner s'il ne leur manque rien, & être prompts à les servir.

Il est contre la bienstance de lever les plats pendant que quelqu'un mange encore ; il faut attendre qu'on fasse signe & les ôter, soit en les éloignant, soit en quelqu'autre manière. Il ne faut pas non plus lever aucun plat, qu'on n'en remette un autre en place : car il n'est pas sciant que la table demeure vide,

Vide, si ce n'est à la fin des repas.

Il ne faut pas mettre les plats les uns dans les autres pour les lever plus facilement, particulièrement lorsqu'il y a encore de la viande dedans, & s'ils ne sont pas entièrement vides ; il ne faut pas non plus mêler ensemble dans un plat ce qui pourroit rester dans plusieurs, afin de pouvoir les emporter tous à la fois ; mais on doit lever les plats les uns après les autres, en sorte qu'on n'en emporte pas plus de deux en une fois.

Lorsqu'on dessert les plats de dessus la table, il faut toujours commencer par ceux qui sont devant la personne qui tient le premier rang dans la compagnie, & commencer aussi par elle à ôter l'assiette qu'on doit manger aussitôt que les plats sont desservis.

Il ne faut desservir entièrement qu'après que l'on aura rendu grâces à Dieu ; & lorsqu'on dessert, il est à propos de mettre les couteaux, les fourchettes & les cuillères dans un panier, aussi bien que les morceaux de pain qui peuvent rester.

C'est une chose honteuse de servir alors
de la viande, du vin ou autre chose,
pour les manger ou boire en cassette.

Il faut ôter le sel le dernier; &
après avoir levé la nappe, couvrir la table
d'un tapis, à moins qu'on ne doive ôter
la table en même tems.

Après qu'on aura tout desservi, on
aura soin de balayer proprement les miettes
& les autres choses qui seront tombées de
la table; il faudra ensuite accommoder le
feu, si c'est en hiver, & se retirer en
faisant la révérence.

Si on est chargé de tenir la lumière
pour conduire la compagnie, on ne la
prendra pas toute seule, mais avec le
gant droit, qu'on tiendra de la main
droite, en tenant son gant de la main
gauche, & éclairer la compagnie en
marchant le premier.

Il est très-incivil d'éteindre la lu-
mière en présence de la compagnie; la bien-
séance veut qu'on ne le fasse jamais en
présence & à la vue des autres, & qu'on
ait attention qu'elle ne fume pas

Il est encore bien plus malhonorable
& moche les lumières avec les doigts;
il faut toujours le faire avec les mou-
chettes, en ayant attention qu'il ne tombe
sur la table aucune ordure.

Les parents doivent éviter avec un
soin extrême de conduire leurs enfans
dans les repas où règne la licence, &
même dans ceux où l'on ne doit traiter
que d'affaires sérieuses: dans les pre-
miers, on expose leur innocence; dans
les derniers, ils deviennent incommodes &
souvent dangereux par l'indiscrétion na-
turelle à leur âge.

CHAPITRE V.

Des Divertissemens.

Les divertissemens sont des exer-
cices auxquels on peut employer
quelque tems de la journée pour délasser
l'esprit des occupations sérieuses, & le
corps des emplois fatigans qu'on lui donne
pendant le jour.

Il est bien juste de prendre quelques

fois du repos, le corps & l'esprit en ont besoin, & Dieu même en a donné l'exemple dès le commencement du monde, lorsqu'il s'est reposé tous un jour, selon l'expression de l'Écriture, après avoir travaillé six jours entiers, & de suite, au grand ouvrage de la création du monde; Notre-Seigneur a aussi invité les Apôtres à se reposer avec lui, après qu'ils furent de retour des lieux où il les avoit envoyés pour prêcher son Évangile.

Cependant comme il arrive souvent qu'on se divertit, ou en blessant sa conscience, ou aux dépens des autres, ou en violant en quelque autre chose les règles de l'honnêteté, soit en prenant des divertissemens que la bienséance ne permet pas, soit en les prenant d'une manière peu honnête, ou en y mêlant quelque chose d'incivil ou de méchant, il paroît nécessaire d'exposer ici les différentes sortes de divertissemens qu'on peut prendre, & de faire ensuite connoître la manière dont on peut y passer le tems pour le faire avec bienséance.

Les divertissemens qu'on peut prendre sont la récréation, le jeu, le fantez & la promenade. On traitera ici de ces quatre choses l'une après l'autre, & de la manière de s'y composer.

Les plaisirs d'un Chrétien doivent être pesés dans la balance de la modération; tous les divertissemens à la mode ne sont pas licites, tous les jeux ne sont pas permis, souvent sous le nom spécifique & équivoque de partie de plaisir, on cache des projets de débauche: il faut donc consulter dans les divertissemens la loi de Dieu & celle de l'honnêteté.

ARTICLE I.

De la Récréation & du Rire.

Il est de la bienséance & de l'honnêteté de prendre tous les jours quelque récréation après le repas, avec les personnes chez lesquelles on demeure & avec lesquelles on mange; il n'est pas honnête de les quitter aussitôt qu'on est sorti de table.

La récréation se passe ordinairement en conversant d'une manière aisée, & en discourant de choses plaisantes et agréables, qui donnent occasion de rire & qui divertissent la compagnie: il faut cependant bien prendre garde que ces sortes de discours n'aient rien de romanesque & qui resente une basse éducation; mais qu'ils soient relevés par une manière de les exprimer qui donne de l'éclat, du lustre & de l'agrément à leur simplicité.

Le Sage dit qu'il y a un tems de rire, & c'est proprement le tems qui suit le repas: car outre qu'on ne peut pas s'appliquer à des occupations sérieuses aussitôt après le repas, se tenir gai et libre dans le tems qui le suit immédiatement, est une chose qui aide beaucoup à la digestion.

Il n'est jamais permis de se récréer aux dépens des autres: le respect qu'on doit avoir pour le Prochain demande qu'on ne se réjouisse jamais de rien qui puisse faire de la peine à qui que ce soit.

Il y a trois sortes principalement dont il ne faut jamais rire: les choses qui touchent la Religion, les paroles ou les actions deshonnêtes, les imperfections des autres, ou quelque accident fâcheux qui leur seroit arrivé.

Pour ce qui est des choses qui regardent la Religion, il y auroit du libertinage & de l'impiété à en faire un sujet de divertissement. Il faut qu'un Chrétien, en toutes occasions, donne des marques d'estime & de vénération pour tout ce qui regarde le culte de Dieu; c'est pourquoi il faut bien se garder de tourner en plaisanterie les paroles de la sainte Ecriture, comme il arrive à quelques-uns: on ne doit jamais les avoir à la bouche que par un sentiment d'esprit sérieux, & pour s'attacher à la pratique du bien & de la Vertu.

La bienséance veut qu'on ait une si grande réserve pour tout ce qui approche tant soit peu de l'impureté, que bien loin de permettre d'en rire & de s'en divertir, elle ne souffre même pas qu'on témoigne avoir pour agréable rien de ce qui la touche.

Ceux qui vient des foses & cette nature marquent qu'ils deviennent plus selon le corps que selon l'esprit, & qu'ils ont le cœur tout-à-fait corrompu.

À l'égard des imperfections des autres, ou elles sont naturelles, ou elles sont vicieuses : si elles sont naturelles, il est indigne d'un homme de bon sens & d'une conduite sage, d'en rire & s'en divertir, puisque celui qui les a n'en est pas cause, qu'il ne dépend pas de lui de ne pas les avoir, & qu'il n'y a point d'homme à qui il n'eût pu arriver la même fose ; si ce sont des imperfections vicieuses, & dont on prend occasion de se divertir, cela est tout-à-fait contre la charité & contre l'esprit fraternel, qui inspirent plutôt d'en avoir de la compassion, & d'aider les autres à s'en corriger, que de s'en faire un sujet de récréation.

Il n'est pas moins contre la bien-séance de rire & de se divertir de quelque accident fâcheux qui seroit arrivé à quelqu'un ; car ce seroit comme donner des marques sensibles qu'on a de la joie, au

lieu que la charité, aussi bien que l'honnêteté, doit faire prendre part à ce qui peut faire peine aux autres, comme à ce qui leur est agréable.

C'est une incivilité de rire après avoir dit quelque bon mot, & regarder les autres pour voir s'ils rient de ce qu'on a dit ; car c'est faire connoître qu'on croit avoir dit des merveilles. Il ne faut pas non plus rire quand quelqu'autre dit quelque fose de méchantes ou de mal à propos ; rire de tout ce que l'on voit & de tout ce que l'on entend, c'est ressembler aux insensés.

On ne doit pas se donner la liberté de rire en tout tems & en toute occasion : il ne faut pas, par exemple, rire quand on parle, ou quand on a sujet d'avoir de la peine. La bien-séance ne le permet pas moy plus dans de certaines occasions où on doit tout au moins paroître sérieux, comme quand quelque parent ou quelque ami est mort ; car il sembleroit qu'on auroit de la joie de sa perte.

L'honnêteté ne veut donc pas qu'on

ric, qu'il n'y ait quelque sujet raisonnable de le faire; & elle prescrit aussi des règles touchant la manière de rire. Elle ne permet pas qu'on rie jamais avec beaucoup d'éclat, & encore bien moins qu'on le fasse d'une manière si dissolue & si peu sage, qu'on en perde la respiration, & qu'on en vienne à faire des gestes indécentes; il n'y a que des gens de peu de sens & de peu de conduite qui puissent en agir ainsi: car c'est le propre de l'insensé, dit l'Écclésiastique, d'élever la voix en riant; mais pour ce qui est de l'homme sage, à peine rira-t-il tout bas.

Les enfans ne doivent jamais interrompre les personnes qui parlent, par des interrogations qui seroient même sérieuses & utiles; quand on leur demande quelque chose, ils doivent répondre avec modestie, placer toujours le nom de Monsieur, Madame ou Mademoiselle dans leur réponse. On doit défendre aux enfans de fixer effrontément les personnes qui leur parlent, d'écouter ceux qui adressent la parole à d'autres, tandis qu'ils ne

sont aucune attention à ce qu'on leur dit; de rire ou d'éclater en parlant; de parler & gogoler qu'ils ne conçoivent qu'à peine; en un mot, il faut convaincre les enfans que leur devoir est d'écouter, de parler peu, & de ne parler qu'à propos.

ARTICLE II.

De la Promenade.

La promenade est un exercice honnête qui contribue beaucoup à la santé du corps, & qui rend l'esprit plus disposé aux exercices qui lui sont propres; elle devient un divertissement, lorsqu'on y joint des entretiens agréables.

On y fait ordinairement quelque cérémonie pour prendre place, & la plus honorable est due à la personne la plus qualifiée de la compagnie. Celui cependant à qui on fait l'honneur de la présence ne doit pas l'accepter, à moins qu'il ne soit beaucoup au-dessus des autres, & ne doive la prendre qu'après avoir salué la compagnie, comme pour la remercier de l'honneur qu'elle lui fait.

Il est très-incivil de prendre soi-même la place d'honneur, à moins qu'on ne soit d'une qualité beaucoup supérieure aux autres; & lorsque les personnes qui se promènent ensemble sont à peu près égales, elles doivent ordinairement prendre place sans discernement, selon qu'elles se rencontrent.

Lorsqu'on est trois, ou plus, à se promener, la place qui doit se donner à la personne la plus considérable est le milieu; la droite est la seconde, & la gauche est la troisième: & si les personnes qui se promènent ainsi sont égales, elles peuvent se céder le milieu alternativement à chaque longueur de promenade, celle qui étoit au milieu se retirant à côté pour laisser prendre le milieu à une de celles qui étoient à côté.

Dans un jardin, & dans les autres places où l'usage n'a rien déterminé, la seconde place est la droite de la personne à qui on fait l'honneur: ainsi si on est seul avec elle, on se mettra à sa gauche; & on aura soin de ne prendre

toujours

toujours chaque fois qu'on tournera, sans néanmoins qu'il y paroisse de l'affectation.

Dans la rue, la place d'honneur est le côté de la muraille; mais si on est trois, le milieu est la première place, le côté de la muraille est la seconde, & le côté du ruisseau est la troisième.

Quand on se promène, on doit toujours marcher doucement, tout en droite ligne, particulièrement si on n'est pas en grand nombre, & qu'on soit de qualité à peu près égale: car si parmi les personnes qui se promènent ensemble, il y en a une beaucoup plus considérable que les autres, il est de l'honnêteté de marcher tant soit peu devant elle, pour lui faire l'honneur, en sorte néanmoins qu'on puisse l'entendre & lui parler facilement.

Quand on se promène avec quelqu'un, il n'est pas de la bienséance de s'en approcher de si près, qu'on le touffe; & il l'est encore bien moins de lui donner des coups de coudé: il ne faut pas non

plus se tourner si fort vis-à-vis de celui à qui on veut parler, qu'on l'empêche de marcher, ou qu'on soit incommode aux autres.

Du bout de chaque longueur de promenade, c'est à la personne la plus considérable à se tourner la première, & elle doit toujours le faire en tournant le visage vers celle qui est la plus considérable après elle, ou vers celle qui parle, ou alternativement tantôt à droite, tantôt à gauche; il est de son honneur d'en user ainsi, si les personnes qui sont à ses côtés sont à peu près d'égal condition: toutes les autres doivent se tourner du côté de celle qui est au milieu.

Si il n'y a que deux personnes qui se promènent, chacune doit se tourner en dedans, du côté de celle avec laquelle elle se promène, & jamais en dehors, parce qu'on ne pourroit pas le faire sans tourner le dos à celle avec laquelle on est: ce qui seroit tout-à-fait contre l'honneur.

Si deux personnes d'une qualité beaucoup supérieure sont en milieu

d'elles une autre qui leur est inférieure, afin de pouvoir entendre plus facilement quelque récit qu'elle auroit à leur faire, à chaque bout d'allée l'inférieure aura soin de se tourner du côté de la personne la plus qualifiée des deux; & si ces deux personnes sont d'une qualité à peu près égale, elle aura attention à se tourner à un bout d'allée du côté de l'une, & à l'autre bout du côté de l'autre, & aussitôt qu'elle aura achevé le récit qu'elle aura à faire, elle quittera le milieu & se mettra de côté, tant soit peu en arrière.

Si on passe par quelque endroit où il faille marcher seul à seul, chacun doit suivre selon le rang qu'il tient dans la compagnie, en se faisant civilité les uns aux autres; mais si les personnes n'ont point de qualité particulière qui les distingue, elles marcheront l'une auprès de l'autre, selon qu'elles se rencontreront.

Si cependant le lieu est incommode ou dangereux, un des moins qualifiés peut marcher le premier pour montrer le chemin, ou en faire l'essai, sans rien faire.

en cela qui soit contre les règles & la bienséance.

C'est une grande incivilité, en rencontrant une autre compagnie, & quitter la place; car c'est une marque qu'on a bien peu de considération pour les personnes avec qui l'on est, ou qu'on en fait bien peu d'estime.

Lorsqu'on se promène ordinairement avec une personne considérable, ou même avec une personne égale, il n'est pas bien séant de s'arrêter: car outre que cela respice la supériorité, cela est quelquefois ennuyeux aux autres. Si cependant la personne avec qui on se promène s'arrête, il faut aussi s'arrêter, & avoir attention à ne point avancer pendant le tems que cette personne demeure ainsi arrêtée.

Lorsqu'on se promène avec des femmes, il faut leur céder toujours la droite, se conformer à leur pas, ne point les regarder avec effronterie, ni les gêner en s'en approchant de trop près; on doit aussi leur présenter la main quand elles veulent s'asseoir ou se lever,

& dans les pas difficiles. La modestie avec elles est surtout indispensable, soit dans les paroles, soit dans les gestes.

C'est un défaut assez commun aux jeunes gens, lorsqu'ils se promènent ensemble, de se tenir sous les bras, & marcher à grands pas, rire aux éclats, se pousser les uns les autres, &c. Rien n'annonce plus sensiblement un esprit léger & un cerveau dérangé; l'homme de bon sens, & qui fait ce qu'il faut, ne doit jamais s'oublier au point de donner le spectacle d'une indécente familiarité ou d'une évaporation continuelle.

ARTICLE III.

Du Jeu.

Le jeu est un divertissement qui est quelquefois permis; mais il ne faut le prendre qu'avec beaucoup de précaution: c'est une occupation à laquelle on peut employer quelque tems; mais il faut qu'on y apporte beaucoup de prudence. Il faut beaucoup de précaution pour ne

pas s'en laisser entraîner par la passion,
 & beaucoup de retenue pour ne pas s'en
 livrer tout entier, & s'en employer trop de
 tems.

Comme il est impossible de bien s'en
 conduire sans ces deux conditions, il
 n'est pas aussi permis de jouer sans elles.

Il y a particulièrement deux pas-
 sions contre lesquelles on doit être en
 garde lorsque l'on joue : la première est
 l'avarice, & c'est elle qui produit ordinaire-
 ment la seconde, qui est l'impatience
 & l'emportement.

Ceux qui jouent doivent bien prendre
 garde de ne le faire par avarice, le jeu
 n'ayant pas été inventé pour gagner de
 l'argent, mais seulement pour délasser un
 peu l'esprit & le corps après le travail.

C'est ce qui fait qu'il ne convient pas
 de jouer de grosses sommes, mais
 seulement peu d'argent, qui ne puisse
 ni enrichir celui qui gagne, ni appauvrir
 celui qui perd; mais qui serve à entretenir
 le jeu & à donner plus d'inclination
 pour gagner, ce qui contribue beaucoup
 au plaisir du jeu.

C'est un grand défaut de s'impatienter
 au jeu lorsqu'on n'y réussit pas comme
 on le souhaiteroit, & il est d'autant plus
 s'en abandonner à des emportemens, &
 encore bien plus d'y jouer; on doit
 s'en comporter d'une manière sage &
 paisible, pour ne pas troubler le
 divertissement.

Il est tout-à-fait contre l'honnêteté
 de tromper au jeu : c'est même un larcin;
 & si on gagne, on est obligé à restitution,
 eût-on même gagné en partie par son
 industrie.

L'argent que l'on gagne ne doit
 pas s'exiger avec empressement; mais
 si quelqu'un a manqué de mettre au jeu,
 & qu'il ait perdu, il ne faut lui de-
 mander ou l'engager de mettre au jeu
 ce dont il est redevable, que d'une
 manière honnête, en lui représentant
 seulement qu'il n'a pas mis au jeu,
 en cette manière : Vous avez appa-
 remment oublié de mettre au jeu;
 ou s'il a perdu, & qu'on continue de
 jouer : Ayez la bonté de mettre deux

fois au jeu ; ou il manque une telle somme de ce qui devoit y avoir, n'y ayant pas été mise la dernière fois.

Il faut bien se garder en ces occasions d'user de ces manières de parler : Payez, mettez au jeu.

Quoiqu'il faille faire paroître en jouant beaucoup de gaieté sur son visage, parce qu'on ne joue que pour se divertir, il est cependant contre la bienséance de témoigner une joie extraordinaire quand on gagne, aussi-bien que de se troubler, de se fâcher ou de se sâcher quand on perd ; car c'est une marque qu'on ne joue que pour gagner. L'un des meilleurs moyens dont on puisse se servir pour ne pas tomber dans quelques-uns de ces dérèglemens, est de jouer si peu d'argent que ni le gain ni la perte ne soient capables d'exciter aucune passion dans ceux qui jouent.

Il est aussi incivil de chanter ou de siffler en jouant, quand même on ne le feroit que doucement & entre les dents ; il est encore bien plus de battre des pieds,

de remuer les mains, ou de faire quelque autre signe qui annonce la passion.

Si il arrive quelque différend dans le jeu, il faut bien se garder de crier, de contester ou de s'opiniâtrer ; mais si on est obligé de soutenir un coup, ce doit être avec beaucoup de retenue & d'honnêteté, exposant simplement en peu de mots le droit qu'on croit avoir, sans même élever qui s'aggrave le ton de sa voix.

Lorsqu'on perd, il est de l'honnêteté de payer toujours avant qu'on le demande ; car c'est la marque d'un esprit généreux & d'une personne bien née de payer ce qu'on doit au jeu, sans faire paroître aucune peine.

On ne doit jamais entreprendre de jouer avec une personne d'une qualité beaucoup supérieure, à moins qu'elle ne le commande ; mais quand une personne de qualité oblige quelqu'un qui est d'une condition beaucoup inférieure à la sienne de jouer avec elle, il faut avoir attention à ne témoigner ni empressement dans

le jeu ni envie de gagner : car c'est une marque de petitesse d'esprit & de bassesse & condition.

Si on sait même que la personne avec laquelle on joue, & à qui on doit du respect, est sensible à la perte, il ne faut pas, si l'on gagne, quitter le jeu le premier ; mais si on perd, on peut se retirer honnêtement, & cela est toujours permis, quelle que soit la personne avec laquelle on joue.

Il est de l'honnêteté & faire paroître qu'on a du contentement lorsqu'une personne à qui on doit du respect gagne en jouant, particulièrement lorsqu'on ne joue pas soi-même, & qu'on est seulement spectateur.

Il est de conséquence de s'abstenir entièrement de jouer, si on n'est pas d'une humeur commode au jeu : car il pourroit arriver bien des inconvénients qu'on est obligé de prévenir. Mais si la personne avec laquelle on joue est d'une humeur sâcheuse, il ne faut pas paroître trop affecté de ses paroles,

ni de ses manières d'agir ; on doit encore bien moins prendre garde à ses emportemens : il faut sâchez & poursuivre tranquillement son jeu. La prudence même & la sagesse demandent qu'on prenne tout en bonne part, & qu'on ne sorte jamais du respect qu'on doit à cette personne, ni du calme qu'on doit toujours conserver au jeu.

Il est très-incivil & se moquer de quelqu'un qui auroit manqué d'adresse en jouant.

Si des personnes plus qualifiées viennent pour jouer, & qu'on occupe la place, il est de l'honnêteté de la leur céder ; & si on joue avec quelque personne d'une qualité supérieure, deux contre deux, & que cette personne ait gagné la partie, son associé doit bien se garder de dire : Nous avons gagné ; mais Vous avez gagné, Monsieur, ou Monsieur a gagné.

Il est tout-à-fait contre la bienséance de s'animer trop au jeu : il ne faut pas cependant se négliger, ni perdre par

complaisance, afin de ne pas laisser croire à celui avec qui on joue qu'on se met peu en peine de contribuer à son divertissement.

On peut jouer à plusieurs sortes de jeux, dont les uns exercent plus l'esprit, & les autres exercent particulièrement le corps.

Les jeux qui exercent le corps, comme la paume, le mail, la boule, les quilles ou le volant, sont préférables aux autres, & même à ceux qui exercent & qui appliquent trop l'esprit, comme sont les échecs & les dames. Lorsqu'on joue aux jeux d'exercice, il faut bien se donner de garde de faire des contorsions de corps ridicules ou indécentes; il faut aussi éviter de s'y trop échauffer, & s'abstenir de se déboutonner, & quitter ses habits, ou même son gilet: car ce sont des choses que la bienséance ne permet pas. Lorsqu'on joue aux échecs ou aux dames, il est de l'honnêteté de présenter à la personne avec qui on joue les échecs blancs & les dames blanches,

ou de les placer devant elle, ou du moins de l'y aider, ou de se disposer à le faire, & de ne pas souffrir qu'on nous donne les échecs blancs ou les dames blanches, ni qu'on les place devant nous.

Il y a quelques jeux de cartes auxquels il peut être permis de jouer quelquefois, parce qu'ils ne sont pas purement de hasard: tel qu'est le piquet, & quelques autres où l'adresse a beaucoup de part. Mais il y en a qui sont tellement de hasard, comme sont le brelan, le lansquenet, les jeux de dés, & d'autres semblables, qu'ils sont non-seulement défendus par la loi de Dieu, mais même par la loi du Prince; aussi doivent-ils être regardés comme indignes d'une personne qui a de l'éducation.

On ne doit jamais fréquenter les Académies de jeu; ce sont ordinairement des écoles de friponneries, & de blasphèmes, souvent même d'insultes & de querelles: on y expose son salut, sa réputation, sa vie & sa fortune.

ARTICLE IV.

Du Chant.

LE chant est un divertissement honnête, agréable, & qui peut servir à récréer l'esprit d'une manière fort agréable.

La bienséance cependant, ainsi que la Religion, descendent de chant des chansons dont les paroles soient déshonnêtées, ou trop libres, ou à double sens; & un Chrétien doit éviter avec soig de les écouter.

L'Apôtre Saint Paul, dans deux de ses Epîtres, ordonne aux Chrétiens de chanter des Psalmes, des Hymnes & des Cantiques à la gloire du Seigneur; il les engage à les chanter du fond de leur cœur, parce que ce sont les louanges du Très-Haut. Ce sont là en effet les seuls airs que l'on devoit entendre dans les maisons des Chrétiens, dans lesquelles le vice, & tout ce qui y porte, n'est pas moins contraire à la

bienséance qu'aux règles de l'Evangile; & dans lesquelles on ne doit rien entendre de chant qui ne donne occasion de louer Dieu; & qui ne porte à la pratique de la Vertu.

C'est pour engager les familles Chrétiennes à se conformer à ce pieux usage, que l'on a traduit & composé des Cantiques sur différens sujets de piété qui ne servent qu'à augmenter celle de ceux qui les chantent, s'ils sont vraiment pénétrés des sujets qu'on y traite.

Ceux qui ont une belle voix ne doivent jamais s'en prévaloir, ni chanter, en interrompant les autres, pour se faire admirer; car une belle voix est un don de la nature qui pouvoit également nous en donner une désagréable; on ne doit donc pas plus se glorifier d'avoir une belle voix, que l'on ne doit avoir de vanité d'être bien conformé; voilà pourquoi celui qui chante bien est aussi ridicule de se moquer ou de contredire celui qui a la voix fautive & désagréable, qu'un homme bien fait se croit de se moquer d'un bossu ou d'un borgne.

Autant il est malhonnête d'interrompre les autres & de s'empresser à parler, autant il est contre la bienséance de se faire prier long-tems & de paroître ne céder qu'à l'importunité.

Lorsqu'on est obligé de parler en compagnie, il faut éviter de tousser & de cracher avec affectation, & il faut bien se garder de se louer soi-même, en disant par exemple : Voilà un bel endroit,..... Faites attention à ce passage, &c. Cela a un air de vanité insupportable, & prouve qu'on s'en fait trop accroire.

Quand on est prié de parler ou de jouer de quelque instrument, il ne faut pas faire l'un ou l'autre trop long-tems, dans la crainte d'être ennuyeux; & dans ces occasions, il faut toujours en faire moins que trop.

Les grands gestes dans le parler ne conviennent qu'à des acteurs; dans un cercle privé, on doit conformer simplement les gestes aux paroles & aux gradations de la voix; car il seroit

ridicule d'être en parlant aussi immobile qu'une statue : ce que l'on dit ici de la voix regarde aussi les instruments.

ARTICLE V.

Des Divertissemens qui ne sont pas permis.

Il y a d'autres divertissemens dont on ne traitera pas ici fort au long, parce qu'ils ne sont permis à un Chrétien, ni par les lois de la Religion ni par les règles de la bienséance.

Il y en a qui ne sont ordinaires qu'aux riches, & ce sont les Bales, les Danses & les Comédies; il y en a d'autres qui sont plus ordinaires aux artisans & aux pauvres, tels que sont les Spectacles des Opérateurs, des Baladins, des Danses & corde, des Marionnettes, &c.

À l'égard des Bales, il suffit de dire que ce sont des assemblées contraires à l'esprit du Christianisme.

Ils se font de nuit, parce qu'il semble qu'on veuille se cacher à soi-même ce qui se passe d'indécent dans ces assemblées, ou plutôt parce qu'on veut, à la faveur des ténèbres, se donner plus de licence. Les personnes qui se tiennent sont dans une obligation indispensable d'ouvrir leurs portes indifféremment presque à tout le monde; ce qui fait que leurs maisons deviennent comme des lieux publics, où les pères & mères exposent leurs propres filles à la vue des jeunes gens qui, ayant la liberté d'entree dans ces assemblées, prennent aussi celles d'examiner toutes les personnes qui les composent, & s'attacher à celles qui leur plaisent davantage, & les entectent, de les faire danser, & de prendre quelquefois des libertés que les pères & mères auroient jointe de leur permettre dans leurs maisons particulières. Et les filles, par le luxe & la vanité qui paroissent dans leurs ajustemens, par le peu de modestie qui règne dans leurs regards, dans leurs gestes, dans toute

leur personne, donnent occasion à ceux qui sont les plus modérés, d'avoir des sentimens bien éloignés de ceux que la pudeur & l'honnêteté Chrétienne devoient leur inspirer.

Pour ce qui est des danses qui se font dans des maisons particulières avec moins d'exces, elles ne sont pas moins contre la bienstance que celles qui se font avec plus d'éclat dans tous les Bals: car si un ancien Pape a dit qu'il n'y a personne qui danse étant sobre, s'il n'a perdu l'esprit, qu'est-ce que l'esprit Chrétien peut inspirer touchant ce divertissement qui n'est propre, dit Saint Ambroise, qu'à exciter des passions honteuses, & dans lesquelles la pudeur perd toute son éclat parmi le bruit qu'on fait en sautant & en s'abandonnant à la dissolution? C'est aux mères impudiques & adultères, dit ce Saint Père, de souffrir que leurs filles dansent, & non pas aux mères chastes & fidèles à leurs époux, qui doivent apprendre à leurs filles à aimer la vertu, & non pas la danse, dans la-

quelle, dit Saint Chrysostôme, le corps est déshonoré par les démarches indécentes, & l'âme l'est encore bieu davantage; car les Danses sont les jeux des démons, & ceux qui en font leurs divertissemens & leurs plaisirs sont les ministres & les esclaves des démons, & se conduisent en bêtes plutôt qu'en hommes, puisqu'ils s'abandonnent à des plaisirs honteux.

Quoique les Comédies passent dans le monde pour un divertissemens honnête, elles sont cependant la source & la confusion du Christianisme. En effet ceux qui s'adonnent à cet emploi, & qui en font profession, ne sont-ils pas publiquement marqués d'infamie, & peut-oy aimer une profession qui couvre de confusion ceux qui l'exercent? Et cet art n'est-il pas infâme & honteux, dans lequel toute l'adresse consiste à exciter en eux mêmes & dans les autres des passions honteuses pour lesquelles une personne bien née ne peut avoir que de l'horreur? Si on y chante, on n'y entend que des airs qui sont

très-propres à inspirer ces mêmes passions. Y a-t-il de l'honnêteté & de la bienséance dans les ajustemens, dans la nudité & dans la liberté des Comédiens & des Comédiennes? Y a-t-il quelque chose dans leurs gestes, dans leurs paroles & dans leurs postures, qu'il ne soit indécent à un Chrétien, non-seulement de faire, mais même de voir? Il est donc tout-à-fait contre l'honnêteté d'en faire son plaisir & son divertissement.

Les théâtres des Opérateurs et des Baladins, qui sont ordinairement dressés dans les places publiques, sont regardés comme indécents par tous les honnêtes gens: ce ne sont ordinairement que les artisans qui s'y arrêtent. Il semble même que ce soit pour eux que le démon les ait dressés, afin que, comme ils n'ont pas le moyen de goûter le poison dont il se sert pour perdre les âmes dans les Comédies, ils puissent facilement s'en rassasier au pied de ces théâtres publics; & c'est pour cette fin qu'il y emploie des bouffons, qu'il les excite, qu'il les forme,

Et qu'il s'en scetz selon l'expression de Saint Ezechy, comme d'une peste dont il infecte toutes les villes dans lesquelles ils vont. Aussi que ces souffrances ridicules, dit ce Saint Père, ont proféré quelques blasphèmes ou quelques paroles deshonnêtes, on doit que les fous s'emportent en éclats de rire; ils les applaudissent dans des fustes pour lesquelles on devoit les lapider.

C'est donc un divertissement bien inutile, & un détestable plaisir, selon l'expression de ce Père, que celui que l'on prend à ces sortes de spectacles: ceux qui s'y trouvent sont paroitre qu'ils ont le cœur & l'esprit bien bas, & bien peu de Religion.

Il n'est pas plus seant à un Chrétien de se trouver à des représentations de Marionnettes, dans lesquelles il n'y auroit rien qui parût agréable & divertissant, si on n'y mêlait des paroles qui fussent impertinentes ou deshonnêtes, avec des postures & des mouvemens tout-à-fait indécent. C'est pour ce sujet qu'une

personne sage ne doit regarder ces sortes de spectacles qu'avec mépris, & que les pères & les mères ne doivent jamais permettre à leurs enfans d'y assister, & doivent leur en inspirer beaucoup d'horreur, comme étant contraires à ce que la bienséance, aussi-bien que la piété sollicitent, exige d'eux.

L'innocence ne permet pas non plus de se trouver aux spectacles des Sanscœur & corde, qui, exposant tous les jours leur vice, aussi-bien que leur amour, pour divertir les autres, ne peuvent être admirés ni même regardés par une personne raisonnable, puisqu'ils font ce qui doit être condamné de tout le monde, en suivant les seules lumières de la raison.



CHAPITRE VI.

ARTICLE I.

De l'obligation que la bienséance impose de faire des Visites, & des dispositions qu'on doit y apporter.

On ne peut, pour vivre honnêtement dans le monde, se dispenser de faire quelquefois des Visites & d'en recevoir : c'est une obligation que la bienséance impose aux Hommes.

Il est des Visites nécessaires, prescrites par la justice & la Gracé ; il est des Visites de bienséance & d'amitié dont on ne peut raisonnablement se dispenser lorsque l'on vit dans le monde ; enfin il est des Visites absolument interdites aux Chrétiens de tout âge & de toutes conditions.

La justice & la Gracé exigent que nous visitions nos parents malades, affligés ou dans l'embarras d'une affaire épineuse ; ceux avec lesquels nous avons

avons des différends, des querelles & même des procès : l'Évangile nous en fait une loi capitale, lorsqu'il nous ordonne d'aimer nos ennemis. La justice veut que nous rendions visite à nos supérieurs pour leur témoigner le respect & la confiance qu'ils ont droit d'attendre de nous ; la Gracé veut que nous visitions nos inférieurs pour les édifier, les consoler & leur procurer les services qui peuvent leur être utiles. Imitons dans nos Visites la conduite de Jésus-Christ notre chef & notre modèle : s'il va chez Zachée, c'est pour lui procurer le salut ; s'il va chez Marthe, c'est pour lui rendre un frère chéri, en l'arrachant du seig & la mort ; s'il entre dans la maison du Centenier, c'est pour opérer une guérison miraculeuse ; toutes les Visites de ce divin Sauveur sont marquées par quelques bienfaits : il ne faut donc jamais en faire d'inutiles ; & c'est une marque que l'on connaît bien peu le prix du temps, que d'aller de maison en maison par desseinemens

Et sans être conduit par quelque motif nécessaire.

Les visites de bienveillance & d'utilité sont celles que l'usage a établies à certain jour & l'année & dans diverses circonstances de la vie ; on ne peut s'en dispenser sans s'attirer un ridicule outré ; mais il ne faut pas confondre l'oisiveté avec un motif de bienveillance.

Les visites pour affaires doivent être proportionnées pour la durée au sujet que l'on traite ; & dans celles qui ne sont que de bienveillance, on doit demeurer peu de tems, dans la crainte de se rendre ennuyeux ou importun.

Lorsque l'on rend visite à quelque personne de considération, il faut avoir l'attention de prendre du linge blanc & de se vêtir proprement ; il est même de la décence de n'aller chez ses amis qu'habillé décemment.

Comme la Religion nous défend & fréquente les impies & les gens de mauvaises mœurs, il faut s'interdire absolument toute espèce de liaison avec eux.

ARTICLE II.

De la manière d'entrer chez une personne à qui on rend visite.

Lorsqu'on rend visite à quelqu'un, si la porte est fermée, c'est une grande incivilité & heurter forte, & de frapper plus d'un coup ; il faut & frapper doucement, & attendre qu'on ouvre la porte.

Si, après avoir frappé deux ou trois fois, personne ne vient ouvrir, il faut s'en aller, & remettre sa visite à un autre moment. Lorsqu'au lieu du heurtoir posé sur la porte, on trouve le cordon d'une sonnette, on ne doit pas la faire sonner avec violence, & il faut, laisser entec la première & la seconde fois que l'on frappe ou que l'on sonne, assez d'intervalle pour que le domestique puisse venir ouvrir.

Lorsque l'on rend visite à des personnes de considération, il faut toujours se faire annoncer par un domestique,

Évitez & se donner à soi-même le
nom de Monsieur, il suffit de dire
son nom et sa qualité.

Lorsque la personne à laquelle on
rend visite est absente, on fait inscrire
son nom chez le portier, s'il s'en trouve,
sinon on se retire sans rien dire.

Dans les maisons où il n'y a
ni Suisse ni Portier, on peut s'arguer
quelqu'un du logis & dire que l'on est
venu; si néanmoins l'affaire étoit
pressante, il faudroit prier la personne
à laquelle on parleroit, de dire à celle qui
est absente qu'on a des choses importantes
à lui communiquer.

Quelque familiarité que l'on soit dans
une maison, on ne doit jamais entrer dans
un appartement sans avertir, de quelque
manière que ce soit, quand bien même
on trouveroit la porte ouverte.

Lorsque l'on attend dans une salle ou
une anti-chambre, c'est une incivilité de
chanter, de siffler & de touer sur les meubles,
& regarder par la fenêtre, &c.

C'est une grossièreté impardonnable

D'entrer le gapeau sur la tête dans
quelque maison que ce soit; & lorsque
l'on entre dans les appartemens des
Grands, même pendant leur absence,
le respect exige que l'on soit & que l'on
reste découvert jusqu'à ce que l'on en
sorte.

On ne sauroit avertir trop fréquem-
ment les enfans & ne point la main
sur aucune chose dans les appartemens
où ils se trouvent.

Cette civilité est
à madame Marie Françoise

ARTICLE III.

De la manière dont on doit aborder,
saluer, & prendre congé dans les
visites.

On salue de différentes manières:
premièrement en se découvrant
de la main droite, ainsi qu'on l'a dit
en parlant du gapeau: il faut fixer
modestement la personne, & après avoir
avancé quelque pas, s'incliner; il faut
éviter de tirer le pied en arrière, en
pliant le corps, cet usage est grossier.

On doit, et se courbant, avoie une situation fixe, le pied droit un peu en avant, & le pied gauche un peu en arrière, mais près du droit. Si l'on passe à côté de la personne qu'on salue, il faut glisser légèrement le pied en avant de son côté.

Si l'on salue toute une compagnie, il faut saluer d'abord la personne la plus considérable, particulièrement le maître de la maison; ensuite on salue du côté droit, puis le milieu & on finit par le côté gauche, en avançant toujours quelque pas si le terrain le permet.

On ne doit jamais entrer dans aucun lieu, sans saluer ceux qui y sont, & c'est à celui qui entre à saluer le premier; il ne faut pas cependant porter ce cérémonial à l'excès, ni mettre ceux que l'on visite à la gêne, par des révérences ou seop affectées ou multipliées.

Plus la personne que l'on salue est qualifiée, plus l'on doit s'incliner profondément.

Secondement, on salue en embrassant

la personne à qui l'on veut visiter; mais ceci n'a lieu qu'entre égaux, parents, ou personnes qui ont entre elles des liaisons particulières; car il ne convient pas à un inférieur de donner le baiser à un supérieur: on doit au reste observer dans les embrassements l'usage d'habitude des personnes polies.

Si, en entrant dans un appartement, on trouve la personne que l'on visite occupée à parler à d'autres, il ne faut pas l'interrompre, mais attendre qu'elle soit libre, & s'en tenir éloigné jusqu'à ce que ses affaires soient terminées.

C'est une faute contre la bienséance, en visitant quelqu'un, ou en le rencontrant dans les rues, de lui parler de loig, & de lui demander, en criant, des nouvelles de sa santé.

Les expressions doivent toujours être conformes à la qualité & à la personne qu'on visite; il est trop familier de se tutoyer entre amis, & surtout publiquement; il faut donc s'interdire ces manières de parler: Comment te portes-tu?

Comment va ta santé? &c. Si l'on
vifite une personne au-deffus de soi,
on peut employer ces expreffions res-
pectueuses: Peut-on s'informer,
Monsieur, de l'état de votre santé;
ou, Trouvez bon, Monsieur, que
je vous demande comment vous
vous portez, & autres choses semblables:
on doit observer que ces questions ne
se font pas aux personnes de la plus
haute distinction; il faut se présenter
en silence, & attendre qu'elles parlent ou
qu'elles interrogent.

Sans une vifite, on ne doit s'assieoir
qu'après en avoir été prié & après avoir
fini son compliment; ce seroit une impo-
litesse de s'assieoir les sièges les plus
honorables & les plus commodes en
quelque compagnie que ce soit. Sans
les appartemens où il se trouve des
hauteuils & des chaises, on ne doit
jamais prendre de hauteuil, à moins
qu'on ne l'offre; & il ne convient pas
d'approcher son siège trop près de celui
de la personne que l'on vifite. Il

n'appartient qu'au hz & à l'étouardi
de s'assieoir familièrement sur les sièges
réservés aux personnes titrées.
Il est bon d'observer que dans
un appartement, les places les plus
éloignées de la porte sont les plus
honorables.

Sans les vifites que l'on rend,
on doit éviter avec soyn les longueurs;
dès qu'on a satisfait aux devoirs
de la bienfiance, ou terminé l'affaire
dont on étoit chargé, il faut se
retirer pour ne pas distraire inutilement
ceux à qui l'on rend vifite; si l'on
se trouve dans une compagnie nombreuse,
il faut se retirer sans que l'on s'en
aperçoive, pour éviter le dérangement
& l'embarras.

Quand la personne que l'on vifite,
quoique très-qualifiée, veut nous con-
duire jusqu'à la porte de l'appartement
ou même de la rue, nous ne devons
pas nous y opposer, mais témoigner
par des marques de respect combien on
est reconnaissant & sensible à l'honneur
qu'elle nous fait.

ARTICLE IV.

De la manière dont on doit recevoir les visites, comment l'on doit s'y comporter, & fortir de celles que l'on rend.

C'Est une incivilité très-groffière de faire attendre les personnes qui viennent nous rendre visite; si l'oy étoit retenu par quelqu'un d'une plus grande qualité que celui ou celle qui se fait annoncer, ou par une affaire & conséquence, on doit faire une personne de la maison & recevoir & entretenir celle qui vient d'entrez, jusqu'à ce que l'oy puisse soi-même lui rendre les devoirs que la politesse exige en pareil cas: si l'on ne pouvoit lui tenir compagnie aussi long tems que la politesse sembleroit l'exiger, on devoit se délayer le plus honnêtement possible, en faisant entendre que l'on est sérieusement occupé.

Oy ne doit point recevoir en robe & gambes la visite d'une personne de

qualité, à moins que l'oy ne soit surpris; dans ce dernier cas, ce seroit une impolitesse & la quitter pour s'habiller, il faut seulement s'excuser de n'être pas dans un habillement plus décent pour la recevoir. Entre égaux, on peut se dispenser des mêmes égards.

Dès que l'on nous avertit que des personnes & considération nous rendent visite, il faut tout quitter, aller les recevoir à la porte, & leur donner toutes les marques d'honneur qui leur sont dues, sans cependant les mettre à la gêne par trop de cérémonies; si elles entrent lorsque l'oy est au lit, il ne faut pas se lever, cela seroit de la plus grande indécence.

On doit toujours, lorsque l'on reçoit des visites, offrir la première place, même à ses égaux.

Lorsque quelqu'un arrive pendant le repas, on doit l'engager à se mettre à table, à moins que ses affaires ne le lui permettent pas; alors il faut quitter la table pour le satisfaire sur ce

qu'il défile; il faut au reste bien se garder de rendre des visites à l'honneur des repas.

Il faut toujours reconduire jusqu'à la porte ceux qui nous rendent visite, & s'ils doivent monter en voiture, il ne faut pas ventee qu'ils n'y soient placés. Lorsque ce sont des femmes, il faut leur présenter la main, soit pour descendre l'escalier, soit pour monter en voiture.

Les personnes publiques sont dispensées de ce cérémonial, leurs affaires les obligent de rester dans leur cabinets.

Lorsque dans la compagnie que l'on a reçue, quelques personnes restent tandis que d'autres s'en vont, on ne doit conduire que celles dont le rang est assez distingué pour que l'on abandonne le reste de la compagnie en leur faveur; quand une Dame se lève pour sortir, on doit tout quitter pour l'accompagner jusqu'à la porte de l'appartement, & même plus loin, si le respect l'exige.

Dans les visites du soir, il faut

faire conduire chez elles les Dames que l'on auroit reçues, à moins qu'elles ne soient accompagnées suffisamment pour ne craindre aucune insulte ni aucun danger.

La politesse exige que les personnes qui rendent visite n'interrompent ni la conversation, ni le jeu de celles qu'elles vont voir, & s'il y a égalité de condition, ces dernières peuvent continuer leurs occupations; mais on doit cesser tout discours, toute partie de jeu, si la personne qui entre est au-dessus de celle à qui elle rend visite, elle doit même prêter que l'on continue; il faut observer que si la personne qui arrive a quelque affaire à communiquer, on doit, après un léger compliment, la conduire dans un appartement séparé, & ne pas trop hâter la conversation; ce qui lui feroit croire qu'on est pressé de retourner rejoindre sa compagnie.

Lorsque l'on entre dans une compagnie, ou qu'on en sort, il ne faut pas passer au milieu de la compagnie,

à moins que l'on ne puisse faire autrement; alors il faut saluer à droite & à gauche, en faisant quelques excuses.

Dans les visites que se rendent des personnes alliées ou des amis, tout le cérémonial consiste dans une politesse douce & réciproque; il en faut toujours bannir la gêne & l'air guindé.

CHAPITRE VII.

Des Entretiens & de la Conversation.

Les personnes qui vivent dans le monde sont obligées par leurs affaires & leurs liaisons de se parler annuellement; mais ces entretiens fréquents, ces conversations & nécessité ou d'amusement doivent toujours se ressentir de la circonspection, de la sagesse & de la modestie chrétiennes.

Nous devons, dit le Sage, peser nos paroles au poids de l'or, c'est-à-dire, que comme nous attachons un grand prix à ce métal, & que nous en usons

avec beaucoup d'économie, nous devons également attacher un grand prix à nos paroles: car si, comme le dit l'Apôtre Saint Jacques, On peut s'assurer qu'un homme est parfait, lorsqu'il ne commet point de péché dans ses paroles, on doit aussi se persuader que celui dont les paroles sont pures, a le cœur purifié; tandis que d'un homme corrompu il ne sort que des expressions révoltantes, qui portent la corruption dans les mœurs.

Comme il n'est pas d'actions dans la vie où l'on se permette autant d'excès que dans les conversations, il faut donc s'appliquer à connoître les règles qu'on doit y observer.

ARTICLE I.

De la Vérité & de la Sincérité qui doivent toujours régner dans les Conversations.

Le mensonge est un vice odieux, & l'on doit éviter avec le plus grand soin de se laisser entraîner,

car, suivant le Sage, le mensonge est dans un homme une tache honteuse; & la vie des menteurs une vie sans honneur, que la confusion accompagne toujours. Le plus léger mensonge ne sauroit même en garantir.

Le Prophète Eoi dit que, Si nous voulons couler des jours heureux, nous devons éviter le mensonge; & le Sage regarde le mensonge comme une action si détestable, qu'il ne craint point de dire Qu'un voleur est moins coupable que celui qui ment par habitude, parce que ce vice est la preuve certaine d'un cœur déréglé; en effet, l'Ange des ténèbres, qui est le père des déréglemens, est aussi le père du mensonge.

Les propos équivoques sont des mensonges formels, d'autant plus odieux qu'ils semblent mettre le menteur à couvert des reproches qu'il mérite, & confondre la vérité avec le mensonge.

Ce qui ajoute un nouveau degré de malice & d'opprobre à l'habitude de

mentir, c'est que le menteur tombe souvent dans des indiscretions funestes à son Prochain & à lui-même; si, pour sauver ou conserver sa réputation exposée par un mensonge, il faut joindre la perfidie à l'indiscretion, il ne balancera pas; il ne respectera même pas les secrets qu'on lui aura confiés, & il les divulguera, si cela est nécessaire, pour le sauver de la confusion; telles sont les suites odieuses du mensonge: qu'arrive-t-il? Nous perdons la confiance de ceux qui nous connoissent; nos amis nous abandonnent, & s'il nous en reste, ce sont des impudens ou des perfides.

Les parents & les maîtres ont communément trop d'indulgence pour le mensonge, & pardonnent trop aisément aux enfans ceux qu'ils font pour s'excuser d'avoir manqué à leurs devoirs; c'est les familiariser avec la dissimulation, vice d'autant plus dangereux, qu'on le soupçonne le moins.

Le déguisement dans les paroles

est une production du mensonge artificieux également proscrié par l'esprit de l'Evangile, par l'honnesté & par la bonne éducation.

Il n'y a pas de grossièreté plus impardonnable que celle de certaines personnes qui, dans une compagnie, se parlent à l'oreille ou se servent d'expressions que les autres ne peuvent entendre; ce défaut est cependant commun parmi ceux même qui se piquent d'avoir eu une bonne éducation. Il n'est pas moins incivil de parler une langue étrangère qui ne peut être entendue par le reste de la compagnie.

Comme il arrive fort souvent qu'il se répand de fausses nouvelles, il faut avoir bien attention de n'en rapporter aucunes comme vraies, à moins que l'on ne soit assuré de leur exactitude; & ne jamais dire de qui on les a apprises, si l'on n'est sûr que la personne qui les a dites ne le trouvera pas mauvais.

En considérant la conduite de la

plus grande partie des hommes, on dirait qu'ils mettent leur gloire à se tromper mutuellement; cependant chacun devoit se faire une loi inviolable d'une sincérité à toute épreuve dans ses discours, & d'une exacte fidélité dans ses promesses; car rien ne rend plus méprisable que de manquer à sa parole.

Si la Religion & l'honneur exigent qu'on soit fidèle à remplir ses promesses, la prudence exige aussi que jamais on n'y fasse d'inconsidérées, dans la crainte que la difficulté de les remplir ne nous occasionne dans la suite des regrets.

Si il arrive que les autres ne veuillent pas croire ce que l'on dit, il faut bien se garder de s'opiniâter; car ceux qui ne sont point convaincus par des raisons, le seront encore bien moins par l'entêtement & la passion.

Lorsque l'on s'entretient familièrement, il ne faut jamais se déguiser, même par plaisanterie, la bonne foi devant être en tout sans l'ame de la conversation.

ARTICLE II.

Du respect que l'on doit observer dans la conversation pour tout ce qui a rapport à Dieu & à la Religion.

IL est des hommes qui se font une gloire d'afficher dans leurs discours l'irréligion & l'incrédulité; la parole même de Dieu n'est pas à l'abri de leurs railleries; aussi doit-on éviter avec un soin extrême la société de ces gens impies & téméraires: Car les mauvais entretiens, dit l'Apôtre Saint Paul, corrompent les bonnes mœurs; & ce sont proprement de ceux-là que le Sage a dit, que leurs entretiens sont d'autant plus détestables, qu'ils se font du péché même un jeu & un divertissement.

Les juréments, les blasphèmes, les imprecations, les termes grossiers doivent non-seulement être bannis de toute espèce de conversation, selon ces

avertissement de l'Apôtre Saint Jacques: Ne jurez ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par quelqu'autre chose que ce soit; mais contentez-vous d'affirmer par un oui, & de nier par un non, afin que vous ne soyez pas condamnés; mais on doit encore éviter avec soin l'entectiy de ceux qui les ont souvent à la bouche; on les a en horreur dans un homme de la lie du peuple, à plus forte raison doit-on les haïr dans des personnes qui ont eu une bonne éducation. Il faut aussi s'abstenir de prononcer à tout propos le nom de Dieu; le respect que tout Chrétien doit au Seigneur, défend ces inattentions, ces légèretés qui dégènerent souvent en indifférence, & quelquefois en une sacrilège habitude.

Les paroles obscènes, quelque voilées qu'on les suppose, sont interdites à tout honnête homme, & le sont équivoque dans lequel on les enveloppe ne leur ôte rien de leur infamie.

Lorsqu'il se rencontre dans une

compagnie des personnes qui, par des discours trop libres, blessent la Religion ou la bienséance, il faut bien se garder d'en rire; mais témoigner au contraire, par un grand sérieux, combien ces sortes d'entretiens déplaisent, & faire en sorte de détourner la conversation sur un autre sujet.

ARTICLE III.

Il ne faut jamais parler dans la Conversation au désavantage du Prochain.

Celui qui médit de son frère, dit l'Apôtre Saint Jacques, médit de la loi même; la bienséance est d'accord en ce point avec le commandement de Dieu, & il est aussi malhonorable qu'il est peu utile de parler mal du Prochain. Quoique la médisance soit un vice presque universellement répandu & souvent applaudi, il n'en déceit pas moins une ame basse, jalouse, envieuse & remplie du fiel de la haine & de la vengeance; aussi, loiy de relever

une médisance, on doit au contraire excuser toujours celui qu'elle attaque & qu'elle déchire, & présenter sous un jour favorable ses actions & ses bonnes qualités; c'est le moyen de s'attacher l'affection des autres, & de se rendre agréable à tout le monde.

C'est une petitesse d'esprit & une lâcheté de médier d'une personne absente; si elle nous a donné quelques sujets de mécontentement, c'est en sa présence que l'on doit s'expliquer.

On doit aussi éviter dans la conversation les parallèles injurieux, humilians, ou qui pourroient l'être par les circonstances; par exemple, il seroit impertinent de dire devant un boiteux ou un borgne: Un tel a ce défaut, ainsi du reste; il faut encore moins rappeler aux personnes présentes les fautes qu'elles auroient commises ou les désagrémens qu'elles auroient essuyés, ce seroit leur cause de l'humiliation.

Lorsque l'on se trouve avec des femmes surnommées, il est malhonorable

de leur parler & leur âge, en rappelant des faits éloignés, ou en affectant de les comparer à des femmes plus jeunes.

Les injures, les paroles piquantes, le ton dédaigneux sont tout-à-fait opposés à l'esprit de Jésus-Christ, qui dit dans l'Evangile que celui qui traitera son frère de fou, se rendra digne du supplice éternel; la bienveillance proférée même jusqu'au ton ironique.

Pour que la raillerie soit permise, elle ne doit jamais attaquer les choses saintes, les défauts naturels, la réputation, le mérite des personnes vivantes, & encore moins de celles qui sont mortes.

La raillerie peut être innocente, mais de quelles précautions ne doit-on pas l'accompagner? Il est si difficile de ne pas violer les règles saintes de la gaîté & de la bienveillance, qu'on ne devoit jamais se permettre d'en faire usage. Elle peut cependant quelquefois

quelquefois servir à l'agrément de la conversation; mais on doit en lannier l'affectation, la puérilité, les trivialités & les répétitions; la raillerie doit éclairer l'esprit en l'égayant: dès qu'elle n'a pas un but fixe, elle devient insipide & inutile.

Les railleurs & professoirs sont généralement haïs; si quelquefois ils amusent, le plus souvent ils ennuiant & se rendent désagréables.

ARTICLE IV.

Des fautes que l'on commet en parlant inconsidérément ou inutilement.

Parler inconsidérément, c'est parler sur toutes choses sans prêter attention à ce qu'on dit; c'est parler lorsqu'on doit se taire, ou dire des choses inutiles & puériles. Ceux qui parlent beaucoup sont presque toujours inconsidérés dans leurs discours, la démanigaisoy & parler fait débiter des sottises; car dans un grand nombre de paroles, il

est rare qu'on ne fasse pas d'étonneries & des fautes considérables : ainsi, pour suivre l'avis du Sage, il faut mettre la main sur sa bouche, si l'on n'a point assez d'intelligence pour parler à propos ou pour entendre ce que les autres disent. Il faut observer & savoir distinguer le tems & les occasions où l'on peut parler sans indiscretion ; car c'est un signe d'imprudenc & d'étonnerie & discourir toutes les fois que l'on sent l'envie de parler. Il faut aussi, selon l'avis de Saint Paul, que toutes nos paroles soient accompagnées de grâces & assaisonnées de sel, afin de n'en profiter aucune qui n'ait un but fixe & déterminé ; enfin, il ne faut jamais parler que de ce que l'on connoît, & garder toujours le silence sur ce que l'on ignore.

Lorsque quelqu'un s'emporte au point de dire des choses disgracieuses, il n'y faut pas répondre sur le même ton ; mais il faut les tourner en plaisanterie, ou se taire, ou enfin se retirer.

Le cœur des insensés, dit le

Sage, est dans leur bouche, & la bouche des sages est dans leur cœur ; cela veut dire que ceux qui parlent beaucoup & sans circonspection dévoilent l'état intérieur de leur ame, & que le Sage au contraire annonce ce qu'il est par ses discours.

Lorsque l'on est avec des personnes âgées, il est de la bienséance de parler peu & d'écouter beaucoup, parce qu'il y a toujours à profiter dans la conversation de ceux qui ont plus d'expérience que nous ; il en est de même à l'égard des grands, aussi ne sauroit-on trop recommander aux enfans, lorsqu'ils se trouvent avec des gens auxquels ils doivent du respect, de ne parler que lorsqu'on les interroge.

C'est le propre d'un esprit sans confiance de se répandre sans cesse en discours inutiles, d'usage & longues périphrases pour dire des choses que l'on peut exprimer d'une manière simple & concise : enfin d'envelopper le principal objet de tant d'incidens, qu'on a peine à y retrouver

nez soi-même & à y ramener les autres.
 Il est aussi ridicule que déplacé de parler sans cesse de soi-même, de ses actions, de sa naissance, de sa fortune, & de se comparer à celui-ci, à celui-là, &c.; car les comparaisons sont toujours odieuses: peut-on en effet supporter ces airs de présomption & de confiance, qui tendent presque toujours à donner une médiocre idée de ceux qui les affectent; n'est-il pas malhonorable & ridicule de dire: Je n'agis pas ainsi... une personne de mon rang, de ma qualité... dans le poste que j'occupe, &c. Toutes ces expressions, aussi plates que présomptueuses, devoient être bannies du commerce ordinaire de la vie.

Il est d'autres gens qui se mettent en parallèle avec les personnes de la plus haute distinction, en se nommant avec elles, & allant de pair dans les actions où souvent ils n'ont aucune part: Nous fimes telle chose... Nous allâmes en tel endroit, &c.

On doit dire tout simplement: Monsieur *** fit cela, me conduisit, &c.

Il ne faut jamais parler dédaigneusement, ni en termes bas & populaires, de qui que ce soit; il faut encore moins user de ceux qui marquent du dédain ou du mépris; il faut au contraire faire paroître dans ses discours qu'on a de l'estime pour les autres: c'est pourquoi l'on ne doit pas se contenter d'en parler avantageusement; mais on doit bien prendre garde de le faire avec un air de froideur & de mystère qui sembleroit démentir l'éloge qu'on en fait; & il est de la plus noire méchanceté d'y ajouter un mais, qui ôte toute l'estime que ce que l'on vient de dire en auroit pu donner.

C'est une étourderie & un manque de savoir d'aller d'appeler quelqu'un dans les rues, ou par une fenêtre, ou au bas d'un escalier, &c.

C'est une incivilité, lorsqu'on salue une personne supérieure, de lui demander brusquement: Comment vous

portez-vous? On doit le faire plus poliment, en disant: Oserois-je, Monsieur, m'informer de l'état de votre santé? ou se servir d'autres expressions d'usage. Si l'on est interrogé, on doit répondre avec la même politesse, par exemple: Vous me faites beaucoup d'honneur.... Je suis fort reconnoissant de votre attention, &c.

Lorsqu'on est incommodé, il faut éviter de se trouver en compagnie, ou garder le silence sur ses infirmités, & ne point ennuyer les autres par des plaintes languoureuses. Il n'est pas plus honnête de parler sans cesse à quelque animal familier qu'on aimeroit, tel qu'un chien, un perroquet, &c. On ne doit pas même le faire en présence de ses amis; & on ne pardonneroit pas même aux femmes ce soin entectif, quoique l'on passe beaucoup de choses à leur foiblesse naturelle.

Une autre espèce d'homme ennuyeux & impoli, est celle des voyageurs qui ne parlent que de leurs aventures,

des pays qu'ils ont parcourus, des dangers vrais ou faux auxquels ils ont été exposés; & il leur semble que parce que ces narrations leur plaisent, elles doivent également plaire à ceux qui les écoutent: il faut donc, lorsqu'on fait un récit, consulter l'air, les gestes des personnes qui l'écoutent, & si l'on y découvre quelque signe d'ennui ou d'impatience, abrégée son discours, ou même le cesse tout-à-fait.

ARTICLE V.

Des Éloges.

QU'un autre vous loue, & non votre propre bouche, dit Salomon; que ce soit un étranger, & non pas vos propres lèvres. C'est en effet de toutes les affectations de l'amour-propre la plus insupportable; un homme qui ose faire son propre éloge fait assez connoître qu'il n'en mérite aucun. Ainsi il ne faut jamais parler avantageusement de soi-même; mais

aussi il ne faut point taire les louanges d'iceux au mérite & à la vertu, observant seulement d'en écarter toute ce que l'adulation & la flatterie pourroient y mêler.

On doit recevoir modestement les éloges, & jamais les médisances; ce seroit une sottise modeste de témoigner de l'humour aux personnes dont on reçoit des applaudissements, surtout s'ils sont mérités par quelque action dont on ne puisse se dissimuler à soi-même la bonté naturelle.

Il est des hommes envieux qui possèdent des louanges que l'on donne aux autres, ou qui les affoiblissent par d'odieuses restrictions; il faut éviter avec soin ce défaut, & ajouter toujours aux éloges que l'on donne aux autres: il n'est cependant pas d'un homme sage de donner à qui que ce soit, présent ou absent, des louanges excessives, ni blesser la vanité en voulant trop préconiser les autres.

Si on entend faire l'éloge de ses

parens, on ne doit pas y ajouter, mais en témoigner honnêtement sa reconnaissance.

Lorsque l'on fait un présent à quelqu'un, il est indécent d'en faire l'éloge, comme pour engager la personne à qui on le fait à en avoir plus de reconnaissance; & ceux qui, en recevant un présent, quelque médiocre qu'il soit, paroissent en faire peu de cas, méritent de n'en recevoir jamais, & prouvent qu'ils sont impudens ou mal élevés. Il est aussi de la plus grande incivilité de rappeler à quelqu'un le bien qu'on lui a fait, ou les services qu'on lui a rendus; car il semble que ce soit pour lui en faire des reproches.

Il n'y a que les ignorans & les gens sans discernement qui louent toutes choses avec exclamation; il faut donc en général être réservé & économe dans la distribution des louanges, & savoir apprécier les choses ce qu'elles valent, pour ne les louer que suivant les règles de la prudence & du discernement.

ARTICLE VI.

Comment on doit interroger, répondre
& dire son sentiment.

Rien n'est plus infipide, plus importun, que l'entecticy & ceux qui font continuellement des questions sur les choses les plus indifférentes, ou sur celles qu'ils devoient toujours ignorer.

La bienséance ne permet que très-rarement & faire des questions aux personnes d'un rang élevé, & lorsqu'on est obligé par les affaires & les circonstances de les interroger, on doit le faire dans les termes les plus honnêtes & les expressions les plus respectueuses.

Il y a des gens qui, à chaque phrase & leur discours, demandent si on les entend, si on conçoit ce qu'ils disent: rien n'est plus indécent; on doit achever ce que l'on avoit à dire, & si la personne à qui on parloit n'a pas entendu ou compris ce qu'on lui

disoit, il faut le répéter avec douceur & sans témoignage d'humour. On est mal entendu souvent, parce qu'on s'énonce mal, ou parce que l'on se sert de termes obscurs, équivoques ou inutiles.

La bienséance exige que l'on ne s'informe point, en entrant dans une compagnie, de ce que l'on y a dit; & si on ne peut suivre le fil de la conversation, faut d'en connoître le sujet, il faut en demander poliment une explication succincte, si on le peut sans distraire la compagnie; mais si l'on prévoit qu'une semblable explication puisse jeter les autres dans une répétition ennuyeuse ou embarrassante, on doit se taire & attendre que l'occasion se présente de s'en informer sans gêner qui que ce soit: les enfans ont l'habitude de faire souvent répéter; c'est une étourderie qui tient de l'incivilité, dont il faut les corriger ou les garantir de bonne heure.

Il est de la politesse, lorsque quelqu'un survient dans une compagnie, de

l'insister brièvement du sujet de la conversation.

Il est incivil & demander à une personne ce qu'elle a fait ou ce qu'elle doit faire : la curiosité sans une nécessité absolue est presque toujours indiscret.

Il ne faut point prévenir ou interrompre la question que l'on fait, pour faire parade de sa facilité à concevoir & répondre sur toutes choses ; cela marque un esprit foible & présomptueux.

Sans les réponses affirmatives ou négatives que l'on fait, il est de l'honnêteté d'ajouter aux particules oui & non le mot de Monsieur, Madame, Mademoiselle, &c., si on parle à un étranger, à un supérieur ou à un égal ; ceux de mon Père, ma Mère, ma Sœur, &c., si l'on parle à ses parents. Il convient aussi, lorsqu'on parle à une personne titrée, & ne point la nommer par son nom, mais par sa qualité ; ainsi en parlant à un Abbé, à un Président, à un Marquis, on dira : Monsieur l'Abbé, Monsieur

Monsieur le Président, Monsieur le Marquis, &c.

Ce seroit une grossièreté impardonnable, étant obligé de contredire quelqu'un, de le faire en disant : Cela n'est pas vrai... Vous mentez... Vous ne savez ce que vous dites... Vous en imposez, &c. Ces expressions sont indignes d'un homme bien élevé ; on doit toujours chercher à déguiser la dureté & la contradiction sous des termes polis, tels que : Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que vous vous trompez... On vous a mal informé, &c.

On ne doit donner son avis en pleine compagnie, que quand on en est prié, & les jeunes gens moins encore que tous autres ; il faut le faire modestement & ne point affecter un ton décisif. Si cet avis est contredit universellement, il ne faut pas le défendre avec opiniâtreté ; si cependant l'on croit qu'il est juste, exact & prudent, on peut exposer les preuves qui en constatent

la Vérité, mais sans entêtement & sans humeur.

On ne doit se départir d'une modeste fermeté, que lorsqu'on attaque la Religion, les mœurs, la réputation du Prochain, la personne sacrée des Souverains, les Magistres, & généralement toute personne publique.

ARTICLE VII.

Des règles que l'on doit observer dans les disputes, & lorsqu'on est obligé de reprendre.

L'Apôtre Saint Paul exhorte son Disciple Timothée à fuir les disputes de mots; l'esprit de contention & de dispute étant aussi contraire à la douceur évangélique, qu'il l'est aux lois que prescrivent la bienveillance & l'innocence.

La dispute prend ordinairement sa source dans la présomption & la fausse idée que l'on se forme de ses connoissances & de son mérite. Il est des personnes à qui il suffit de voir une opinion

généralement adoptée, pour qu'ils en aient une contraire; cette manie rend odieux & insupportable: il faut donc toujours être assez prudent pour ne pas contester sans sujet & pour le plaisir seul de disputer. Quand on se trouve obligé de soutenir une vérité combattue, il faut le faire modestement, car la bouche sur les lèvres de laquelle repose la douceur, dit le Sage, multiplie les amis & gagne les ennemis.

Les grands paroleurs sont ordinairement de grands disputeurs; le seul parti que l'on doit prendre avec eux est celui du silence; les contredire, c'est les amener à la dispute: un homme sage ne doit jamais se compromettre avec des gens de ce caractère.

Les disputes sont plus fréquentes dans les écoles que dans les cercles du monde; mais en quelque endroit que l'on se trouve, il est important de ne s'opiniâter jamais dans son sentiment, & comme nous l'avons déjà dit,

si, après l'avoir défendu honnêtement, on continue à le combattre, il faut prendre le parti du silence.

Il n'est jamais permis d'interrompre qui que ce soit dans la conversation ou dans la dispute, & commencer le récit qu'on entend, & le reprendre sous prétexte de le rendre plus clair ou plus exact; si on a des observations à faire, il faut attendre que la personne qui parle ait fini son discours pour les proposer.

C'est une impolitesse de reprendre d'autorité celui qui s'est mépris; & lorsque l'erreur est si manifeste qu'on ne peut la dissimuler, on doit attendre que la personne qui l'a avancée se retranche d'elle-même; si elle s'obstine à la défendre, on peut alors, mais poliment, lui faire voir en quoi elle s'est trompée; au reste, cela ne doit se pratiquer qu'entre des personnes égales.

On ne doit jamais rougir d'être repris à propos; une personne qui fait une faute dans la conversation, donneroit

l'exemple d'une obstination déplacée, si elle prend en mauvaise part les observations qu'on lui feroit pour la redresser & lui faire connoître son erreur.

ARTICLE VIII.

Des bonnes & des mauvaises façons de parler.

LE compliment a pour objet un avantage arrivé à quelqu'un, ou quelque triste accident, ou un bienfait reçu, ou quelque grâce que l'on demande.

Sans les complimens & condolances sur la mort d'une personne estimée, ou sur la perte d'un procès, d'un bien considérable, &c., il ne faut pas trop parler de la chose qui afflige, mais se borner à engager, par les moyens les plus efficaces, la personne affligée à mettre des bornes à sa douleur.

Il faut en général que tous les complimens soient faits d'une manière naturelle, sans affectation & sans qu'il paroisse qu'on les ait étudiés; car



alors la bouche, parlant de l'abondance du cœur, persuade bien mieux que tout ce que l'oy pourroit dire avec préparation, et qui, étant moins naturel, ne sera jamais si bien reçu.

Cette maxime du Sage, On ne doit louer personne avant la mort, ne signifie pas qu'oy ne doit jamais faire de compliments, ni louer personne; mais elle insinue qu'oy ne doit jamais accabler les personnes de compliments, parce que ceux qui les donnent manquent souvent de sincérité, et ceux qui les reçoivent, d'une modestie assez grande pour ne pas en tirer de vanité.

Celui qui reçoit un compliment flatteur, doit y répondre modestement, sans marquer trop de satisfaction ou trop d'indifférence.

Lorsque l'on parle, il ne faut jamais se servir que de termes honnêtes, clairs, intelligibles et propres au sujet que l'on traite, et éviter avec soin les expressions obscures et le style emporté,

qui doit être banni de toute conversation; il ne faut cependant pas s'écartez de la pureté de la langue française, ni se servir de termes bas et populaires, et d'expressions triviales qui décèlent une mauvaise éducation; par exemple, il seroit ridicule de dire: Voyez voir pour considérez ou voyez.... Sortez ce cheval de l'écurie, pour faites fortir ce cheval, &c.; et mille autres expressions aussi ineptes que révoltantes.

Lorsque l'on raconte une histoire, ou que l'on rend compte de quelque commission, il faut s'abstenir de certains termes impropres et ridicules, tels, par exemple, que Ce dit-il... dit-elle... or ça... il m'a dit comme ça, &c.

Oy ne doit employer de termes impératifs, et qui indiquent un ordre quelconque, qu'envers les domestiques; ainsi il faudroit bien se garder de dire à son égal: Faites cela... allez dans tel endroit... donnez-moi cela, &c. mais il faut dire: Je vous prie de faire cela.... Vous m'obligerez

d'aller en tel endroit... ayez la bonté de me donner cela, &c.

Il est incivil & même choquant de dire à une personne : Vous m'avez manqué de parole... vous m'avez trompé, &c. Il faut s'exprimer d'une manière plus honnête, en disant par exemple : Probablement, Monsieur, ne vous êtes-vous pas souvenu, ou Peut-être n'avez-vous pu faire ce que vous m'avez fait espérer, &c.

Se tutayer est une grossièreté que l'usage et la politesse de la langue française bannissent de toutes les conversations ; on ne doit pas même le faire à l'égard des domestiques, & l'on ne doit pas le souffrir dans les enfants.

CHAPITRE VIII.

De quelques autres Règles de la Bienfiance.

Lorsque l'on présente ou reçoit quelque chose, il faut s'incliner légèrement, en approchant la main de

la poitrine, sans cependant la toucher.

Il est incivil de prendre ou donner quelque chose en passant la main ou en allongeant le bras devant quelqu'un ; la bienfiance veut qu'on la passe par derrière la personne ; si celui à qui l'on veut donner ou dont l'on veut prendre quelque chose est trop éloigné, & qu'il n'y ait pas de domestique pour le lui porter, il faut le faire soi-même ou peice la personne la plus voisine de le lui faire passer de main en main.

Quand on présente quelque chose, il faut le faire de manière qu'on puisse le prendre facilement par où il doit être pris ; ainsi lorsqu'on présente une fourchette, une épée, &c., il faut tourner le manche ou la poignée du côté de celui qui reçoit.

La propreté ne permet pas de ramasser le mouchoir de qui que ce soit, lorsqu'il est tombé, mais on doit en avertir poliment la personne : il en est de même des lettres ou autres papiers.

Sans la ville, on ne doit saluer que ceux que l'on connoît & les personnes de distinction; à la campagne, il est assés d'usage de saluer tout le monde. Lorsqu'une personne d'un rang supérieur se trouve sur votre passage, il faut se retourner & lui céder le côté des maisons.

Il ne faut jamais demander à quelqu'un, d'où venez-vous? où allez-vous? C'est une curiosité impertinente.

Il est incivil de se retourner et marcher, ou de s'arrêter pour fixer une personne & examiner si elle salue; il est aussi de la dernière indécence de critiquer la démarche, l'habillement & le maintien des autres.

Quand on se chauffe, il faut être assis ou debout, ne point s'appuyer sur la cheminée, encore moins se retourner le dos; on ne doit pas s'empêcher du foyer & manière que les autres ne puissent approcher du feu.

C'est une marque d'oisiveté & de mépris de remuer sans cesse le bois

ou les tisons, de badiner avec les pincettes, les écrans & autres choses propres au foyer; c'est au maître de la maison à arranger ou faire arranger le feu, à y mettre le bois nécessaire, &c. C'est également à lui à présenter les écrans; ce ne seroit cependant pas une incivilité qu'un étranger lui offrit le sien.

Il ne faut jamais courir dans les rues, mais on doit composer le pas de manière qu'on ne marche ni trop vite ni trop lentement; c'est une étourderie de regarder sans cesse de côté & d'autre en marchant, & il ne convient pas d'arrêter les autres pour leur parler, à moins que cela ne soit très-nécessaire.

Sans les voyages l'oy doit être complaisant & commode, ne point témoigner de mauvaise humeur pendant la route, ni ennuyer par des plaintes continuelles ceux avec qui l'on voyage.

Quand on monte dans un carrosse avec des personnes de distinction, il

ne faut pas prendre le fond de la
voiture, qui est la place d'honneur,
à moins qu'on ne nous l'ordonne.

Dans les carrosses publics, on peut
sans impolitesse occuper les premières
places, si on est inscrit des premières
sur la feuille; il est cependant de
l'honnêteté de les céder aux femmes,
aux personnes âgées ou incommodées;
on est bien dédommagé de la gêne par
la satisfaction que tout homme bien élevé
éprouve lorsqu'il oblige.

Lorsque dans une voiture particulière
il se trouve une personne de qualité,
on doit en descendre le premier pour
lui présenter la main; il faut aussi
éviter autant qu'on pourra de la gêner,
& ne point criser par la portière. Un
jeune homme doit toujours se tenir sur le
devant du carrosse, le fond est destiné
pour les personnes distinguées par l'âge
ou la condition.

Il n'est pas honnête de monter en
carrosse ou à cheval devant une personne
à laquelle on doit du respect, à moins

qu'elle

qu'elle ne le permette; quand on voyage
à cheval avec une personne de cette
espèce, il ne faut jamais la précéder,
à moins que ce ne soit pour traverser
un gué ou un bœuf; en toutes circonstances
il faut rendre l'honneur à qui il est
dû, & entre égaux, il faut toujours
se prévaloir par une politesse mutuelle.

Lorsque l'on voyage avec des per-
sonnes respectables, on doit être com-
plaisant & prévenant, ne se plaindre
jamais en leur présence, soit des lits,
soit des repas; c'est à l'aubergiste à
qui l'on doit porter ses plaintes: au
reste il est ridicule d'exiger dans
une hôtellerie les commodités que l'on
trouve chez soi.

S'il arrive que l'on soit obligé de
coucher dans la chambre d'une personne
distinguée, on ne doit se mettre au
lit que quand elle est couchée, & il faut
éviter de faire du bruit pendant qu'elle
repose; il faut également se lever le
premier pour ne pas paraître devant elle
en déshabillé.

Quoique la bienséance n'exige jamais que l'oy recherche par politesse toutes les incommodités du Voyage, il ne faut pas pour cela affecter de se loger dans les auberges toutes ses aises au préjudice de ceux avec qui on se trouve.

 CHAPITRE IX.

Des Lettres.

On écrit à trois sortes de personnes; à des supérieurs, à des égaux, à des inférieurs; pour les premières, il faut se servir de termes respectueux; à l'égard des secondes, on doit employer des termes polis, mais affectueux, &c.; envers les dernières, conserver toujours le ton de supériorité, mais sans aucune affectation de hauteur; on doit dans tous les cas assortir le style aux différents sujets que l'on a à traiter.

Lorsque l'on écrit à un Grand, honorablement titré, il faut placer le mot de Monseigneur à deux fois

du haut du papier, & commencer la lettre plus bas que le milieu du même papier, on doit observer d'employer les termes de votre Grandeur, votre Altesse, votre Excellence, de façon que l'on ne soit pas obligé de répéter trop souvent le mot de vous.

Le titre d'Altesse Royale ne convient qu'aux enfans des Rois.

Celui d'Altesse Sérénissime, à tous les autres Princes du Sang Royal.

Le terme de Grandeur convient aux Ministres d'état, aux Gouverneurs de Province, aux Evêques, &c. Sans les Places que l'on adresse aux premiers Présidens, aux Procureurs Généraux & aux Intendants, on se sert également des termes de Monseigneur & de Grandeur.

L'Excellence n'appartient qu'aux Ambassadeurs, l'Eminence aux Cardinaux. On emploie le terme de Révérence envers les Religieux qui sont revêtus de quelque grade ou dignité dans leur ordre.

On ne doit jamais adreſſer de lettres à des perſonnes diſtinguées, ni en Cour, ſans enveloppe, & l'on doit obſerver de n'affranchir jamais le port, encore moins de mettre Port franc, ſur l'adreſſe, à moins que l'on n'écrive à des perſonnes peu favorifées de la fortune, ou à des Religieux mendiants; ſi cependant l'on chargeoit de commiſſions la perſonne à laquelle on écrit, ou que l'on joignit à la lettre pluſieurs papiers, il ſeroit convenable d'en affranchir le port.

Dans les lettres d'affaires, la date doit ſe mettre au haut du papier, à main droite; mais dans toutes les autres, il faut la mettre au bas, à la gauche de la ſignature. Lorsque l'on écrit à une perſonne au-deſſus de ſoi, il ne faut pas terminer ſa lettre par Je ſuis avec conſidération, parce que ce terme exprime une ſorte de ſupériorité & de pouvoir, & ne convient que vis-à-vis d'un inférieur; mais on doit écrire Je ſuis avec reſpect, ou très-reſpectueuſement; il eſt auſſi de l'opposé.

telé, lorsque l'on écrit aux perſonnes diſtinguées, de ne point ſe ſervir de pain à cacheter, mais de cire rouge, ou de cire noire, ſi elles ſont en deuil.

Lorsque l'on écrit ſous enveloppe, il ne faut pas plier ſon papier en pluſieurs colonnes, mais ſeulement à deux plis; il eſt de la décence de ne pas écrire ſur le quatrième côté de la feuille. Les lettres adreſſées aux Grands doivent être concifes; & ſi on a des affaires importantes à leur communiquer, il faut le faire par un mémoire. Il ſeroit de la dernière incivilité de les charger de commiſſions ou compliments pour d'autres perſonnes.

L'attention la plus exacte que l'on doit avoir en écrivant, eſt de le faire proprement, liſiblement, & ſurtout de ſuivre les règles de la Grammaire & de l'Orthographe, dont nous donnons à la fin de cette nouvelle édition un petit Traité que les jeunes gens étudieront avec ſoin.

CHAPITRE X.

De la conduite que les Enfans doivent tenir dans les Eglises.

S Les Chrétiens réfléchissent sur la sainteté de nos Temples, ils se comporteraient avec plus de décence & de respect : ils sont saints, parce que Dieu les remplit de sa présence, parce qu'on y trouve la source de toutes les grâces, parce que l'oy & distribue la parole de Dieu, parce qu'enfin le Seigneur a formellement promis d'y écouter favorablement ceux qui viendront y solliciter ses miséricordes.

Ces puissans motifs devoient bien engager les enfans à se comporter dans les Eglises avec le respect & la décence dus à ces lieux augustes ; mais comme on doit avec douceur beaucoup de pères & mères négliger un point si important du culte religieux, on a cru qu'il seroit utile de donner ici les règles

qu'on doit faire observer aux enfans lorsqu'ils sont dans l'Eglise.

1.^o On ne sauroit trop blâmer les mères qui portent à l'Eglise des enfans encore au berceau ; elles les exposent à interrompre par leurs cris, l'Office divin, auquel elles ne peuvent elles-mêmes porter qu'une légère attention, étant sans cesse occupées des besoins de leurs enfans.

2.^o On ne doit jamais conduire à l'Eglise les enfans dans un négligé avec lequel on n'oseroit les produire dans les compagnies.

3.^o Il ne faut pas souffrir que, par étourderie, les enfans plongent la main dans l'eau bénite, & s'amuse à s'en jeter les uns aux autres au visage ou sur les habits ; cette irrévérence n'est que trop commune parmi les jeunes gens, & l'on ne sauroit trop les exhorter à se purifier des fautes qui pourroient les rendre indignes de paroître en la présence du Très-Haut, en prenant avec respect l'eau bénite.

4.^o Dès que les enfans sont entrés dans l'Eglise, il ne faut plus leur permettre de questions, à moins qu'elles ne soient relatives à l'Office divin. Ils doivent se mettre à genoux, faire une courte prière, & ensuite chercher une place d'où ils puissent voir les cérémonies & entendre distinctement la parole de Dieu. Ce seroit le comble de l'irrévérence de pousser, d'écartier avec effort ceux qui bousseroient le passage; on doit priere doucement ceux qui sont devant de reculer, ou, si la foule est trop grande, rester sans murmurer dans sa place, quelque incommode qu'elle soit. Il est de la dernière impudence de s'attrouper dans l'Eglise, de causer, de jouer avec les cordes des cloches, & de troubler les Ministres dans les sacrifices.

5.^o Comme l'esprit des enfans est incapable d'une application soutenue, il faut les habituer de bonne heure à se joindre aux fidèles, dans le chant des Hymnes & des Pseaumes, & il

faut pour cela leur indiquer dans leurs benes l'Office du jour avant d'aller à l'Eglise. Il faut aussi les accoutumer à se tenir dans une posture édifiante & recueillie, à ne point tourner la tête de côté & d'autre, à ne s'occuper enfin que de ce qui concerne l'Office divin.

6.^o La Messe est l'acte le plus auguste de la Religion, aussi ne sauroit-on y assister avec un trop profond respect. Dans les Messes basses, il ne faut pas souffrir que les enfans soient assis, ils doivent se tenir debout ou à genoux, à moins qu'ils ne soient incommodes. Dans les Grand'Messes il est assés d'usage d'être assis pendant le Kyrie, le Gloria in excelsis, le Graduel & le Credo; hors ce temps il faut être debout; & pendant tous le Canon & la Communion du Prêtre on doit être à genoux, excepté dans un cas de nécessité. Quelquefois les enfans s'endorment à l'Eglise; si c'est par ennui, il faut les réveiller

Doucement; mais si c'est par besoin ou par accablement, il faut les reconduire chez eux. Il ne faut pas aussi souffrir qu'il mangent, c'est une irrévérence des plus grossières.

7.^o On doit accoutumer les enfans à écouter attentivement la parole de Dieu, les empêcher de dormir pendant le Sermon ou le Prêche; les reprendre sévèrement lorsqu'ils affectent de fixer le Prédicateur, de lire quand il prêché; de tousser, de cracher & de se moucher pendant le discours; enfin de se lever sur leurs pieds ou sur leurs hanches pour considérer l'auditoire.

8.^o On doit inspirer aux enfans un respect religieux, non-seulement pour tous les Ecclésiastiques & toutes les cérémonies établies par l'Eglise, mais encore pour tout ce qui a un rapport direct ou indirect au culte divin; on doit quelquefois des jeunes gens s'appuyer indécemment sur les Autels, ou s'asseoir dans les Confessionnaux, entrer sans nécessité dans les Sacrifices,

porter la main sur les ornemens et autres choses destinées au service divin, &c. Il en est d'autres qui, en servant la sainte Messe, semblent, par leur inattention & leur air distrait & indécent, se jouer de l'auguste Sacrifice, & qui poussent quelquefois l'impudence jusqu'à causer & rire au pied de l'Autel; il faut les corriger avec sévérité lorsqu'ils tombent dans ces sortes de fautes, & leur répéter souvent ces paroles, de Saint Paul: Dieu perdra celui qui aura violé son Temple.

9.^o Il est indécent de sortir de l'Eglise avant que le Prêtre qui a célébré la Messe ne soit entré dans la Sacrifice; & si c'est à Vêpres, avant que l'Office ne soit entièrement terminé.

10.^o Sans les Processions qui se font hors de l'Eglise, les enfans doivent éviter d'en troubler l'ordre & la marche, en allant & venant, en gênant la marche des Ecclésiastiques, en chantant plus haut, plus vite

ou plus lentement que les Chantres ; il n'est pas moins contre le respect dû à ces saintes cérémonies de regarder de côté & d'autre, ainsi qu'aux sermons, d'appeler les personnes en passant, de causer, de rire, de courir, &c.

On doit souvent les enfans jouer, courir & polissonner dans les Cimetières ; on doit le leur défendre sévèrement, car c'est profaner en quelque sorte l'asile des morts.



LES MAXIMES

De l'honnête-Homme, ou de la Sageſſe.

1. CRAINTEZ un Dieu vengur, & tout ce qui le bleſte ;
C'est là le premier pas qui mène à la Sageſſe.
2. Ne plaiſantez jamais ni de Dieu ni des Saints ;
Laiſſez ce vil plaiſir aux jeunes Libertins.
3. Que votre piété ſoit ſincère & ſolide,
Et qu'à tous vos diſcours la vérité préſide.
4. Tenez votre parole inviolablement,
Mais ne la donnez pas inconſidérément.
5. Soyez officieux, complaiſant, doux, affable,
Poli, d'humeur égale, & vous ſerez aimable.
6. Du pauvre qui vous doit n'augmentez
point les maux ;
Payez à l'ouvrier le prix de ſes travaux.
7. Bon Père, bon Époux, bon Maître, ſans
foibleſſe ;
Honorez vos Parens, ſurtout dans leur vieilleſſe.

8. Du bien que l'on vous fait foyez reconnoissant;
Montrez-vous généreux, humain & complaisant.
9. Donnez de bonne grace; une belle manière
Ajoute un nouveau prix au présent qu'on veut faire.
10. Ne rappelez jamais un service rendu;
Le bienfait qu'on reproche est un bienfait perdu.
11. Ne publiez jamais les graces que vous faites;
Il faut les mettre au rang des affaires secrètes.
12. Prêtez avec plaisir, mais avec jugement;
S'il faut récompenser, faites-le dignement.
13. Au bonheur du prochain ne portez point envie;
N'allez point divulguer ce que l'on vous confie.
14. Sans être familier, ayez un air aisé;
Ne décidez de rien sans l'avoir bien pesé.
15. A la Religion foyez toujours fidelle;
On ne sera jamais honnête-homme sans elle.
16. Détestez & l'impie & les dogmes trompeurs;
Ils séduisent l'esprit, ils corrompent les cœurs.

17. Ne rejetez pas moins tout principe hérétique;
C'est peu d'être Chrétien, si l'on n'est Catholique.
18. Aimez le doux plaisir de faire des heureux,
Et soulagez surtout le pauvre vertueux.
19. Soyez homme d'honneur, & ne trompez personne;
A tous ses ennemis un cœur noble pardonne.
20. Aimez à vous venger par beaucoup de bienfaits;
Parlez peu, pensez bien & gardez vos secrets.
21. Ne vous informez point des affaires des autres;
Sans air mystérieux, dissimulez les vôtres.
22. N'ayez point de fierté, ne vous louez jamais;
Soyez humble & modeste au milieu des succès.
23. Surmontez les chagrins où l'esprit s'abandonne;
Ne faites rejaillir vos peines sur personne.
24. Supportez les humeurs & les défauts d'autrui;
Soyez des malheureux le plus solide appui.
25. Reprenez sans aigreur, louez sans flatterie;
Ne méprisez personne, entendez raillerie.

26. Fuyez les libertins, les fats & les pé-
dans;

Choisissez vos amis, voyez d'honnêtes-gens.

27. Ne parlez jamais mal des personnes ab-
sentes;

Badinez prudemment les personnes présentes.

28. Consultez volontiers; évitez les procès;
Où la discorde règne apportez-y la paix.

29. Avec les inconnus usez de défiance;
Avec vos amis même ayez de la prudence.

30. Point de folles amours, ni de vin, ni de
jeux;

Ce sont là trois écueils en naufrage fameux.

31. Sobre pour le travail, le sommeil & la
table;

Vous aurez l'esprit libre & la fanté durable.

32. Jouez pour le plaisir, & perdez noble-
ment;

Sans prodigalité, dépensez prudemment.

33. Ne perdez point le temps à des choses
frivoles;

Le Sage est ménager du temps & des paroles.

34. Sachez à vos devoirs immoler vos plai-
sirs;

Et pour vous rendre heureux, modérez vos
désirs.

35. Ne demandez à Dieu ni grandeur ni
richesse;

Mais, pour vous gouverner, demandez la sa-
gesse.

CES Maximes, tirées de l'excellent Livre de
l'École des mœurs, renferment en abrégé les Règles
de conduites les plus sages: elles ne pouvoient être
mieux placées que dans cet ouvrage destiné à ins-
truire les jeunes gens des devoirs que leur prescrit
la Bienfaisance Chrétienne, & il seroit à souhaiter,
qu'ils les gravassent profondément en leur mémoire,



PROFESSION

De dix articles de Foi qu'un Chrétien est obligé de croire & de savoir.

1. JE crois qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & qu'il ne peut y en avoir plusieurs.
2. Je crois qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils & le Saint-Esprit; & que ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu & non trois Dieux, parce qu'elles n'ont qu'une même nature & une même Divinité.
3. Je crois que le Fils de Dieu, la seconde Personne de la Très-Sainte Trinité, s'est fait homme pour l'amour de nous, & qu'il est mort sur une Croix pour satisfaire à Dieu pour nos péchés, pour nous délivrer des peines de l'enfer, & pour nous mériter la vie éternelle.
4. Je crois que ceux qui auront bien vécu en ce monde, & qui seront morts en la grâce de Dieu, seront recompensés après leur mort, & leur récompense sera d'être éternellement bienheureux dans le Ciel, en voyant Dieu tel qu'il est.
5. Je crois que ceux qui auront mal vécu & qui seront morts en péché mor-

tel, seront damnés, c'est-à-dire, qu'ils ne verront jamais Dieu, & brûleront éternellement dans les enfers.

6. Je crois qu'il y a dix Commandemens de Dieu, qu'on est obligé de les observer tous; qu'on est aussi obligé d'obéir à l'Eglise, dont on nous propose ordinairement six Commandemens.
7. Je crois qu'il suffit d'avoir commis un seul péché mortel, & de mourir en cet état, pour être damné.
8. Je crois qu'il est nécessaire d'avoir souvent recours à la Prière, & que l'on ne peut être sauvé sans prier Dieu.
9. Je crois qu'il y a sept Sacremens: le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage.
10. Je crois que le Baptême efface le péché originel & tous les péchés actuels, & nous fait Chrétiens; que la Pénitence remet les péchés que l'on a commis depuis qu'on a reçu le Baptême, & que l'Eucharistie contient en vérité le Corps, le Sang, l'Ame & la Divinité de Notre-Seigneur Jesus-Christ, sous les apparences du pain & du vin.



ACTES DE FOI.

LE DIMANCHE. *Acte de Foi en général.*

MON Dieu, je crois fermement tout ce que l'Eglise croit & me commande de croire, parce que vous le lui avez révélé; &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, ô mon Dieu! de faire toutes mes actions pour l'amour de vous. Au nom du Père, & du Fils, &c.

LE LUNDI. *Acte de Foi sur le Mystère de la Très-Sainte Trinité.*

MON Dieu, je crois fermement que vous êtes un seul Dieu en trois Personnes: le Père, le Fils & le Saint-Esprit, parce que vous l'avez dit; &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, &c.

LE MARDI. *Acte de Foi sur l'immortalité de nos ames.*

MON Dieu, je crois fermement que vous m'avez donné une ame immortelle pour vous connoître, vous ai-

mer & vous servir en ce monde, & jouir de vous éternellement dans le Ciel; &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, &c.

LE MERCREDI. *Acte de Foi sur le Mystère de l'Incarnation.*

MON Sauveur Jesus-Christ, je crois fermement que vous êtes le Fils unique de Dieu le Père, que vous vous êtes fait Homme pour l'amour de nous, & que vous avez pris un corps & une ame semblables aux nôtres, dans le sein de la Très-Sainte Vierge Marie votre Mère; &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, &c.

LE JEUDI. *Acte de Foi sur le Mystère de la Sainte Eucharistie.*

MON Sauveur Jesus-Christ, je crois fermement que vous êtes au Très-Saint Sacrement de l'Autel sous les apparences du pain & du vin, & que votre Corps, votre Sang, votre Ame & votre Divinité y sont aussi véritablement qu'ils sont dans le Ciel: &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, &c.

LE VENDREDI. *Acte de Foi sur le Mystère
de la Rédemption.*

MON Sauveur Jesus-Christ, je crois fermement que vous avez souffert & êtes mort sur une Croix pour me délivrer de mes péchés & des peines de l'enfer, & pour me sauver; &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, ô mon Dieu! &c.

LE SAMEDI. *Acte de Foi sur le Mystère
de la Résurrection.*

MON Sauveur Jesus-Christ, je crois fermement que vous êtes ressuscité par votre puissance le troisième jour après votre mort; je crois aussi que je ressusciterai à la fin du monde pour comparoître devant vous au dernier Jugement; &, dans cette croyance, je vous adore & je vous aime de tout mon cœur. Je continuerai, ô mon Dieu! de faire toutes mes actions pour l'amour de vous. Ainsi soit-il.



ABRÉGÉ
DE LA
GRAMMAIRE
FRANÇAISE.

LA Grammaire est l'art de parler & d'écrire correctement. Pour écrire, on se sert de lettres qui, arrangées, forment des mots & un sens parfait. Les mots sont composés de syllabes. Une syllabe est ce qui se fait entendre en un seul instant, & qui ne peut pas se partager dans la prononciation. Le mot *Construire* est composé de trois syllabes & de trois sons différens, savoir : *conf-trui-te*.

Les syllabes sont composées de lettres : les lettres se divisent en voyelles & en consonnes. Les voyelles sont *a, e, i, o, u & y*; elles sont ainsi appelées, parce que chacune d'elles forme un son parfait.

Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*; ces lettres s'appellent consonnes, parce qu'elles ne peuvent se prononcer qu'avec le secours d'une voyelle,

Ex. *b . c , d , &c.* se prononcent comme *bé , cé , dé , effé , gé , ache , ji , ka , elle , emme , enne , pé , qu , er , effe , té , vé , icce , zède.*

Remarques sur les Voyelles.

A.

L'a est un nom substantif après l'Article *un*. Exempl. *Un a , un petit a , un grand a* ; il ne prend jamais d'accent , non plus que lorsqu'il est Verbe de la troisième personne du singulier. Exempl. *Il y a un Dieu* ; mais il prend l'accent grave lorsqu'il est Article ou Préposition.

Il est Article dans : *J'irai à la campagne*. Il est Préposition devant les Pronoms , les Noms & les Infinitifs.

Devant les Pronoms : *Venez à moi , &c.*
Devant les noms : *J'irai à Paris , &c.* Devant les Infinitifs : *Il a autant de plaisir à obéir que d'autres en ont à commander , &c.* Il est long dans *pâte* pour faire du pain ; il est bref dans *pate d'animal*.

E.

L'on distingue six sortes d'e en français. Le premier est celui qu'on prononce comme un *a*. Exempl. *Enseigner , emporter , orient* , qu'on prononce comme *anseigner , amporter , oriant* , &c.

Le deuxième est l'e muet , que l'on appelle aussi e féminin ; il se met dans ces mots *bonne , constante , &c.*

Le troisième est l'é fermé , que l'on appelle aussi é masculin , parce que , entr'autres usages , il sert à marquer le masculin des Participes passifs dans les Verbes en *er* , comme *aimé , changé* ; il est toujours marqué d'un accent aigu , comme dans *facilité , bonté , &c.*

Le

Le quatrième est l'e ouvert , qui est allongé dans la prononciation , & se marque de l'accent circonflexe , pour marquer qu'il tient lieu d'une lettre retranchée , comme dans *Prière , Evêque* , qu'on écrivoit autrefois *Prestre , Evelque* , &c.

Le cinquième e est mitoyen entre l'e ouvert & l'é fermé , & moins ouvert que l'e qu'on appelle proprement ouvert. Cet e mitoyen a un son bref & coupé , comme dans la dernière syllabe de ces mots *cabinet , objet , discret , &c.*

La sixième sorte d'e est l'e simple , qui n'est point muet , & qui n'est proprement ni ouvert , ni fermé , ni médiocre , comme dans les dernières syllabes de ces mots : *Grammairien , historien*.

I.

L'i se prononce comme *ai* , lorsqu'il est devant un *m* ou un *n* ; ainsi le mot *vin* se prononce comme *vain* ; & la première syllabe de *mince* comme la première syllabe de *maintenant* , &c. *i* est long dans *gite* , & bref dans *petite*.

O.

L'o est bref , lorsqu'il n'est marqué d'aucun accent , & il est long , lorsqu'il est marqué d'un accent. Exempl. *Votre ami est le nôtre*.

Nota. Dans ces deux Pronoms *votre* & *notre* , l'o n'est jamais long devant un Nom.

U.

L'u est long dans *flûte* & bref dans *butte*.

Y.

L'y a le son de l'i simple dans les mots formés du Grec , comme dans *mystère , mythologie* ; & le son de deux *ii* dans les mots où il se

Z

trouve après un *a* ou après un *o* suivi d'une voyelle. Exempl. *Ayant, essuyer, employer, &c.*, qu'on prononce *ai-iant, essui-ier, &c.* L'y a encore le son de deux *ii* dans *pays, paysan.*

Du Tréma (··).

On met le tréma, ou deux points, sur les voyelles *i, u, e*, muets, quand ces lettres ne doivent pas être prononcées, ou ne font pas syllabe avec la voyelle qui précède. Exemp. *häv, laïque, héroïque, païen, aïeul, Saül, ouïr, ambiguë, contiguë, ambiguïté, faïance, Caïn*, qu'on prononce *ha-ïr, la-i-que, fa-i-ance, Ca-in, &c.*

Remarques sur les Consonnes.

B.

Le *b* ne se prononce pas dans *plomb, à plomb*; il se prononce dans *Job, Jacob*, ainsi que dans les corps des mots *subvenir, abdiquer*; mais quand il y en a deux de suite, on n'en prononce qu'un. Exempl. *Abbé.*

C.

Le *c* a le son du *q* avant *a, o, b, r, &c.* & toutes les fois qu'il suit la syllabe & quelques noms. Exemp. *Cabinet, crayon, actuel, Isaac, Marc, &c.* il ne sonne point dans *clerc, tronc, franc.* Quand il y a une cédille sous le *c*, il se prononce comme un *s* précédé d'une consonne. Exempl. *Façade, façon, conçu.*

CH.

Le *c* & l'*h* suivis d'*l, n, r*, ont le son du *q*. Exempl. *Chrétien, Chanaan, Archange, Archevêpiscopal, Chersonèse.*

D.

Le *d* final sonne dans les noms propres. Ex: *Obed, David*; mais il ne se prononce point dans *gond, nid, pied, muid*; & quand il y a deux *dd* de suite on les prononce. Exempl. *Addition, reddition.*

F.

L'*f* final sonne dans *Juif, nef, aïff, chef*; il ne sonne pas dans *clef, chef-d'œuvre, bœuf salé*; quand il y a deux *ff* de suite, on n'en prononce qu'un.

PH.

Le *p* & l'*h* se prononcent comme l'*f*. Exemp: *Philippe, Philosophe, Pharmacie.*

G.

Le *g* avant *a, o, l, r, ua, ue, uon, a* un son dur. Exemp. *Gâteau, goster, glorieux, brigade, brigua, voguons.*

Les lettres *gu* font seules une syllabe dans les différens exemples qui suivent, comme *Arguer, aiguë, contiguë, ambiguïté, contiguïté*; mais on prononce, sans faire sonner l'*u*, ces mots: *Anguille, guide, guidon, guerre, guerrier, &c.*

Le *g* final a le son de *gue* dans les noms propres, *Agag, Doég, Siciléq*; mais il ne se prononce point dans *doigt, hareng, étang, sang, rang, poing.*

Le *g* a le son de *gue* dans *gnomon, gnostique.*

H.

La lettre *h* est muette ou aspirée; elle est muette quand elle n'ajoute rien à la prononcia-tion. Ex. *L'homme, l'honneur, l'horizon*, on pro-

nonce l'omme, l'onneur, l'orizon; elle est aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit. Exempl. Harangue, Héros, Hongrie, Havre, haine, harpon, haler, haranguer, &c.

J.

Le *j* se prononce toujours comme le *g* avant *e*, *i*. Exempl. Jamais, j'irai, je jugerai, le jonc.

L.

L'*l* final se prononce dans moral, mortel, Mogol, puéril, subtil; & il est ordinairement mouillé, quand il est au milieu ou à la fin des mots, mais précédé d'un *i*. Ex. Vaillant, pareil, périlleux, bouillir, faillir; mais il n'est pas mouillé dans campanille, pupille, ville.

M.

L'*m*, à la fin des mots, conserve le son nasal dans Adam, la faim, le nom; mais il se prononce entièrement dans Jérusalem, Ephraïm, Sélim, triumvir, septemvir, amnistie, automnal.

N.

L'*n* final sonne dans abdomen, hymen; & on fait sonner les deux *nn* dans annal, annuler.

P.

Le *p* sonne dans Cap, Septentrion, accepter; mais il ne sonne pas dans Baptême, compte.

Q.

Le *q* sonne dans Coq, cinq hommes; mais il ne sonne pas dans cinq garçons, cinq fois.

R.

L'*r* final se prononce dans fier, cancer, belvédér, & non dans guerrier, ouvrier, &c.

S.

L'*s* a le son du *z* entre deux voyelles. Exempl. raison, risible, &c.

L'*s* final, suivi d'une voyelle avec laquelle on doit l'unir, prend le son du *z*. Exempl. Nous irons à Paris, de plus en plus, vis-à-vis.

T.

Le *t* se prononce dans tétu, timon, style, & fait toujours *ti* dans bastion, indigestion, mixtion; question, la tiare, la tiédeur, le tien, le tiers.

Ti dans le corps des mots, & suivi d'une voyelle, se prononce comme *ci*. Ex. Patience, captieux, factieux, initial, abbatial, impatience, quotient, primatie, ineptie, Béotie, Galatie, balbutier, action, Capétien, Vénitien; mais dans les mots suivans, *ti*, quoique suivi d'une voyelle, se prononce comme dans tirer. Exempl. Châtier, matière, soutien, Chrétien, &c.

Le *t* final sonne dans correct, direct, dot, fat;

V.

Le *v* se prononce dans vanité, vivacité; mais il a le son d'un *f* dans oisiveté, grièveté.

X.

L'*x* dans sexe, axe, index, phénix, borax; préfix, se prononce comme *qs*. Ex. Seque, aqse, & non comme seske, aske, &c. Mais s'il est suivi d'une consonne, *ix* ne se prononce point. Ex. Six livres, dix jours; & s'il est suivi d'une voyelle, il se prononce comme un *z*. Exempl. Six amis, heureux enfans, dixième, dix-huitième.

L'*x* se prononce aussi comme *qs* dans Auxerre, Auxonne, Bruxelles, Aix-la-Chapelle; *ex* au commencement d'un mot, & suivi d'une voyelle ou

d'un *h* sonnent comme *egg*. Exemp. *Examen*, *exil*, *exhorter*, *exhumer*; *ex* suivi de *ce*, *ci*, ont le son de *ek*. Exempl. *Excès*, *exceller*, *exciter*.

Z.

Le *z* s'emploie, 1.^o dans les mots dérivés du Grec ou du Latin: *Topaze*, *zèle*, *azime*, *zizanie*; 2.^o dans les secondes personnes des Verbes: *Vous jouez*, *lisez*; 3.^o dans *nez*, *chez*, *assiez*. Il a le son d'un *s* dans *Mez*, *Rhodesz*.

DES PARTIES DU DISCOURS.

Il y a neuf parties ou mots différens dans le discours, savoir: l'Article, le Nom, le Pronom, le Verbe, le Participe, l'Adverbe, la Préposition, la Conjonction & l'Interjection. L'exemple qui suit contient de suite ces neuf différentes parties.

Article.	Nom.	Pronom.	Verbe.	Adverbe.
le	monde	vous	voit	beaucoup
Participe.	Préposition.	Conjonction.	Interjection.	
élevé	depuis peu,	mais	hélas!	

DE L'ARTICLE.

Les Articles sont de petits mots qui se mettent avant les noms, & qui en font ordinairement connaître le genre, le nombre & le cas. Exempl. *Le*, *la*, *les*; *de*, *du*, *de la*, *des*; *à*, *au*, *à la*, *aux*; *un* & *une* sont des Articles.

DU NOM.

Le Nom est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose. Ex. *François*, *habit*, &c.

Il y a deux sortes de Noms, le Nom propre & le Nom commun,

Le Nom propre est celui qui ne convient qu'à une seule chose ou à une seule personne, comme *Paris*, *la France*, *Louis XVI*.

Le Nom commun est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables. Ex. *Étoile*, *homme*; parce que le nom d'étoile convient à toutes les étoiles, & celui d'homme convient à tous les hommes.

Dans les Noms il faut considérer le Genre & le Nombre.

Il y a deux Genres dans les Noms, le Masculin & le Féminin.

On connoît qu'un Nom est masculin, quand on peut mettre devant *le* ou *un*. Ainsi le mot *Père* est masculin, parce qu'on peut dire *le Père* ou *un Père*.

On connoît qu'un Nom est féminin, quand on peut mettre devant *la* ou *une*. Ainsi *Mère* est du genre féminin, parce qu'on peut dire *la Mère* ou *une Mère*. Ensuite, par imitation, on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles: comme *un livre*, *une table*, *le soleil*, *la lune*, &c.

Dans les Noms il y a aussi deux nombres, le Singulier & le Pluriel. Le Singulier se connoît quand on ne parle que d'une seule chose. Ex. *Un homme*, *un livre*: le Pluriel se distingue par un *s* qu'on met à la fin, & s'entend de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

Première Remarque. Lorsque les Noms sont terminés au singulier par un *s*, un *z* ou un *x*, ces lettres n'ajoutent rien au pluriel. Ex. *Le fils*, *les fils*; *le nez*, *les nez*; *la voix*, *les voix*.

Seconde Remarque. Les Noms terminés en *eu*, *ou*, *au*, prennent l'*x* au pluriel. Ex. *Le feu*, *les feux*; *le caillou*, *les cailloux*; *le bateau*, *les bateaux*.

Troisième Remarque. La plupart des Noms ter-

minés au singulier par *ail*, *al*, font leur pluriel en *aux*. Exempl. *Le mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*; le *travail*, les *travaux*; excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*; *Aieul*, *Ciel*, *œil* font au pluriel *Aieux*, *Cieux*, *yeux*.

Outre ces Noms, il y en a encore d'autres qu'on appelle *Collectifs* qui, quoiqu'au singulier, présentent nécessairement à l'esprit l'idée de plusieurs choses de même espèce, comme réunies ensemble; ainsi le mot de *forêt* fait concevoir plusieurs arbres, celui d'*armée* plusieurs soldats; il en est de même des Noms *multitude*, *infinité*, *nombre*, *quantité*, *troupe*, *la plupart*, &c.

On connoit qu'un Nom est Substantif, quand on ne peut y joindre un de ces deux mots, *personne* ou *chose*; & qu'il est Adjectif, quand on peut y joindre l'un ou l'autre. Exempl. *Bon Père*, *belle campagne*. Ces mots *bon* & *belle* sont des Adjectifs.

Les Adjectifs sont aussi de deux genres. Ex. Un homme *prudent*, une femme *prudente*; *petit*, *petite*; *poli*, *polie*; *vrai*, *vraie*, &c. Tout Adjectif doit être du même genre & du même nombre que le Substantif auquel il se rapporte.

Quand un Adjectif se rapporte à deux Noms singuliers, on met cet Adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel. Exemp. *Le riche & le pauvre sont égaux après la mort*, & *non pas égal*. Si les deux Noms sont de divers genres, on met l'Adjectif au masculin. Exemp. *Mon frère & ma sœur sont contents*, & *non pas contentes*.

Régime des Adjectifs.

Pour joindre un Nom à un Adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet Adjectif & le Nom

alors on appelle ce Nom le régime de l'Adjectif. Exempl. *Digne de récompense*; *content de son sort*; *utile à l'homme*; *semblable à son père*; *propre à la guerre*. *Récompense* est le régime de l'Adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet Adjectif par le mot *de*; *l'homme* est le régime de l'Adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet Adjectif par le mot *à*, &c.

Les Noms Adjectifs de nombre sont ceux dont on se sert pour compter, savoir: 1.^o Les Cardinaux, qui sont *un*, *deux*, *trois*, &c. 2.^o Les Ordinaux qui se forment des Cardinaux, qui sont le *premier*, le *second*, le *troisième*, &c.

Des degrés de Comparaison des Adjectifs.

Il y en a trois, savoir: le *Positif*, le *Comparatif* & le *Superlatif*.

Le *Positif* s'exprime par l'Adjectif simplement, sans y rien ajouter de plus: ainsi, *beau*, *grand*, *habile*, sont des Adjectifs positifs.

Il y a trois sortes de *Comparatifs*, savoir: ceux d'*égalité*, d'*excès*, de *défaut*. 1.^o Le Comparatif d'*égalité* se forme en mettant les mots *autant*, *aussi*. Ex. *Vous êtes aussi habile que votre frère*. 2.^o Le Comparatif d'*excès* se forme en mettant le mot *plus* avant les Adjectifs. Exemp. *Votre frère est plus sage que vous*. 3.^o Le Comparatif de *défaut* se forme en mettant le mot *moins* avant les Adjectifs. Ex. *Alexandre étoit moins prudent que César*. Il y a encore d'autres Adjectifs comparatifs, savoir: *meilleur*, *moindre*, *pire*, &c.

Il y a deux sortes de *Superlatifs*: 1.^o Le Superlatif absolu qui se forme en mettant *très* ou *fort* avant les Adjectifs. Exempl. *Cicéron étoit très-éloquent*; *voire procédé est fort honnête*. 2.^o Le Superlatif relatif qui se forme en mettant

Abrégé
le plus, du plus, au plus, ou la plus, de la plus, à la plus, avant les Noms Adjectifs. Ex. Alexandre étoit le plus brave des hommes; Paris est la plus belle des Villes.

DES PRONOMS.

Le *Pronom* est un mot qui tient ordinairement la place du *Nom*; les pronoms ont été introduits dans les Langues pour éviter la répétition des *Noms*, qui seroit ennuyeuse.

Il y a sept sortes de Pronoms, savoir : les *Personnels*, les *Conjonctifs*, les *Possessifs*, les *Démonstratifs*, les *Relatifs*, les *Absolus*, les *Indéfinis*.

1. Pronoms Personnels.

Ce sont ceux qui marquent directement les *Personnes* ou qui en tiennent la place. Il y a trois *Personnes* : la première est celle qui parle, la seconde est celle à qui on parle, la troisième est celle de qui on parle.

Les Pronoms de la première *Personne* sont *je* & *moi* pour le singulier, & *nous* pour le pluriel; ils sont des deux genres.

Les Pronoms de la seconde *Personne* sont *tu* & *toi* pour le singulier, & *vous* pour le pluriel; ils sont aussi des deux genres.

Les Pronoms de la troisième *Personne* sont *il* & *lui* pour le singulier, *ils* & *eux* pour le pluriel masculin; *elle* pour le singulier, *elles* pour le pluriel féminin.

2. Pronoms Conjonctifs.

Ce sont ordinairement des Pronoms qui se mettent pour les cas des Pronoms Personnels. Exemple. *Vous me donnez un livre; le Ciel nous favorise; c'est comme si l'on disoit: Vous donnez*

un livre à moi; le Ciel favorise nous, &c.

Il y a autant de Pronoms Conjonctifs que de *Personnes*. Ex. *Me, tu, te, lui, le, la*, pour le singulier, & *nous, vous, les, leurs*, pour le pluriel; ce pour le singulier & le pluriel; y grec convient aux trois *Personnes*. Ex. *Je m'y applique. c'est-à-dire, je m'applique à cette chose.*

On appelle ces Pronoms *Conjonctifs*, parce qu'on les joint toujours à quelque Verbe.

3. Pronoms Possessifs.

Ce sont ceux qui marquent la possession & la propriété de quelque chose. Ex. *Mon habit, votre canif, son livre.*

Il y a de deux sortes de Pronoms Possessifs, savoir : les *Absolus* & les *Relatifs*. Les *Absolus* précèdent toujours le nom auquel ils sont joints. Exemple. *Mon habit, ton chapeau, son livre.*

Les *Relatifs* sont ceux qui se rapportent à un Nom déjà exprimé, comme quand, après avoir parlé d'*habit*, je dis : le *mien*, le *tien*.

Des Pronoms Absolus.

Exemple. *Singulier Masculin. Mon, ton, son, notre, votre, leur. Singulier Féminin. Ma, ta, sa, notre, votre, leur. Pluriel des deux genres. Mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

Des Pronoms Relatifs.

Singulier Masculin. Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur. Singulier Féminin, la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur. Pluriel Masculin, les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs. Pluriel Féminin, les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs.

4. Pronoms Démonstratifs.

Ce sont ceux qui servent ordinairement à désigner ou montrer l'objet dont il s'agit dans le discours. Exempl. *Singulier Masculin*, ce, cet, celui-ci, celui-là; *Singulier Féminin*, cette, celle-ci, celle-là. *Pluriel Masculin*, ces, ceux-ci, ceux-là. *Pluriel Féminin*, celles, celles-ci, celles-là.

On se sert de *ce* avant les Noms masculins qui commencent par une consonne ou par un *h* aspiré, comme *ce* Palais, *ce* Héros.

On se sert de *cet* avant les Noms masculins qui commencent par une voyelle ou par un *h* non aspiré, comme *cet* oiseau, *cet* honneur.

On se sert de *celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, pour montrer des choses présentes.

On se sert de *celui-là*, *celle-là*, *cela*, pour montrer des choses plus éloignées.

5. Pronoms Relatifs.

Ce sont ceux qui rappellent dans le discours les idées des personnes ou des choses dont on a déjà parlé, pour les expliquer ou pour en restreindre & déterminer l'étendue.

On les appelle *Relatifs* à cause de la relation ou du rapport qu'ils ont à des Noms ou à des Pronoms qui les précèdent, & qui expriment les personnes ou les choses dont ils rappellent les idées. Exempl. *Qui*, *que*, *quoi*, des deux genres, *lequel* masculin, *laquelle* féminin; ainsi donc quand je dis : Dieu *qui* aime les hommes, *qui* a rapport à Dieu, & c'est comme si je disois : Dieu, *lequel* Dieu aime les hommes, &c.

6. Pronoms Absolus.

Ce sont pour la plupart les mêmes que les Relatifs, la signification seule fait la différence ;

ou

on les nomme absolus, parce qu'ils n'ont pas d'antécédent, au lieu que les Pronoms relatifs en ont toujours un. Ex. *Qui* des deux genres; que, quoi, quel, lequel, *masculin*; quelle, laquelle, *féminin*.

Les *Pronoms absolus* s'emploient quelquefois avec interrogation. Exemp. *Qui vous a accusé ? À quoi pensez-vous ? Que vous donnerai-je ?* &c. quelquefois sans interrogation. Exempl. *Je sais qui vous a accusé ; je ne sais que vous donner,*

7. Pronoms indéfinis ou indéterminés.

Ce sont ceux qui expriment ordinairement leur objet d'une manière générale et indéterminée. Il y en a de quatre sortes, savoir : 1.^o Ceux qui ne se joignent jamais à un Nom, comme *on*, *quelqu'un*, *quelqu'une*, *quiconque*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *rien*; par exemple, quand je dis *on* frappe à la porte, *quelqu'un* vous appelle, je parle d'une personne, mais je ne désigne pas quelle elle est. 2.^o Ceux qui sont toujours joints à un Nom, comme *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*; par exemple, *quelque* nouvelle, *certain* auteur. 3.^o Ceux qui sont tantôt joints à un Nom & tantôt seuls, comme *nul*, *nulle*; *aucun*, *aucune*; *l'un*, *l'autre*, *même*, *tel*, *telle*, *plusieurs*, *tout*, *toute*, &c. 4.^o Ceux qui sont suivis de *que*, comme *qui* que ce soit, *quoi* que ce soit. *Quel*, *quelle*, *qui*. Ex. *Quel* que soit votre mérite, *quelle* que soit votre naissance. *Quoi* que; par exemple, *quoi* que vous fassiez. *Quelque*; par exemple, *quelques* richesses que vous ayez. *Tout...que*, *toute... que*; par exemple, *tout* savant que vous êtes, la campagne *tout* belle qu'elle est.

DU VERBE.

Le Verbe est un mot dont on se sert pour exprimer l'existence d'une chose, ou l'action qu'elle fait; ainsi les mots *être, je suis; lire, je lis*, sont des Verbes.

On connoît qu'un mot est Verbe, quand on peut y ajouter ces Pronoms *je, tu, il*.

Il y a deux nombres & trois temps dans les Verbes: le nombre est *singulier* quand on ne parle que d'une Personne; il est *pluriel* quand on parle de plusieurs. Ex. *Singulier, je lis, tu lis, il lit; Pluriel, nous lisons, vous lisez, ils lisent.*

Les trois temps sont, 1.^o le *Présent*, qui marque qu'une chose se fait actuellement. Ex. *Je lis.* 2.^o Le *Passé* ou *Prétérit*, qui marque qu'une chose a été faite. Ex. *J'ai lu.* 3.^o Le *Futur*, qui marque que la chose se fera. Ex. *Je lirai.*

On distingue plusieurs sortes de Passés ou de Prétérits, savoir: un *Imparfait*, *je lisois*; trois *Parfaits*, *je lus, j'ai lu, j'eus lus*; un *Plusque-parfait*, *j'avois lu.*

On distingue aussi deux Futurs; le *Futur simple*, *je lirai*; & le *Futur passé*, *j'aurais lu.*

On appelle *Modes*, les différentes manières d'exprimer l'action du Verbe que l'on conjugue; il y en a quatre, savoir: l'*Indicatif*, l'*Impératif*, le *Subjonctif* ou *Conjonctif*, & l'*Infinitif*.

L'*Indicatif* est une manière d'exprimer les divers temps des Verbes avec l'affirmation simple; il forme un sens par lui-même, & dans tous les temps qu'il contient, il indique directement ce qui est signifié par le Verbe, comme on le voit dans *j'aime, j'aimois, j'aimai*,

L'*Impératif* est une manière de signifier, dans les Verbes, l'action de commander, de prier ou d'exhorter. Ex. *Craignez Dieu, & observez la divine loi.*

Le *Subjonctif* ou *Conjonctif* est une manière d'exprimer les divers temps des Verbes avec l'affirmation dépendante de quelque chose qui précède; par exemple: Il faut *que je fasse* un discours; je souhaiterois *que vous vinssiez*; l'affirmation exprimée par *je fasse, vous vinssiez*, n'est pas simple, comme quand je dis, *je fais* un discours, *vous venez*... mais elle est dépendante des mots précédens *il faut que, je souhaiterois que*. On l'appelle *Subjonctif* ou *Conjonctif*, parce qu'on l'emploie toujours à la suite de quelques mots dont il dépend & avec lesquels il est censé être joint. Ex. *Que j'aie, que tu aies, qu'il ait.*

L'*Infinitif* sert à exprimer l'action d'une manière indéfinie, sans nombre ni personne, comme, par exemple, *avoir, être, lire*; l'usage de l'*Infinitif* est de désigner le Verbe dont on veut parler, comme les noms se désignent par leur nominatif singulier; ainsi on dit, le Verbe *aimer*, le Verbe *finir*, le Verbe *faire*, &c., comme on dit le nom *Prince*, le nom *Table*, &c. Il y a quatre terminaisons dans les *Infinitifs* des Verbes, qui forment quatre conjugaisons différentes, dont la première est terminée en *er*, comme *aimer*; la seconde en *ir*, comme *finir*; la troisième en *oir*, comme *recevoir*; la quatrième en *re*, comme *rendre*.

Les deux Verbes *avoir* & *être* se nomment *Auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres.

Conjuguer un Verbe, c'est réciter de suite ses différens *Modes* avec tous leurs temps, leurs nombres & leurs personnes.

Conjugaison du Verbe Auxiliaire

Avoir.

I. MODE INDICATIF.

Ce Mode, ainsi que les autres, a deux nombres, le *Singulier*, quand on ne parle que d'une seule chose, & le *Pluriel*, quand on parle de plusieurs; il a aussi trois Personnes, tant au singulier qu'au pluriel, excepté l'*Impératif* qui n'a pas de première Personne, parce qu'ordinairement on ne se commande pas à soi-même.

La première Personne est celle qui parle & qui est la plus noble; la seconde est celle à qui on parle; la troisième est celle de qui on parle.

Ce Mode a aussi dix Temps, savoir:

1. Temps présent.

Ce temps marque qu'une chose se fait actuellement. Ex. *Singulier*, première Personne, *j'ai*; seconde, *tu as*; troisième, *il a*. *Pluriel*, première Personne, *nous avons*; seconde, *vous avez*; troisième, *ils ont*, au masculin; *elles ont*, au féminin.

Remarque. Les secondes personnes du singulier ont un *s* à la fin.

2. Temps imparfait ou présent relatif.

Ce temps marque le passé avec rapport au présent, & fait connoître qu'une chose étoit présente dans un temps passé. *J'avois* dîné lorsque vous arrivâtes, *tu avois*, *il avoit*; *nous avions*, *vous aviez*, *ils avoient*.

3. Temps parfait défini.

Ce Temps marque une chose dans un temps dont il ne reste plus rien. Ex. *J'eus* le plaisir de voir notre ami la semaine dernière, *tu eus*, *il eut*; *nous eûmes*, *vous eûtes*, *ils eurent*.

4. Temps parfait indéfini.

Ce Temps marque ordinairement une chose passée dans un temps qu'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, dont il reste encore quelques parties à écouler. Exempl. les fruits de la terre *ont été* la nourriture des premiers hommes; on ne désigne pas le temps où cela est arrivé; & quand on dit, *j'ai eu* la fièvre cette année; ce printemps, on désigne à la vérité des temps, mais ce ne sont pas des temps absolument passés, *tu as eu*, *il a eu*; *nous avons eu*, *vous avez eu*, *ils ont eu*.

5. Temps parfait antérieur.

Ce Temps est ainsi nommé, parce qu'il exprime une chose passée avant une autre, dans un temps dont il ne reste plus rien. Ex. Quand *j'eus eu* le plaisir de voir mon ami, je m'en allai, *tu eus eu*, *il eut eu*; *nous eûmes eu*, *vous eûtes eu*, *ils eurent eu*.

6. Temps plusque-parfait.

Ce Temps marque une chose non-seulement comme passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée. Ex. *J'avois eu* la fièvre lorsque vous m'écrivîtes, *tu avois eu*, *il avoit eu*; *nous avions eu*, *vous aviez eu*, *ils avoient eu*.

7. Temps futur simple ou absolu.

Ce Temps marque qu'une chose arrivera dans un temps qui n'est pas encore. Ex. *J'aurai de l'argent la semaine prochaine, tu auras, il aura; nous aurons, vous aurez, ils auront.*

8. Temps futur composé, antérieur ou relatif.

Ce Temps marque qu'une chose sera faite avant une autre. Ex. *Quand j'aurai eu le bonheur de voir mon frère je serai content, tu auras eu, il aura eu; nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.*

9. Temps conditionnel présent.

Ce Temps marque qu'une chose seroit ou se seroit moyennant une condition. Ex. *J'aurois de l'argent si je ne l'avois pas dépensé.*

10. Temps conditionnel passé.

Ce Temps marque qu'une chose seroit arrivée dans un temps passé, si certaines conditions eussent eu lieu. Ex. *J'aurois appris la Géographie si j'eusse voulu. J'aurois eu soin de vos affaires si vous eussiez voulu, tu aurois eu, il auroit eu; nous aurions eu, vous auriez eu, ils auroient eu; autrement: j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu; nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.*

II. MODE IMPÉRATIF.

Présent o futur.

Seconde Personne du singulier, *aie*; troisième, *qu'il ait*. Première Personne du pluriel, *ayons*; seconde, *ayez*; troisième, *qu'ils aient*.

III. MODE SUBJONC. OU CONJONCTIF.

1. Temps présent ou futur.

Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

2. Temps imparfait.

Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

3. Temps parfait.

Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu; que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

4. Temps plus-que-parfait.

Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu; que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

IV. MODE INFINITIF.

Premier Temps, Présent, *avoir*.

Deuxième Temps, Participe, *eu* pour le masculin, & *eue* pour le féminin.

Troisième Temps, Parfait, *avoir eu*.

Quatrième Temps, Gérondif présent, *ayant*.

Cinquième Temps, Gérondif passé, *ayant eu*.



Conjugaison du Verbe Auxiliaire
Être.

MODE INDICATIF.

1. Temps présent.

Singulier, je suis, tu es, il ou elle est. Pluriel, nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont.

2. Temps imparfait ou présent relatif.

Singulier, j'étois, tu étois, il ou elle étoit. Pluriel, nous étions, vous étiez, ils ou elles étoient.

3. Temps parfait défini.

Singulier, je fus, tu fus, il ou elle fut. Pluriel, nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent.

4. Temps parfait indéfini.

Singulier, j'ai été, tu as été, il ou elle a été. Pluriel, nous avons été, vous avez été, ils ou elles ont été.

5. Temps parfait antérieur.

Singulier, j'eus été, tu eus été, il ou elle eut été. Pluriel, nous eûmes été, vous eûtes été, ils ou elles eurent été.

6. Temps Plusque-parfait.

Singulier, j'avois été, tu avois été, il ou elle avoit été. Pluriel, nous avions été, vous aviez été, ils ou elles avoient été.

7. Temps futur.

Singulier, je serai, tu seras, il ou elle sera. Pluriel, nous serons, vous serez, ils ou elles seront.

8. Temps futur passé.

Singulier, j'aurai été, tu auras été, il ou elle aura été. Pluriel, nous aurons été, vous aurez été, ils ou elles auront été.

9. Temps conditionnel présent.

Singulier, je serois, tu serois, il ou elle seroit. Pluriel, nous serions, vous seriez, ils ou elles seroient.

10. Temps conditionnel passé.

Singulier, j'aurois ou j'eusse été, tu aurois ou tu eusses été, il auroit ou il eût été. Pluriel, nous aurions ou nous eussions été, vous auriez ou vous eussiez été, ils auroient ou ils eussent été.

MODE IMPÉRATIF.

Temps présent ou futur.

Sois, qu'il soit; soyons, soyez, qu'ils soient.

MODE SUBJONC. ou CONJONCTIF.

1. Temps présent ou futur.

Singulier, que je sois, que tu sois, qu'il ou qu'elle soit. Pluriel, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils ou qu'elles soient.

2. Temps imparfait.

Singulier, que je fusse, que tu fusses, qu'il ou qu'elle fût. Pluriel, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils ou qu'elles fussent.

3. Temps parfait.

Singulier, que j'aie été, que tu aies été, qu'il ou qu'elle ait été. Pluriel, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils ou qu'elles aient été.

4. Temps plus-que-parfait.

Singulier, que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il ou qu'elle eût été. Pluriel, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils ou qu'elles eussent été.

MODE INFINITIF.

1. Temps présent.

Être.

2. Temps passé.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

1. Temps présent.

Étant.

2. Temps passé.

Ayant été.

PARTICIPE PASSIF.

Temps présent.

Été.

GÉRONDIF.

Étant.

(*) PREMIÈRE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

J'aime,
Tu aimes,
Il aime,
Nous aimons,
Vous aimez,
Ils aiment.

Imparfait.

J'aimois,
Tu aimois,
Il aimoit,
Nous aimions,
Vous aimiez,
Ils aimoient.

Prétérit.

J'aimai,
Tu aimas,
Il aimâ,
Nous aimâmes,
Vous aimâtes,
Ils aimèrent.

Prétérit indéfini.

J'ai aimé,
Tu as aimé,
Il a aimé,
Nous avons aimé,
Vous avez aimé,
Ils ont aimé.

Prétérit antérieur.

Quand J'eus aimé,
Tu eus aimé,
Il eut aimé,
Nous eûmes aimé,
Vous eûtes aimé,
Ils eurent aimé.

Prétérit antérieur

Indéfini.

Quand J'ai eu aimé,
Tu as eu aimé,
Il a eu aimé,
Nous avons eu aimé,
Vous avez eu aimé,
Ils ont eu aimé.

Plus-que-parfait.

J'avois aimé,
Tu avois aimé,
Il avoit aimé,
Nous avions aimé,
Vous aviez aimé,
Ils avoient aimé.

Futur.

J'aimerai,
Tu aimeras,
Il aimera,
Nous aimerons,
Vous aimerez,
Ils aimeront.

(*) On a imprimé en caractère italique les terminaisons communes aux verbes des quatre conjugaisons.

Futur passé.

Quand j'aurai aimé,
Tu auras aimé,
Il aura aimé,
Nous aurons aimé,
Vous aurez aimé,
Ils auront aimé.

Conditionnel présent.

J'aimerois,
Tu aimerois,
Il aimerait,
Nous aimerions,
Vous aimeriez,
Ils aimeraient.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse aimé,
Tu aurois ou tu eusses aimé,
Il auroit ou il eût aimé,
Nous aurions ou nous eussions aimé,
Vous auriez ou vous eussiez aimé,
Ils auroient ou ils eussent aimé.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Aime,
Qu'il aime,
Aimons,
Aimez,
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

ou

CONJONCTIF.

Présent ou Futur.

Il faut que j'aime,
Que tu aimes,

Qu'il aime,
Que nous aimions,
Que vous aimiez,
Qu'ils aiment.

Imparfait.

Il falloit Que j'aimasse,
Que tu aimasses,
Qu'il aimât,
Que nous aimassions,
Que vous aimassiez,
Qu'ils aimassent.

Prétérit.

Il a fallu Que j'aie aimé,
Que tu aies aimé,
Qu'il ait aimé,
Que nous ayons aimé,
Que vous ayez aimé,
Qu'ils aient aimé.

Plusque-parfait.

Il auroit fallu Que j'eusse aimé,
Que tu eusses aimé,
Qu'il eût aimé,
Que nous eussions aimé,
Que vous eussiez aimé,
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

Présent.

Aimer.

Prétérit.

Avoir aimé.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Aimant.

*Prétérit.**Prétérit.*

Ayant aimé.

PARTICIPE PASSIF.

*Présent.*Aimé, aimée, ou étant aimé,
aimée.*Prétérit.*Ayant été aimé,
ou aimée.

GÉRONDIF.

En aimant, ou aimant.

SECONDE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je finis,
Tu finis,
Il finit,
Nous finissons,
Vous finissez,
Ils finissent.

Imparfait.

Je finissois,
Tu finissois,
Il finissoit,
Nous finissions,
Vous finissiez,
Ils finissaient.

Prétérit.

Je finis,
Tu finis,
Il finit,
Nous finîmes,
Vous finîtes,
Ils finirent.

Prétérit indéfini.

J'ai fini,
Tu as fini,

Il a fini,
Nous avons fini,
Vous avez fini,
Ils ont fini.

Prétérit antérieur.

Quand j'eus fini,
Tu eus fini,
Il eut fini,
Nous eûmes fini,
Vous eûtes fini,
Ils eurent fini.

Prétérit antérieur ;

Indéfini.

Quand j'ai eu fini,
Tu as eu fini,
Il a eu fini,
Nous avons eu fini,
Vous avez eu fini,
Ils ont eu fini.

Plusque-parfait.

J'avois fini,
Tu avois fini,
Il avoit fini,
Nous avions fini,

Bb

Vous aviez fini,
Ils avoient fini.

Futur.

Je finirai,
Tu finiras,
Il finira,
Nous finirons,
Vous finirez,
Ils finiront.

Futur passé.

Quand j'aurai fini,
Tu auras fini,
Il aura fini,
Nous aurons fini,
Vous aurez fini,
Ils auront fini.

Conditionnel présent.

Je finirois,
Tu finirois,
Il finiroit,
Nous finirions,
Vous finiriez,
Ils finiroient.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse fini,
Tu aurois ou tu eusses fini,
Il aurait ou il eût fini,
Nous aurions ou nous eussions fini,
Vous auriez ou vous eussiez fini,
Ils auroient ou ils eussent fini.

IMPÉRATIF.*Présent ou futur.*

Finis,
Qu'il finisse,

Abregé

Finissons,
Finissez,
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF

ou

CONJONCTIF.*Présent ou Futur.*

Il faut Que je finisse,
Que tu finisses,
Qu'il finisse,
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

Imparfait.

Il falloit Que je finisse,
Que tu finisses,
Qu'il finit,
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

Prétérit.

Il a fallu Que j'aye fini,
Que tu ayes fini,
Qu'il ait fini,
Que nous ayons fini,
Que vous ayez fini,
Qu'ils ayent fini.

Plusque-parfait.

Il auroit fallu Que j'eusse fini,
Que tu eusses fini,
Qu'il eût fini,
Que nous eussions fini,
Que vous eussiez fini,
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.*Présent.*

Finir.

Prétérit.

Avoir fini.

PARTICIPE ACTIF.*Présent.*

Finissant.

Prétérit.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.*Présent.*

Fini, finie, étant fini, ou finie.

Prétérit.

Ayant été fini, ou finie.

GÉRONDIF.

En finissant, ou finissant.

**TROISIÈME CONJUGAISON.
INDICATIF.***Présent.*

Je reçois,
Tu reçois,
Il reçoit,
Nous recevons,
Vous recevez,
Ils reçoivent.

Imparfait.

Je recevois,
Tu recevois,
Il recevoit,
Nous recevions,
Vous receviez,
Ils recevoient.

Prétérit.

Je reçus,
Tu reçus,
Il reçut,
Nous reçûmes,
Vous reçûtes,
Ils reçurent.

Prétérit indéfini.

J'ai reçu,
Tu as reçu,
Il a reçu,
Nous avons reçu,
Vous avez reçu,
Ils ont reçu.

Prétérit antérieur.

Quand j'eus reçu,
Tu eus reçu,
Il eut reçu,
Nous eûmes reçu,
Vous eûtes reçu,
Ils eurent reçu.

Prétérit antérieur,*Indéfini.*

Quand j'ai eu reçu,
Tu as eu reçu,
Il a eu reçu,
Nous avons eu reçu,
Vous avez eu reçu,
Ils ont eu reçu.

Plusque-parfait.

J'avois reçu,
Tu avois reçu,
Il avoit reçu,
Nous avions reçu,
Vous aviez reçu,
Ils avoient reçu.

Futur.

Je recevrai,
Tu recevras,
Il recevra,
Nous recevrons,
Vous recevrez,
Ils recevront.

Futur passé.

Quand j'aurai reçu,
Tu auras reçu,
Il aura reçu,
Nous aurons reçu,
Vous aurez reçu,
Ils auront reçu.

Conditionnel présent.

Je recevrais,
Tu recevrais,
Il recevrait,
Nous recevriions,
Vous recevriez,
Ils recevraient.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse reçu,
Tu aurais ou tu eusses reçu,
Il auroit ou il eût reçu,
Nous aurions ou nous eussions
reçu,
Vous auriez ou vous eussiez
reçu,
Ils auroient ou ils eussent
reçu.

IMPÉRATIF.

Présent ou Futur.

Reçois,
Qu'il reçoive,
Recevois,
Recevez,
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF

ou

CONJONCTIF.

Présent ou futur.

Il faut Que je reçoive,
Que tu reçoives,
Qu'il reçoive,
Que nous recevions,
Que vous receviez,
Qu'ils reçoivent.

Imparfait.

Il falloit Que je reçusse,
Que tu reçusses,
Qu'il reçût,
Que nous reçussions,
Que vous reçussiez,
Qu'ils reçussent.

Prétérit.

Il a fallu Que j'aye reçu,
Que tu ayes reçu,
Qu'il ait reçu,
Que nous ayons reçu,
Que vous ayez reçu,
Qu'ils ayent reçu.

Plusque-parfait.

Il auroit fallu Que j'eusse reçu
Que tu eusses reçu,
Qu'il eût reçu,

Que nous eussions reçu,
Que vous eussiez reçu,
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

Présent.

Recevoir.

Prétérit.

Avoir reçu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Recevant.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je rends,
Tu rends,
Il rend,
Nous rendons,
Vous rendez,
Ils rendent.

Imparfait.

Je rendois,
Tu rendois,
Il Rendoit,
Nous rendions,
Vous rendiez,
Ils rendoient.

Prétérit.

Je rendis,
Tu rendis,

Prétérit.

Ayant reçu.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Reçu, reçue, ou étant reçu,
reçue.

Prétérit.

Ayant été reçu ou reçue,

GÉRONDIF.

En recevant, ou recevant.

Il rendie,
Nous rendimes,
Vous rendites,
Ils rendirent.

Prétérit indéfini.

J'ai rendu,
Tu as rendu,
Il a rendu,
Nous avons rendu,
Vous avez rendu,
Ils ont rendu.

Prétérit antérieur.

Quand Peus rendu,
Tu eus rendu,
Il eut rendu,
Nous eûmes rendu,
Vous eûtes rendu,
Ils eurent rendu.

Prétérit antérieur,

Indéfini.

Quand j'ai eu rendu,
Tu as eu rendu,
Il a eu rendu,
Nous avons eu rendu,
Vous avez eu rendu,
Ils ont eu rendu.

Plusque-parfait.

J'avois rendu,
Tu avois rendu,
Il avoit rendu,
Nous avions rendu,
Vous aviez rendu,
Ils avoient rendu.

Futur.

Je rendrai,
Tu rendras,
Il rendra,
Nous rendrons,
Vous rendrez,
Ils rendront.

Futur passé.

Quand j'aurai rendu,
Tu auras rendu,
Il aura rendu,
Nous aurons rendu,
Vous aurez rendu,
Ils auront rendu.

Conditionnel présent.

Je rendrais,
Tu rendrais,
Il rendrait,
Nous rendrions,
Vous rendriez,
Ils rendraient.

Conditionnel passé.

J'aurois ou j'eusse rendu,
Tu aurois ou tu eusses rendu,
Il auroit ou il eût rendu,
Nous aurions ou nous eussions rendu,
Vous auriez ou vous eussiez rendu,
Ils auroient ou ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.*Présent ou Futur.*

Rends,
Qu'il rende,
Rendons,
Rendez,
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF*ou***CONJONCTIF.***Présent ou Futur.*

Il faut Que je rende,
Que tu rendes,
Qu'il rende,
Que nous rendions,
Que vous rendiez,
Qu'ils rendent.

Imparfait.

Il falloit Que je rendisse,
Que tu rendisses,
Qu'il rendit,
Que nous rendissions,
Que vous rendissiez,
Qu'ils rendissent.

Prétérit.

Il a fallu Que j'aye rendu,
Que tu ayes rendu,
Qu'il ait rendu,
Que nous ayons rendu,
Que vous ayez rendu,
Qu'ils ayent rendu.

Plusque-parfait.

Il auroit fallu Que j'eusse rendu,
Que tu eusses rendu,
Qu'il eût rendu,
Que nous eussions rendu,
Que vous eussiez rendu,
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.*Présent.*

Rendre.

Prétérit.

Avoir rendu.

PARTICIPLE ACTIF.*Présent. Rendant.**Prétérit. Ayant rendu.***PARTICIPLE PASSIF.***Présent.*

Rendu, rendue, ou étant rendu, rendue.

Prétérit.

Ayant été rendu, ou rendue.

GÉRONDIF.

En rendant, ou rendant.

ACCORD DES VERBES AVEC LEUR**NOMINATIF ou SUJET.**

On appelle Sujet ou Nominatif d'un Verbe, ce qui est ou ce qui fait la chose qu'exprime le Verbe.

On trouve le Nominatif en mettant *qui est-ce* qui devant le Verbe; la réponse à cette question indique le Nominatif. Quand je dis, l'enfant est sage; *qui est-ce qui est sage?* Réponse, l'enfant: voilà le Nominatif ou Sujet du Verbe est. Le lièvre court; *qui est-ce qui court?* Réponse, le lièvre: voilà le Nominatif du Verbe court.

RÈGLE. Tout Verbe doit être du même nombre & de la même personne que son Nominatif ou Sujet. Exemple. *Je parle* ; *parle* est du nombre singulier & de la première personne, parce que *je*, son Nominatif, est du singulier & de la première personne. De même dans ces mots, *vous parlez tous deux* ; *parlez* est au nombre pluriel & de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel & de la seconde personne.

Première Remarque. Quand un Verbe a deux Sujets singuliers, on met ce Verbe au pluriel. Exemple. *Mon frère & ma sœur lisent.*

Deuxième Remarque. Quand les deux Sujets sont de différentes personnes, on met le Verbe à la plus noble personne; la première est plus noble que la seconde; la seconde est plus noble que la troisième. Ex. *Vous & moi nous lisons.* *Vous & votre frère vous lisez.*

La politesse française veut que l'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, & qu'on se nomme le dernier.

RÉGIMES DES VERBES ACTIFS.

On appelle Verbe actif celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*.

Aimer est un Verbe actif, parce qu'on peut dire : *Aimer quelqu'un* ; par exemple, *j'aime Dieu*. Ce mot qui suit le Verbe *aime* est le régime. On connoît toujours le régime d'un Verbe en faisant la question *qu'est-ce que ?* Exemple. *Qu'est-ce que j'aime ?* Réponse, *Dieu*. *Dieu* est ici le régime du Verbe *aimer*.

RÈGLE. Le Régime d'un Verbe actif se place ordinairement après le Verbe, quand ce n'est pas un pronom. Ex. *J'aime Dieu* ; *Dieu* est le régime du Verbe *aimer*. Autre exemple. *Dieu hait l'iniquité* ;

mon ennemi de la Grammaire française.

le mot *iniquité* est ici le régime du Verbe *hait*. Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le Verbe. Exemple. *Je vous aime* ; pour *j'aime vous* ; il *m'aime*, pour *il aime moi*.

Remarque. Outre ce premier régime, que l'on appelle *direct*, certains Verbes actifs peuvent avoir un second régime que l'on appelle *indirect*. Ce second régime se marque par ces mots *à* ou *de*, comme *donner une image à l'enfant* ; *enseigner la Grammaire à l'enfant* ; *écrire une lettre à son ami*. *À l'enfant* est le régime indirect des Verbes *donner*, *enseigner* ; *à son ami* est le régime indirect du Verbe *écrire*. *Accuser quelqu'un de mensonge* ; *avertir quelqu'un d'une faute* ; *délivrer quelqu'un du danger*. *De mensonge*, *d'une faute*, &c., sont les régimes indirects des Verbes *accuser*, *avertir*, &c.

Tout Verbe actif a un passif ; ce passif se forme en prenant le régime direct de l'actif pour en faire le Nominatif du Verbe passif, en ajoutant après le Verbe ces mots *par* ou *de*. Ainsi, par exemple, pour tourner par le passif cette phrase : *Le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée par le chat* ; *j'aime mon père tendrement*, tournez : *mon père est tendrement aimé de moi*.

DU PARTICIPE.

Le *Participe* est ainsi appelé, parce qu'il participe de la nature du Verbe ainsi que de celle de l'Adjectif. Il participe de la nature du Verbe, parce qu'il en a la signification & le régime, & qu'avec *avoir* ou *être*, il forme différens tems du Verbe. Exemple. *J'ai aimé*, *j'avois lu*, *j'eus promis*.

Il participe de l'Adjectif, parce qu'il sert à qualifier des Substantifs, & qu'en plusieurs occasions il a un masculin & un féminin, un singulier & un pluriel. Exemple. *Un livre bien écrit* ;

des lettres bien écrites ; les hommes que j'ai connus ; les femmes que j'ai vues.

Il y a deux Participes , le présent & le passé. Le Participe présent, *Aimant, finissant, recevant, rendant*, ne prend ni genre ni nombre. Exemp. *Un homme lisant, une femme lisant ; des hommes lisant, des femmes lisant.* Le Participe passé *aimé, fini, reçu, rendu*, s'accorde ou avec son Nominatif ou avec son régime, quand il est accompagné du Verbe auxiliaire *être* ; on ajoute un *e* quand le Sujet est féminin, & un *s* quand il est du nombre pluriel. Exemp. *Mon frère a été puni, ma sœur a été punie ; mes frères ont été punis, mes sœurs ont été punies. Mon frère est tombé, ma sœur est tombée ; mes frères sont tombés, mes sœurs sont tombées.*

Exception unique. Dans les tems composés des Verbes *réfléchis*, le Participe ne s'accorde pas avec son Nominatif ; on dit d'une femme : *elle s'est mis cela dans la tête, & non pas elle s'est mise ; quelques péniens se sont donné la mort, & non pas se sont donnés.*

Quand le Participe passé est accompagné du Verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son Nominatif. Exemp. *Mon père a écrit une lettre, ma mère a écrit une lettre ; mes frères ont écrit une lettre, mes sœurs ont écrit une lettre.*

Le Participe écrit ne change point, quoique le Nominatif soit du genre masculin ou féminin, du nombre singulier ou pluriel.

ACCORD du Participe avec le Régime.

Le Participe passé s'accorde toujours avec son Régime direct, quand ce Régime est devant le Participe. Ex. *La lettre que vous avez écrite, je l'ai lue ; les livres que j'avois prêtés, on les a*

rendus, &c. On voit que le régime mis devant le Participe est ordinairement Pronom : *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous, quels.* Mais quand le régime est placé après le Participe, ce Participe ne s'accorde pas avec son régime. Ex. *J'ai écrit une lettre, j'ai écrit des lettres ; vous avez acheté un livre, vous avez acheté des livres.*

Remarque. On dit, sans faire accorder : *Les vertus que j'ai entendu louer ; les vices que j'ai résolu d'éviter.* Que n'est pas ici le régime des Participes *entendu, résolu*, mais des Infinitifs suivans, *louer, éviter.* Pour connoître si le régime dépend du Participe, il faut voir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le Participe. On ne peut pas dire ici : *j'ai entendu les vertus, j'ai résolu les vices.*

DES ADVERBES.

L'Adverbe est un mot qui se joint ordinairement au Verbe ou à l'Adjectif, pour en déterminer la signification. Exemp. *Cet enfant lit correctement ; par ce mot correctement, l'on donne à entendre qu'il lit d'une manière plutôt que d'une autre.*

On distingue sept sortes d'Adverbes. 1.^o Les Adverbes de tems ; pour le tems passé : *hier, avant-hier, autrefois, anciennement, dernièrement, auparavant, &c.* Pour le tems à venir : *demain, bientôt, tantôt, dans peu, à l'avenir, &c.* Pour un tems indéterminé : *souvent, d'abord, alors, depuis, pour l'ordinaire, soudain, &c.*

2.^o Les Adverbes de lieu : *ici, là, d'ici, de là, y, près, derrière, &c.*

3.^o Les Adverbes d'ordre ou de rang sont : *premierement, secondement, d'abord, ensuite, en premier lieu, alternativement, tour-à-tour, &c.*



4.° Les Adverbes de quantité ou de nombre font : *une fois, deux fois, cent fois, combien, peu, beaucoup, tant, autant, tant soit peu, &c.*

5.° Les Adverbes d'affirmation, de négation & de doute. Pour l'affirmation, *oui, oui-dà, soit, d'accord, assurément, &c.* Pour la négation, *non, ne pas, nullement, en nulle manière, &c.* Pour le doute, *peut-être.*

6.° Les Adverbes de comparaison font ceux dont on se sert pour exprimer la comparaison que l'on fait d'une chose à une autre, suivant quelque qualité ou quelque quantité.

Et comme une chose peut être ou égale, ou supérieure, ou inférieure à une autre, en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaisons. 1.° Comparaison d'égalité, exprimée par les Adverbes *comme, de même, ainsi.*

2.° Comparaison d'excès, exprimée par les Adverbes *plus, davantage, de mieux en mieux, &c.*

3.° Comparaison de défaut, exprimée par les Adverbes *moins, presque, quasi, à peu près, tout au plus, &c.*

7.° Les Adverbes de qualité ou de manière, comme : *modestement, sévèrement, c'est-à-dire, avec modestie, avec sévérité, à tort, à travers, à regret, à la mode, à la hâte, &c.*

Les Adverbes de qualité & de manière, font comme les Adjectifs, susceptibles de degrés de comparaison :

1.° Le comparatif d'égalité des Adverbes *généreusement, fidèlement, sera aussi ou si généreusement, aussi ou si fidèlement.*

2.° Le comparatif d'excès sera *plus généreusement, plus fidèlement.*

3.° Le comparatif de défaut sera *moins généreusement, moins fidèlement.*

Le

Le Superlatif absolu sera *très ou fort généreusement, très ou fort fidèlement.*

Le Superlatif relatif sera *le plus généreusement, le plus fidèlement.*

L'Adverbe *mieux* exprime par lui-même le comparatif d'excès de l'Adverbe *bien*; & *pis*, celui de l'Adverbe *mal*.

DES PRÉPOSITIONS.

Les *Prépositions* sont des mots destinés à marquer les différens rapports que les choses ont les unes aux autres, & qui ne peuvent pas s'employer sans régime. Ex. *Quand je dis simplement Pierre, je considère Pierre sans aucun rapport; mais si je dis, Pierre est dans la maison, Pierre est avec son maître, j'exprime par les mots dans & avec, les rapports de Pierre à l'égard de la maison & du maître; par conséquent dans & avec sont des Prépositions.*

Les *Prépositions* sont ainsi appelées, parce qu'elles se mettent ordinairement avant les mots qu'elles régissent.

On les divise en simples & en composées. Les *Prépositions* simples sont celles qui s'expriment en un seul mot, comme : *pour, après, d'après, entendu, avant, chez, contre, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, environ, hors, ou hormis, excepté, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, proche, sans, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, &c.*

Les *Prépositions* composées sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *vis-à-vis de, auprès de, à l'égard de, à la réserve de, loin de, près de, proche de, hors de, autour de, à côté de, à couvert de, à l'abri de,*

à raison de, à l'insu de, au de-ça de, au de-là de, au-dessus de, au-dessous de, au-devant de, au dehors de, au dedans de, au travers de, au milieu de, à cause de, en présence de, le long de, &c.

DE LA CONJONCTION.

La *Conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase; par exemple, quand on dit: *il pleure & il rit en même temps*; ce mot & lie la première phrase *il pleure*, avec la seconde *il rit*.

Différentes sortes de Conjonctions.

- 1.^o Pour marquer la liaison, &, ni, aussi, que.
 - 2.^o Pour marquer opposition, mais, cependant, néanmoins, pourtant.
 - 3.^o Pour marquer division, ou, ou bien, soit.
 - 4.^o Pour marquer exception, sinon, quoique.
 - 5.^o Pour comparer, comme, de même que, ainsi que.
 - 6.^o Pour ajouter, de plus, d'ailleurs, outre que, encore.
 - 7.^o Pour rendre raison, car, parce que, puisqu'on que, vu que.
 - 8.^o Pour marquer l'intention, afin que, de peur que.
 - 9.^o Pour conclure, or, donc, ainsi, de sorte que.
 - 10.^o Pour marquer le temps, quand, lorsque, comme, dès que, tandis que.
 11. Pour marquer le doute, si, supposé que, pourvu que, en cas que.
- Il y a plusieurs autres Conjonctions; l'usage les fera connoître; la plus ordinaire est *que*; on distingue la Conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par lequel, laquelle,

RÉGIME DES CONJONCTIONS.

Parmi les Conjonctions, les unes veulent le Verbe suivant au Subjonctif, les autres à l'Indicatif.

Celles qui régissent le Verbe à l'Indicatif, sont: *sinon que, si ce n'est que, bien entendu que, à condition que, à la charge que, de même que, ainsi que, aussi bien que, aussi peu que, autant que, non plus que, outre que, parce que, à cause que, attendu que, vu que, puisque, c'est pour cela que, de sorte que, en sorte que, tellement que, lorsque, dans le temps que, pendant que, tandis que, durant que, depuis que, dès que, aussitôt que.*

Celles qui régissent le Verbe au Subjonctif, sont: *soit que, sinon que, si ce n'est que, quoique, bien que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, en cas que, à la bonne heure que, non que, non pas que, ce n'est pas que, afin que, de peur que, de crainte que, avant que.*

DE L'INTERJECTION.

Les *Interjections* sont des mots dont on se sert pour exprimer quelques mouvemens de l'ame, comme la joie, la douleur, la crainte, l'aversion, l'encouragement, &c.

Voici des exemples pour chacun de ces mouvemens.

Pour exprimer la joie, on dit, *ah! bon!*

Pour exprimer la douleur, on dit, *ha! hélas! mon Dieu!*

Pour exprimer la crainte, on dit, *ha! hélas! hé!*

Pour exprimer l'aversion on dit, *fi! fi donc!*

Pour encourager quelqu'un, on dit, *ça, allons, courage.*

Pour admirer, on dit, *ha! ho!*

Pour appeler quelqu'un, on dit, *hola! hél!*

Pour faire cesser, on dit, *hola!*

Pour réprimer, on dit, *tout beau.*

Pour imposer silence, on dit, *paix.*

On distingue une même Interjection qui exprime différens mouvemens de l'ame, par les différens tons de voix dont on la prononce.

Remarques sur l'Orthographe des Pronoms & Adverbes, &c.

Leur ne prend jamais d's quand il est devant le Verbe. Ex. *Je leur donnerai un prix.*

Leur prend une s devant les Noms pluriels. Ex. *Les Pères & mères aiment leurs enfans.*

La est ou Article ou Pronom, ou Adverbe. La est Article dans *la mère*: Pronom devant *je la connois*: Adverbe dans *allez-là*; il faut alors le marquer d'un accent grave.

Ou est Adverbe ou Conjonction.

Il est Adverbe dans *où allez-vous?* marqué de l'accent grave.

Ou est Conjonction dans *je lirai ou j'écrirai*, & ne prend jamais d'accent.

DE L'APOSTROPHE.

L'Apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres *a, e, i*. De l'*a* dans *l'abeille, l'ame, l'oïseiveté*, &c. pour *la abeille, la ame, &c.*

L'Apostrophe tient lieu de l'*e* dans l'*enfant*, l'*honneur*, l'*oiseau*, &c. pour le *enfant*, &c.

De l'*i* dans le mot *si*, devant *il, ils*. Exemp. *S'il arrive, s'ils viennent*, &c. pour *si il arrive*, &c.

L'Apostrophe tient lieu de l'*e* dans *j'apprends, j'étudie, j'honore, j'oublie*, &c. *vous m'aimez, vous m'estimez*, &c. *je l'averis, je l'invite*, &c. *il s'amuse, il s'ennuie*, &c. *d'apparence, d'orgueil, d'ignorance*, &c. *je n'estime pas, il n'obéit pas*, &c. pour *il ne obéit pas*, &c.

Dans *qu'avez-vous fait?* qu'*importe*, pour *que avez-vous fait*, &c.

Dans *c'est la vérité*, pour *ce est la vérité*.

Dans *quelqu'un, quelqu'autre*, pour *quelque un, quelque autre*.

Dans *entr'eux, entr'elles*, pour *entre eux*, &c.

Dans *jusqu'à Paris, jusqu'ici*, pour *jusque ici*.

DU TRAIT D'UNION.

Le Trait d'union (-) se met entre les Verbes & *je, me, moi, toi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, lui, leur, y, en, ce, on*, quand ces Pronoms sont placés après le Verbe. Exemple: *Irati-je, viens-tu, est-ce lui, donnez-lui, prenez-en, a-t-on fait?*

On met encore le Trait d'union entre deux mots tellement joints ensemble, qu'ils n'en font plus qu'un. Exemp. *Chef-d'œuvre, courte-pointe, avant-coureur*, &c.

DE LA PARENTHÈSE.

On appelle Parenthèse, deux crochets (), dans lesquels on renferme quelques mots détachés. Exemp. *Celui qui évite d'apprendre (dit le Sage) tombera dans le mal.*

DE LA PONCTUATION.

Il y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1.^o La Virgule (,) se met après les Noms, les Adjectifs, les Verbes qui se suivent. Exemple: *La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance; la charité est douce, patiente, bienfaisante.*

La Virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase. Exemple. *L'étude rend savant, & la réflexion rend sage.*

2.^o Le Point avec la Virgule (;) se met entre deux phrases, dont l'une dépend de l'autre. Exemple: *La douceur est à la vérité une vertu; mais elle ne doit pas dégénérer en foiblesse.*

3.^o Les deux Points (:) se mettent après une phrase finie; mais suivie d'une autre qui sert à l'entendre ou à l'éclaircir. Exemple: *Il ne faut jamais se moquer des misérables: car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

4.^o Le Point (.) se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini. Ex. *Le mensonge est le plus bas de tous les vices.*

5.^o Le Point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation. Ex. *Qu'avez-vous trouvé?*

6.^o Le Point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration. Ex. *Qu'il est doux de servir le Seigneur!*



INSTRUCTION

Sur la manière d'écrire les Lettres.

NOUS avons cru utile de joindre ici quelques modèles de Lettres sur différens sujets, pour donner aux jeunes gens une légère idée du style épistolaire.

Il faut considérer la qualité des personnes auxquelles on écrit, & varier son style suivant les rapports qui existent entre elles & nous; il doit en général être laconique, pur & naturel, & il faut y éviter avec soin deux excès dans lesquels on tombe communément, qui sont l'enslure & la trivialité dans les expressions.

Lettre de reconnoissance, pour un service rendu.

MONSIEUR,

QUE ne vous dois-je point, & de quelle manière pourrai-je vous exprimer la parfaite reconnoissance que j'ai pour toutes les bontés dont vous m'accablez tous les jours? Vous ne vous êtes pas contenté de me rendre service lorsque je vous en ai prié, vous m'avez prévenu dans mes demandes, & vous avez été au-devant de tout ce que je pouvois souhaiter. Que je suis heureux de posséder un ami comme vous! & qu'il y en a peu de pareils au monde! Cependant, Monsieur, au milieu de mon bonheur, je ne suis pas content, parce que je vous dois trop, & que je me trouve dans l'impuissance de pouvoir rien faire qui puisse entrer en comparaison avec la moindre de vos grâces. J'espère que la fortune me mettra quelque jour en état de prouver mieux que je ne le puis aujourd'hui, que je suis par toutes fortes d'obligations,

Monsieur,

Votre, &c.



Lettre de Compliment.

MONSIEUR,

Quoique je vous aie dit mille fois de bouche que j'étois votre serviteur, & que j'aie cherché toutes sortes de moyens pour vous le prouver plutôt par des effets que par des paroles, sans avoir pu y réussir, je veux aujourd'hui que ma plume vous en assure, en attendant que vous me procuriez l'occasion d'en produire de plus fortes preuves. C'est de quoi je vous conjure, dans la continuelle impatience où je suis de vous faire connoître l'attachement avec lequel je suis,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre pour se plaindre d'un long silence.

MONSIEUR,

L'Amitié que je vous ai jurée me force aujourd'hui à vous demander raison de votre silence. Je me doute bien que vous ne manquerez pas d'excuses pour l'autoriser; mais je vous supplie de croire aussi qu'à moins qu'elles ne soient légitimes, je ne cesserai jamais de me plaindre. Vous aurez beau alléguer le défaut d'occasion de me faire tenir vos lettres, ou l'accident inopiné de quelque maladie dont vous n'aurez eu que la pensée, pour vous justifier de mes reproches; tout cela ne sera point capable de me satisfaire. Avouez votre faute sincèrement, vous aurez plutôt fait, puisque c'est le seul moyen de me confirmer dans la résolution où je suis de demeurer éternellement,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre sur une convalescence.

MONSIEUR,

IL ne fauroit vous arriver ni bien ni mal, que je ne m'y intéresse infiniment: jugez donc combien je me réjouis du rétablissement de votre santé. Mon amitié

pour vous, Monsieur, est trop vive pour ne pas vous en donner des marques en pareille occasion. Conservez-vous, je vous prie, afin de ne plus inquiéter vos amis. S'il ne falloit que des vœux pour vous préserver, vous pouvez compter qu'on n'en peut faire de plus ardens que les miens pour tout ce qui vous regarde. Soyez-en, s'il vous plaît, bien persuadé & de la sincérité parfaite avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre de civilité pour le premier jour de l'an.

MONSIEUR,

JE ne puis différer les occasions de vous rendre mes devoirs, & je croirois mal commencer l'année, si je ne vous donnois de nouvelles assurances de mon amitié, & si je ne vous demandois la continuation de la vôtre, dont je tâcherai de me rendre digne par l'exactitude avec laquelle j'exécute les ordres dont je vous prie de m'honorer. S'il ne falloit que des vœux pour cela, je le disputerois à qui que ce fût; car je puis vous assurer qu'ils ne peuvent être remplis, quelque bonheur qu'il vous arrive, & qu'on ne peut être avec un dévouement plus parfait que je ne suis,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre de reconnaissance à un Protecteur, le premier jour de l'an.

MONSIEUR,

JE suis trop pénétré de reconnaissance, pour ne pas employer les premiers momens de cette nouvelle année à vous en donner des témoignages. Je voudrois le faire plus essentiellement que par des paroles; mais vos bontés pour moi ont été si loin, que mon intention ne peut être remplie sur ce chapitre. Cependant, Monsieur, je vous supplie de m'honorer souvent de vos ordres, afin que je puisse, par mon empressement & par mon exactitude, me rendre digne de la continuation de votre

bienveillance. J'oserois m'en flatter si les vœux pouvoient m'en rendre digne, demandant continuellement au Seigneur qu'il vous comble d'autant de bénédictions que vous en méfitez, & vous priant de croire qu'on ne peut être avec plus de reconnoissance & de respect que je ne suis,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre pour se plaindre d'une trop longue absence.

MONSIEUR,

Quoique les vraies amitiés soient à l'épreuve de l'absence, la vôtre est de si longue durée, que j'apprehende qu'en m'oubliant peu à peu, vous ne cessiez tout-à-fait de m'aimer. Je vous parle hardiment, parce que je crains beaucoup; et vous devez pardonner à ma franchise & à ma crainte, puisqu'elles procèdent également de l'affection que j'ai pour vous & de l'estime que je fais de votre amitié. Revenez donc promptement, si vous désirez m'ôter de peine & d'inquiétude.

Je suis véritablement,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre de Recommandation.

MONSIEUR,

L'Amitié que je vous ai jurée me donne la hardiesse de vous supplier de favoriser de votre crédit le porteur de la présente en ce qu'il désirera; je me fers hardiment du pouvoir que vous m'avez donné, mais ce n'est qu'à condition que vous en userez de même en toutes les occasions qui s'offriront, où je pourrai vous témoigner que je suis très-parfaitement,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre de Felicitacion.

MONSIEUR,

Puisque vous ne doutez pas de l'amitié que je vous ai vouée, il vous sera fort aisé de croire que j'ai été bien sensible aux nouvelles du bonheur qui vous est arrivé. Mais je vous dirai que, comme votre mérite me l'a fait prévoir depuis long-temps, je n'ai pas été surpris au récit qu'on m'en a fait. Je vous en souhaite encore de plus grands, ne pouvant m'acquitter que par des vœux et par des prières de ce que je vous dois; & dans l'impuissance où je me trouve, je vous prie de croire que je suis véritablement,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre pour demander pardon d'une faute commise.

MONSIEUR,

J'ai trop bonne opinion de votre piété pour douter de la grâce que je vous demande touchant la faute que j'ai commise à votre égard. Mon repentir doit vous servir de satisfaction, comme il me sert déjà de pénitence, vous faisant ressouvenir de la passion que j'ai toujours eue pour votre service, & de la profession que j'ai faite d'être toute ma vie,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre de Remercimens.

MONSIEUR,

Si j'eusse plutôt recouvré la santé, je vous eusse plutôt remercié de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à ma maladie; mais comme elle a été fort longue, j'ai été

contraint de retarder à vous rendre ce devoir de remerciement jusqu'à ce jour que je m'en acquitte. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je fais combien vous êtes sensible à ce qui touche vos amis : c'est ce qui fait aussi que vous en avez sans nombre. Mais je vous puis assurer que de tous ensemble je suis le plus sincèrement,

Monsieur,

Votre, &c.

Lettre d'un fils à son père, pour la bonne année.

Mon très-cher & honoré Père,

J ne puis vous témoigner par des paroles combien je suis pénétré des bontés dont vous me comblez continuellement : il n'y a que mes sentimens qui puissent m'acquitter envers vous. J'ose vous dire, mon très-cher Père, que vous ne me trouverez jamais indigne de votre amitié par cet endroit-là : je tâcherai de vous en convaincre, en redoublant, s'il se peut, mon attention à prévenir tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction. Ce n'est point la nouvelle année, mon très-cher Père, qui m'excite à ce témoignage de reconnaissance : il ne peut s'y faire aucun changement dans quelque temps que ce soit, parce qu'elle ne sauroit aller plus loin. Je profite seulement de cette occasion pour vous assurer que rien ne sera capable de me faire perdre des sentimens si justes. Il y va même tant de mon intérêt à faire des vœux pour vous, mon très-cher Père, que je crains que vous ne confondiez dans le mien mon inclination avec mon devoir. Cependant je vous proteste que, quand je demande au Seigneur de longs jours pour vous, ce n'est qu'afin de prolonger les prospérités dont j'ai été qu'il vous comblera, & auxquelles je tâcherai de contribuer par une soumission parfaite, & par l'attachement respectueux avec lequel je serai toute ma vie,

Mon très-cher & honoré Père,

Votre très-humble, &c.

FIN.



*Sténie Joseph
 Marie Joseph
 1821
 Anna Marie
 Marie Joseph
 Marie Delamé
 88 1871
 C'est à dire
 ou comme pour
 il y a Célestine
 cherubim
 1825*

